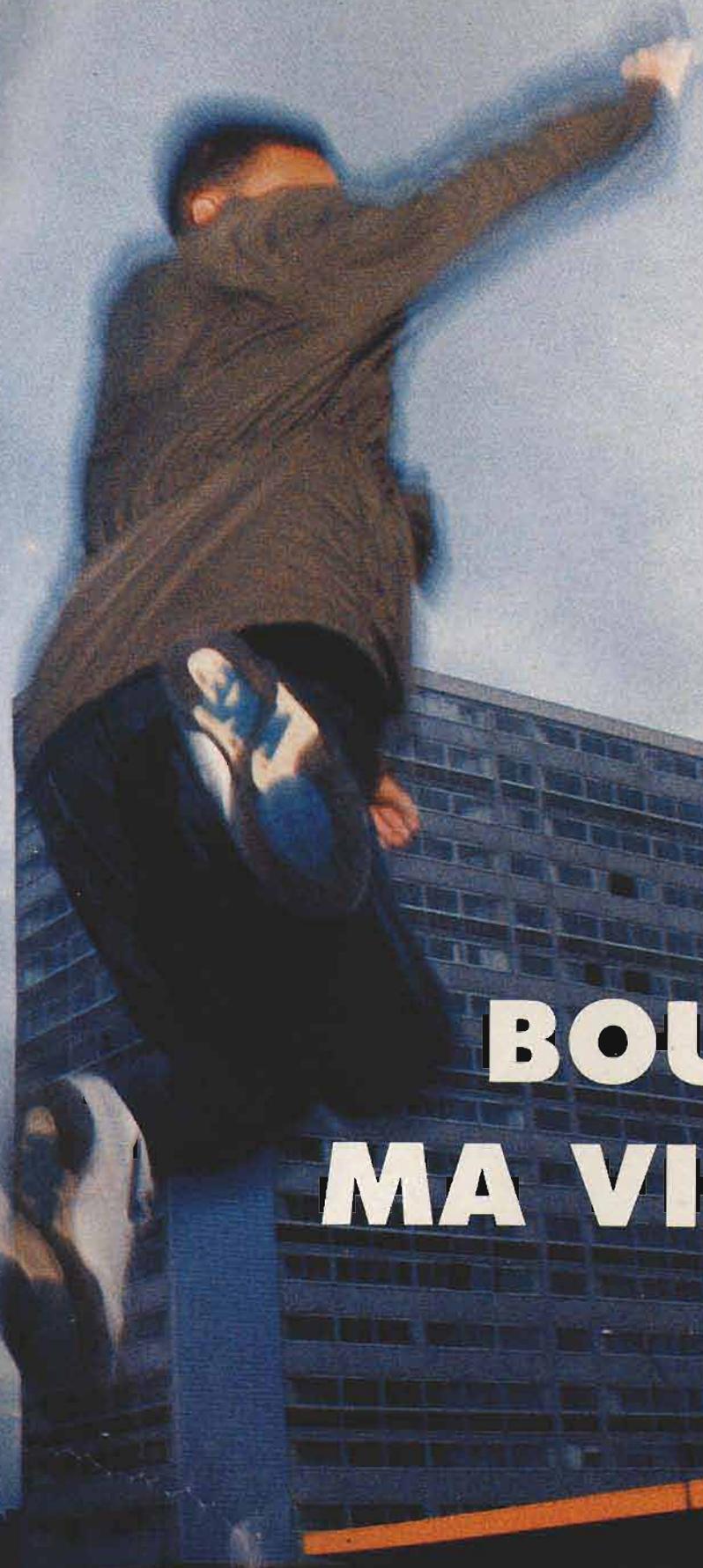


CONTRE LE RACISME, POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

# Différences



**BOUGE,  
MA VILLE!**



# COCKTAIL Série Limitée SINGER

- Boîte d'accessoires intégrée
- Enfilage simplifié
- 10 points incorporés
- Boutonnière automatique 4 temps



CRÉDIT COCKTAIL

**192<sup>F</sup>**  
PAR MOIS

PRIX COCKTAIL

**2995<sup>F</sup>**

\* 19 versements de 192 F. Perc. forfait de 100 F lors du 1<sup>er</sup> règlement à SOFRAC après acceptation. Coût total du crédit 553 F TEG 17,96% hors perc. forfait et assurance.

\* Une marque de Fabrique de SINGER C.O. RCS Paris 8775 763 493

## GRAND JEU COCKTAIL

**1** EMERAUDE et ses  
10 DIAMANTS  
valeur  
**3.200.000**  
centimes  
**A GAGNER**



Grossie 1 fois et demie

**10** SYMPHONIE 400  
la machine à coudre  
super  
electronique  
**A GAGNER**

**EN PLUS!** des milliers de bonnes surprises...

**VENEZ... JOUEZ... GAGNEZ**

# SINGER

SANS OBLIGATION D'ACHAT Jusqu'au 31/10/89 DANS  
LES 650 MAGASINS OU AUPRÈS DE VOS AMIS SINCÈRES

Magazine créé par le MRAP  
(Mouvement contre  
le racisme et pour l'amitié  
entre les peuples), édité par  
la Société des éditions  
Différences  
89, rue Oberkampf  
75011 Paris.  
Tél. : (1) 48.06.88.00

### TARIFS

le numéro spécial : 40 F  
le numéro mensuel : 10 F

### ABONNEMENTS

1 an : 10 n° mensuels  
et 4 n° spéciaux : 240 F  
1 an à l'étranger : 300 F  
6 mois : 130 F  
Etudiants et chômeurs, 1 an :  
150 F  
6 mois : 80 F  
(joindre une photocopie des car-  
tes d'étudiant ou de pointe)  
Soutien : 300 F  
Abonnement d'honneur : 1 000 F  
Les 4 numéros spéciaux  
uniquement 1 an : 160 F

**DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
Albert Lévy

**REDACTION en chef :**  
René François  
Cherifa Benabdessadok

Maquette : Annette Lucas  
Secrétariat de rédaction :  
Marina Da Silva (LA GRAF)  
Iconographie : Noël Monier  
**ADMINISTRATION/GESTION**  
Yves Pras

Chargée de la communication  
et de la promotion :  
Mélina Gazi  
Abonnements : Isabel de Oliveira

**ONT PARTICIPE  
A CE NUMERO**  
Véronique de Rudder, Nora Seni,  
Philippe Jean-Louis, Joëlle Bor-  
det, Claire Rodier, Jean-Paul  
Sbeghen, Marie-Adèle Bella (sta-  
giaire), Tony Dreyfus, Gerhard  
Wick, Sandra Keppe, Robert Pac,  
Elysebeth Canet, Roland Castro,  
Laure Lasfargues, Françoise Gas-  
pard, Georges Cavallier, Maurice  
Charrier, Michel Noir, Hélène  
Streiff, Maria Domingues, Chris-  
tiane Dancie, Anaik Frantz, Fran-  
çois Maspéro, Olivier Lannuzel.

Photocomposition : PCP  
17, place de Villiers,  
93100 Montreuil  
Tél. : 42.87.31.00

Impressions : Montligeon.  
Tél. : 33.83.80.22

Commission paritaire n°  
63634  
ISSN 0247-9095  
Dépôt légal : 1990-09

La rédaction ne peut être tenue pour  
responsable des photos, textes et docu-  
ments qui ne sont pas commandés.

Photo couverture :  
Willy Vainqueur/ARIA



## S O M M A I R E

### ETRE DE LA CITE

- 8 DE VARSOVIE A BARBES.** Analyse du ghetto, du mot à la chose. Véronique de Rudder.
- 14 L'HEXAGONE DANS L'AMBIGUITE.** Les paradoxes de la conception française de la différence. Par Nora Seni et Philippe Jean-Louis.
- 16 ITINERAIRES HORS MURS.** Confidences de jeunes rapportées par Joëlle Bordet.
- 19 BISSON C'EST BELLEVILLE, BISSON DOIT VIVRE.** Un foyer de travailleurs porteur d'un projet. Chérifa Benabdessadok.
- 20 AU NOM DE LA LOI.** Des maires discriminant. Claire Rodier.
- 22 UN LOGEMENT SINON RIEN !** Aler-  
te sur le marché du logement en Ile-de-  
France, par Jean-Paul Sbeghen, chargé  
de mission au GIAPP.
- 24 CARNET DE BORD D'UN CITOYEN.**  
Collectif d'intervention urbaine.
- 27 LE DEFICIT DEMOCRATIQUE.** Inter-  
view de Tony Dreyfus, secrétaire  
d'Etat auprès du Premier ministre, réa-  
lisée par Chérifa Benabdessadok.

### MILLE ET UNE VILLES

- 32 L'AMOUR DE KIEZ.** L'action des Ber-  
linois décrite par Gerhard Wick.
- 35 FAVELAS.** La nostalgie à Sao Paulo,  
vue par Sandra Keppe.
- 38 HARLEM, USA.** Un ghetto au cœur de  
New York. Robert Pac.
- 40 BOURGEOISE DE PROVINCE.** Re-  
portage sur Rennes, d'Elysebeth Canet.

BOUGE, MA VILLE

- 42 FROMAGE, BEFFROI ET EXTREME DROITE : DREUX.** Extrait du livre de Françoise Gaspard.
- 44 LA REPUBLIQUE METISSEE.** Entre-  
tien avec Roland Castro, par Laure Las-  
fargues.

### DEMAIN, C'EST QUAND ?

- 48 L'OPTIMISME DE L'ACTION.** Inter-  
view de Georges Cavallier. Délégation  
interministérielle à la ville) par René  
François et Chérifa Benabdessadok.
- 52 CHRONIQUE D'UNE BANLIEUE.**  
Reportage à Gennevilliers d'Elysebeth  
Canet.
- 55 INTERVIEWS CROISEES** de Maurice  
Charrier (maire de Vaulx-en-Velin) et de  
Michel Noir (maire de Lyon) réalisées  
par Chérifa Benabdessadok.
- 58 L'ENJEU MUNICIPAL.** Aubervilliers  
en ceinture rouge, par Hélène Streiff.
- 60 ODE AU CHIEN OU LES PASSA-  
GERS DU ROISSY EXPRESS.** Extrait  
du livre de François Maspéro et Anaik  
Frantz.
- 62 LES JOURNALISTES DU FUTUR.**  
Tour de RAP par Maria Domingues.
- 64 DEROULEZ LA TOILE.** La ville au ci-  
néma, le cinéma dans la ville. Christia-  
ne Dancie.
- 66 AGENDA.** Livres.

LES ACTEURS NATIONAUX ET LOCAUX DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL, LE GROUPE DE LA CAISSE DES DEPOTS, FIDELE A SA VOCATION, MET SON SAVOIR-FAIRE ET SES MOYENS FINANCIERS AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL. IL ESPERE OUVRIR AINSI LA VOIE, AVEC D'AUTRES, A UN DEVELOPPEMENT PLUS SOLIDAIRE DE LA COMMUNAUTE NATIONALE DANS LES QUARTIERS ET LES VILLES.

PROGRAMME  
DEVELOPPEMENT  
SOLIDARITE

GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

**JE M'ABONNE**

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

.....

.....

**2 FORMULES AU CHOIX**

Les 10 numéros mensuels et les 4 numéros spéciaux

1 an : 240 F  6 mois : 130 F

Etudiants, chômeurs, retraités :

1 an : 150 F  6 mois : 80 F

Les 4 numéros spéciaux uniquement

1 an : 160 F

Chèque à l'ordre de Différences, 89, rue Oberkampf,  
75543 Paris cedex 11.

**à DIFFERENCES**

E D I T O

# RUPTURES DE BAIL

**L**a politique de la ville met en question toute la pyramide qui gouverne les rapports entre les citoyens et leurs représentants. Le chef de l'Etat, qui se tient au sommet de l'édifice démocratique, le rappelait à Bron lors des Assises de Banlieues 89. Commentant l'état de démission des services publics dans les quartiers « chauds », il faisait ce constat amer : « *J'éprouve devant ces absences, une sorte d'échec dans la marche de l'Etat.* » Selon les dernières estimations de l'INSEE, vingt millions et demi de citadins vivent dans des agglomérations de plus de 200 000 habitants. On mesure ainsi l'ampleur et la complexité des problèmes posés par la ville.

A l'heure où nous mettons sous presse ce numéro, les principales orientations d'un plan d'urgence sur cinq ans ont été définies. Il s'agit notamment de mettre en place une « unité de commandement » à la base (département, quartier) et au sommet (ministère de la Ville), de contrer les effets les plus criards de la spéculation foncière et de favoriser le logement social par une très prochaine loi dite « anti-ghetto ».

Il est encore difficile d'évaluer la pertinence de ce « discours de l'urgence » axé sur les quartiers les plus défavorisés et l'efficacité des mesures annoncées. Mais il faut bien convenir que ce débat sur la ville, accéléré par les explosions de violence urbaine, a réussi à circonscrire plus clairement les lieux des dysfonctionnements institutionnels et politiques.

Sont désormais reconnus et accusés aussi bien les « égoïsmes communaux » qui peuvent conduire à une dangereuse autarcie que le centralisme administratif, lourd, lent, frileux, sans imagination. Ces maux induits par une urbanisation croissante des rapports sociaux sont aggravés par les effets d'un système politique focalisé sur un électoralisme devenu désuet et des joutes oratoires sans conséquence.

Comment alors redonner vie et substance à la concertation, à la participation citoyenne des gens que chacun appelle désormais de tous ses vœux ? Redoutable est la question dans un contexte où chaque cité porte en elle à la fois la mondialisation des échanges et le risque de ghettoïsation de milliers de gens en rupture de contrat social.

Le désir inné de vivre groupés, ensemble, ne se module pas à coups de décrets, certes. Mais « la marche de l'Etat » ne fera pas l'économie de mesures destinées à casser la lourdeur et l'inhumanité d'une société rivée à un fonctionnement trop abondamment vertical. De là à imaginer que l'Etat aide directement à l'épanouissement des « contre-pouvoirs » qui s'investissent dans la vie locale, le pas est trop grand, trop neuf pour que chacun n'ait au préalable à penser sa propre légitimité.

**Différences**





Willy Vahaqueur / Aria

# ÊTRE DE LA CITÉ

**D**écliner son adresse c'est se désigner à l'identification. Dis-moi où tu habites... Bien que la ville moderne ait supprimé les murs d'enceinte et transformé les signes extérieurs de richesse (ou de pauvreté), les mécanismes de l'exclusion-intégration se poursuivent sous des formes différentes. La stigmatisation négative – pauvreté, immigration, chômage, échec scolaire – qui va jusqu'à la présomption de culpabilité – délinquance, criminalité, drogue – atteint directement l'habitat. Pourtant, la connotation principalement ethnique contenue dans la notion de « ghetto » semble sans fondement.

# D E V A R S O V I E



Daryl Evans

# À B A R B È S

**Et si le ghetto n'existait pas ? Pourquoi, alors, dans une belle unanimité, tout le monde l'évoque-t-il sans cesse ? Tour d'horizon, avec Véronique de Rudder\*, de Varsovie à Barbès en passant par le « XVI<sup>e</sup> ».**

**E**n 1973, le président de la République Georges Pompidou dénonçait les risques de ghettos en France (1). Il parlait alors des bidonvilles et de l'habitat insalubre. Aujourd'hui, on ne s'interroge plus : tel grand ensemble est un ghetto, tel quartier est en passe de le devenir... Il est peu de domaines où l'accord soit aussi unanime : chacun voit un ghetto à sa porte. Il suffit d'allumer son poste de télévision ou d'ouvrir le journal pour en découvrir un nouveau. Sur le plan médiatique et politique, le ghetto fait incontestablement recette, à condition, bien sûr, de le dénoncer bruyamment, et de proposer quelque solution préfabriquée, de l'expulsion des immigrés à l'em-

bellissement de nos périphéries urbaines. Au risque, assumé, de choquer, je le dirai tout net : **les ghettos, en France, n'existent pas.** Le terme est impropre à décrire les phénomènes sociaux, urbains et péri-urbains qui ont conduit aux difficultés de certains quartiers ou de certaines cités de banlieue. A force de brandir cet épouvantail, on fabrique et on amplifie des problèmes, au risque – pourquoi pas ? – d'aboutir à la création de ce que l'on dénonce si vertueusement. Si les ghettos n'existent pas, cela ne signifie pas qu'il ne peut s'en créer... Le raisonnement n'est paradoxal qu'en apparence. Concernant ceux que l'on nomme « les immigrés », ce qui ne veut plus rien dire du tout (2), les images et les représentations, associées aux idéolo-

gies comme à l'imaginaire, sont de véritables forces sociales (3).

Et la réalisation de ce que l'on dénonce n'est jamais que l'ordinaire de cet enjeu apparemment symbolique, mais en fait tout autant matériel, qui passe par les mots, les désignations, les appellations, les étiquettes. D'ailleurs, il faut d'emblée souligner que les pourfendeurs des « ghettos » ne s'embarrassent guère de définir le terme, ni même d'expliquer pourquoi ils l'emploient. Le mot fait image, et cela suffit, chacun ayant ainsi la liberté de l'associer à Harlem, au Bronx, à Soweto, curieusement, il est plus rare qu'on pense à Varsovie ou à Francfort « vrais » ghettos historiques.

Au sens propre, le ghetto désigne l'institution médiévale de quartiers urbains où les juifs étaient regroupés et contraints à résider. C'est ce que retiennent d'ailleurs la majorité des dictionnaires courants, même s'ils y ajoutent un sens élargi ou figuré, jugé plus contemporain (« endroit où une minorité est séparée du reste de la société » pour le *Petit Larousse* ou « lieu où l'on est tenu en quarantaine » pour le *Petit Robert*).

## QU'EST-CE QU'UN GHETTO ?

Les quartiers d'assignation à résidence des juifs se sont développés progressivement en Europe depuis le XIII<sup>e</sup> siècle à partir de recommandations de l'Eglise pour s'institutionnaliser et se systématiser au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Auparavant, on trouvait généralement en Europe comme en Afrique du Nord ou en Asie, des regroupements de juifs (appelés, en France, « juiveries ») autour des synagogues, pour des raisons à la fois religieuses et sociales, dont la toponymie des grandes villes garde encore souvent la trace (« rue des Juifs », « Giudecca », etc.).

Pour ne pas risquer l'anachronisme, il faut rappeler qu'à cette époque les concentrations par corps de métier ou catégories socio-culturelles constituaient la norme. L'emprise du christianisme conduisait à une ségrégation des juifs en tant que groupe religieux minoritaire, justifiait leur exclusion d'un certain nombre de rapports sociaux fondamentaux et de métiers. Ni serfs, ni seigneurs, ni artisans, ni fermiers, ils étaient considérés comme étrangers à la société globale, en butte à une discrimination sociale permanente et à des violences sporadiques presque partout en Europe. Mais, d'une part, la résidence dans ces secteurs n'était pas obligatoire, et, d'autre part, les juifs n'en étaient pas les seuls habitants. Ils cohabitaient avec des chrétiens, souvent de haut rang.

Ces colonies juives, ou « regroupements spontanés », avaient en conséquence la double fonction de préserver les traditions culturelles et les communautés, et de les sous-

traire aux agressions extérieures. L'instauration de quartiers réservés a d'ailleurs en certains lieux pris d'abord le sens d'une protection accordée par le prince ou l'évêque, soucieux d'attirer les juifs pour la prospérité de la cité (commerce interrégional, impôts, etc.). Sur ces bases, l'institution du ghetto a parfois assuré aux juifs statut et protection, mais elle les a toujours formellement isolés, en substituant aux relations directes, « spontanées », même discriminatoires, des rapports sociaux régis par le droit (interdiction des mariages entre juifs et chrétiens, obligation du port de signes vestimentaires, fermeture du ghetto la nuit...).

La vie sociale, dans le ghetto, est celle d'une société à part entière. Attachés à leur religion, à leurs traditions, à leur culture, méprisés et opprimés, les juifs développent, dans le ghetto, une vie communautaire complexe et en partie autonome, qui tout à la fois préserve leur identité et organise leur résistance à l'aliénation. L'organisation politique, institutionnelle et associative interne assure l'intégration et l'ordre social...

Le ghetto possède un caractère extraterritorial par rapport à la société à laquelle il appartient et dont il est cependant exclu. Sa physionomie diffère selon les lieux et les époques, mais la territorialisation et le confinement en constituent la base, très souvent marquée par des murs d'enceinte et des portes (ou une seule porte) gardées et d'ouverture limitée. Les conditions de vie y sont toujours difficiles : rues étroites, insalubrité (le ghetto de Rome était inondé tous les ans par le Tibre), manque de lumière et d'espace, surpopulation et promiscuité, épidémies, misère endémique...

A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous l'influence de la philosophie des lumières et de la Révolu-

tion française, l'émancipation progressive des juifs en Europe conduit à une certaine limitation de la ségrégation et à la disparition de certains ghettos (en Italie, notamment). Mais, le ghetto, dans son sens étendu, surviva à son abolition légale, l'égalité de fait tardant à suivre l'acquisition de l'égalité de droit. Certains dureront toutefois jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et, en Afrique du Nord, jusqu'au XX<sup>e</sup>.

L'Allemagne nazie, après la discrimination généralisée des juifs par la législation raciale, a réinstauré le ghetto par la résidence forcée, notamment dans les pays occupés d'Europe centrale, prélude à « la solution finale ». On connaît l'histoire du plus peuplé de ces ghettos, celui de Varsovie, en butte au travail forcé, aux exactions des SS, acculé à la malnutrition ou la famine, régulièrement vidé par la déportation vers les camps d'extermination, et dont la résistance, puis l'insurrection, en 1943, fut écrasée dans le sang. Le terme de ghetto s'est élargi aux regroupements non institutionnels – souvent qualifiés de « volontaires » ou de « spontanés » – qu'il s'agisse des Noirs ou des immigrants, en particulier aux Etats-Unis d'Amérique. La littérature sociologique américaine abonde en tentatives d'explication des regroupements urbains ou péri-urbains secrétés par la société égalitaire et démocratique, parfois même en dépit de lois antidiscriminatoires.

Le ghetto noir se caractérise, comme le ghetto juif, par la dégradation de l'habitat, le surpeuplement, le chômage et la misère, mais il en diffère par une faible autonomie et l'anomie (peu d'organisation interne, délinquance, instabilité des structures sociales, etc.). L'origine esclavagiste de la ségrégation des Noirs américains peut en partie expliquer cette différence avec les sociétés ghettoïques juives. Sans culture commune originelle, les esclaves noirs d'Amérique ont été privés de toute possibilité de création d'institutions culturelles propres, malgré la formation progressive d'une « culture des ghettos ».

Le ghetto prétendument « spontané » subit en permanence l'hémorragie d'une partie de ses membres, désireux d'échapper à leur condition minorisée et dépendante et à la pression du groupe, pour se fondre dans le reste du monde. Certains de ceux qui auront tenté de s'en échapper y reviendront, après échec de leurs tentatives pour surmonter discriminations et obstacles. Il arrive ainsi que le ghetto se reproduise, même en l'absence de nouvelles arrivées de l'extérieur. Mais le retour au ghetto, après essai de fuite, ne crée pas seulement l'amertume et le renoncement. Il provoque aussi une prise de conscience plus ou moins radicale de l'assujettissement collectif. D'importants mouvements d'émancipation sont apparus après que de telles dé-



marches intégrationnistes eurent été déçues. On peut reconnaître un ghetto à ses quatre caractéristiques majeures : la contrainte, l'homogénéité, la microsociété, le contrôle.

#### — La contrainte

Le ghetto est toujours un espace de rejet collectif, une « réserve » de population exclue, mais nécessaire, ou à tout le moins utile. Les expressions « ghetto spontané » ou « ghetto volontaire » sont des contradictions dans les termes, car l'existence du ghetto ne procède pas d'un choix, mais de la ségrégation. La vérité du ghetto se trouve dans les persécutions et les discriminations passées, actuelles ou virtuelles. Le fait que certains habitants puissent s'y sentir en sécurité et souhaiter y demeurer masque le fait que c'est d'abord parce que la vie en dehors est impossible ou extrêmement difficile.

Le ghetto n'est une protection que dans la mesure où il isole. La vie communautaire est d'ailleurs aussi, en partie, le fruit de cette contrainte, en tant qu'elle organise la survie dans, malgré et contre l'assujettissement. Sans mur, sans porte et sans bouclage nocturne, le ghetto n'est protecteur que dans la mesure où il forme un espace clos qui sépare autant qu'il enferme, et dont les frontières, devenues « invisibles » n'en sont pas moins connues et perçues par tous. C'est le retournement de la contrainte dans une situation de dépendance, qui permet la très relative sécurité du ghetto, non sa suppression.

La contrainte, quelle que soit la façon dont elle est ressentie, se paie d'ailleurs par la dévalorisation sociale et spatiale, la densité, l'inconfort et l'exiguïté des logements, la dégradation du cadre bâti et de l'environnement.

#### — L'homogénéité

La population d'un ghetto partage un trait, au moins, de différenciation sociale, ethnique, culturelle ou religieuse, objet de la discrimination. L'origine commune, parfois réelle, souvent idéalisée ou mythifiée, qu'elle soit religieuse, ethnique, « raciale » ou nationale, agit d'autant mieux comme ciment qu'elle est le prétexte de l'exclusion. Le ghetto maintient et renouvelle ainsi l'expression collective de cultures et de formes d'organisation minoritaires. Mais plus encore, il doit son unité relative à la pression de la ségrégation et de la désignation, au partage des conditions de vie, à l'action homogénéisante du milieu qu'il constitue.

#### — La microsociété

Le ghetto est, du point de vue de sa composition socioprofessionnelle et de sa structure de classe, un milieu hétérogène. Il produit sa propre hiérarchie économique, politique et sociale, sa bourgeoisie, ses élites, ses laissés-pour-compte, même lorsque la discrimination économique et sociale empêche l'accès à cer-

taines professions ou à certains emplois. Il constitue une microsociété dans la société globale, dont il fait partie et dont il est exclu. Cette stratification sociale, cette différenciation dans les activités et les fortunes confèrent d'ailleurs toute son efficacité à l'organisation interne du ghetto, en même temps qu'elles y suscitent des conflits et compétition. Encore cette intégration est-elle fragile, puisqu'elle n'existe que dans la dépendance, et constamment en butte aux effets destructurants de la domination qui peuvent la disloquer et limiter l'intégration communautaire.

#### — Le contrôle

Le ghetto est l'un des moyens et l'une des formes par lesquels une société dominante s'assure le contrôle d'une population qu'elle juge dangereuse pour sa reproduction et qu'elle tend à maintenir dans une fausse « extériorité » par rapport à elle.

Il est l'un des moyens les plus achevés de la ségrégation d'un groupe dont l'altérité est posée et radicalisée.

C'est une aire géographique d'isolement et un regroupement d'exclus ; et la relative liberté dont elle peut jouir est en fait soumise aux injonctions du pouvoir et aux pressions des groupes dominants. Le contrôle peut y sembler plus ou moins pesant, il n'est pas moins omniprésent, qu'il s'exerce directement (coercition et arbitraire policier, répression...) ou indirectement (recrutement de « relais » du pouvoir au sein de la communauté, « indicateurs »...). L'enfermement territorial, même en l'absence de frontières matérialisées, offre en quelque sorte le ghetto à la répression, aux pogroms et aux « descentes policières ». Et l'espace interne ne jouit d'une relative autonomie que pour autant que le « fait du prince » lui en laisse la liberté (par intérêt, généralement, travail ou impôts...). En l'absence de cette protection, et même parfois malgré elle, le ghetto est soumis aux pressions extérieures, y compris la violence la plus extrême de groupes à la recherche de boucs émissaires.

#### LES FAITS ET LES MOTS

Au regard de ces caractéristiques communes à tous les ghettos historiques, on peut, enfin, examiner la situation en France aujourd'hui. Il existe sans nul doute des secteurs urbains et péri-urbains où l'habitat est contraint plutôt que choisi. Cette contrainte, toutefois, n'est que celle qui résulte d'un marché libéral des sols et du logement, y compris dans les secteurs d'habitat où la loi de l'offre et de la demande est contrecarrée par une sélection sociale sous contrôle administratif, comme dans le logement social. La discrimination ethnique est bien réelle, on y reviendra, mais elle se superpose, en en aggravant les effets, à la discrimination sociale qui ségrège les plus démunis dans les secteurs de logement

les moins attirants. Elle n'est non seulement pas officielle, mais elle est officiellement réprimée par la loi. Nous verrons qu'un des effets paradoxal de la dénonciation du ghetto est bien trop souvent de contrevioler à celle-ci. Les immigrés, pour le dire brutalement, sont objectivement obligés d'habiter là où les autochtones leur en laissent la place.

Il existe bien quelques regroupements « ethniques », mais ils sont très relatifs. On ne trouve en France aucun quartier où une population partageant une même origine géographique ou nationale ou une même tradition culturelle soit majoritaire.

S'il existe des regroupements de populations immigrées, ou issues de l'immigration, il est rarissime que ces dernières soient majoritaires parmi les résidents, et, en tout cas, elles sont d'origines et de cultures diverses. On cite même le nombre des nationalités ou des « ethnies » en présence pour signaler — ô paradoxe — l'existence d'un « ghetto ».

Les unités de regroupement ethnique réelles sont en fait très petites, de l'ordre de l'immeuble, de la cage d'escalier, tout au plus de l'ilot. C'est par un « effet d'optique » que l'opinion perçoit certaines zones comme majoritairement étrangères. Cet effet peut provenir de la « visibilité sociale » de certains immigrés dont les caractères ethniques (couleur de peau, vêtements, gestuelles ou postures) sont fortement dévalorisés (qui perçoit le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris comme un quartier d'immigrés, alors que ceux-ci forment un cinquième de la population totale ?). Il provient aussi du fait que certains de ces quartiers supportent une infrastructure ethnique particulière (commerces, cafés, sièges d'associations, lieux de culte...) et constituent des lieux de rencontre et d'échange pour une ou plusieurs minorités, attirant quotidiennement, et plus encore en fin de semaine, des immigrés habitant ailleurs. Quant aux ensembles locatifs de banlieue, si leurs caractéristiques urbanistiques et architecturales leur valent depuis longtemps d'être fort mal considérés, leur prolétarisation récente ne pouvait que renforcer les préventions à leur endroit, les lieux d'habitat des pauvres ayant toujours fait l'objet d'inquiétudes et de fantasmes au sein des couches dominantes. La récession et la crise de l'emploi ont contribué à en faire des lieux d'habitat captif pour ceux qui les ont subies en première ligne, et de plein fouet. Qu'ils posent aujourd'hui des problèmes ne fait évidemment pas de doute, encore qu'il vaudrait mieux préciser d'abord que ce n'est pas toujours le cas, ensuite de quels problèmes il s'agit. Mais nous y reviendrons.

L'existence, en France, de communautés organisées regroupées dans l'espace est un fait absolument marginal. De très faibles dimen-



sions, hétérogènes, le plus souvent, sur le plan culturel, ces concentrations ne correspondent pas non plus à des microsociétés. D'ailleurs, jusqu'à maintenant, la structuration communautaire est particulièrement faible en France, et elle ne se fait pas particulièrement sur une base territoriale. Les populations immigrées sont globalement caractérisées par une grande homogénéité socioprofessionnelle (71 % des actifs étrangers sont ouvriers, contre une moyenne nationale de 36 %), tandis que la crise entrave les possibilités de qualification. Il y a là, malgré une tendance à une certaine mobilité sociale pour les enfants scolarisés en France, bien des difficultés pour organiser des communautés hiérarchisées et auto-organisées, disposant d'un minimum d'autonomie. Les réseaux relationnels, communautaires si l'on veut, sont plutôt étendus dans l'espace, et fondés sur des relations non institutionnelles, de type familial, villageois ou régional. Le cas le plus exceptionnel, sans doute, concerne la population pour laquelle on en parle le moins, en tout cas pour laquelle on n'agit ni le spectre du défaut d'intégration ni celui du ghetto. L'organisation communautaire de l'immigration portugaise est sans doute celle qui est la plus dense, basée à la fois sur des réseaux multiples et ramifiés, et sur une importante vie associative (4).

Quant au contrôle, il est, lui aussi, moins territorial que social ou ethnique. La rigueur de la distinction entre « réguliers » et « clandestins » censée justifier la prétendue politique d'intégration des premiers, entraîne une suspicion d'illégalité pour tous, et une grande mobilisation policière. Les associations automatiques immigrés = nuisances (bruit, nombre d'enfants évidemment mal élevés, odeurs, dégradations...) et immigrés = délinquance entraînent une surveillance sociale hors du commun, qui va des voisins aux institutions, en passant par les administrations, l'encadrement social, etc. D'un autre côté la proportion des jeunes dans les grands ensembles, nettement supérieure à la moyenne nationale, et généralement supérieure aux taux des communes où ils sont implantés entraîne l'inquiétude, que le contrôle policier tente de rassurer. Le cumul des « motifs » particuliers de contrôle produit des effets explosifs. Il ne suffit pas à définir des ghettos.

#### LE MODELE FRANÇAIS

S'il n'existe donc pas à proprement parler des ghettos en France, il n'est pas absurde, au vu de l'expérience historique et internationale, de se demander pourquoi. Tel n'est pas le sujet de cet article, mais, pour le dire brièvement, on peut signaler que la formation d'enclaves territoriales de minoritaires suppose des modèles institutionnels et culturels très oppo-

sés à ceux qui ont toujours prévalu en France. Les regroupements, les affirmations identitaires minoritaires, les expressions communautaires organisées sont depuis longtemps considérés comme inquiétants. L'assimilationnisme « à la française », de tradition jacobine, universaliste et centralisatrice, limite au maximum les particularismes, considérés comme des dissonances grosses de fractures sociales. L'unité de la nation, entité abstraite et plus ou moins organique, est conçue comme un lien associant directement l'individu et l'Etat, sans représentation collective de type communautaire. L'organisation « ethnique » est illégitime et fort mal perçue, d'où, aussi, la quasi-impossibilité de former des lobbies. Le ghetto n'est possible que dans une relation qui tout à la fois reconnaît et impose l'altérité ethnique dans la vie sociale et politique globale. Ici, les pratiques discriminatoires, les discours et les discriminations ont bien un certain effet d'imposition, mais non de reconnaissance.

Les cultures minoritaires ne sont que faiblement tolérées, et seulement à condition d'être relativement silencieuses, peu visibles, limitées à la vie privée ou de pouvoir être folklorisées (si l'on en cherche une preuve, « l'affaire des foulards » sera suffisamment exemplaire). Il n'y a certes pas que des défauts

dans ce modèle français, ne serait-ce que parce qu'il a empêché, jusqu'ici, la formation de ghettos. Mais il ne suffit pas de s'en réjouir ; il faut aussi se demander quel fut le prix payé par les immigrés pour y échapper.

**En fait, ce qui est la règle, en France, ce n'est pas le ghetto, c'est la cohabitation pluri-ethnique. Et il semble bien, d'ailleurs, que c'est cela même qui est, en fait, jugé problématique. JOUER AVEC LE FEU**

Il faut donc cesser d'accepter de jouer ce jeu-là. Dans les problèmes actuels, dans la façon de les poser et de tenter de les résoudre, il n'y a pas, que je sache, de consensus politique. Les désignations communément admises ne recouvrent pas des analyses communes. Autant faire, alors, éclater cet apparent consensus : il se fait sur le dos de ceux qui en subissent les effets. Et c'est là, me semble-t-il, que réside l'enjeu central de l'usage social du terme de « ghetto ». En désignant ainsi, au mépris de toute tentative de définition rigoureuse, même très élargie, des secteurs urbains ou péri-urbains, on participe, fondamentalement, d'un processus de stigmatisation, qui associe, comme pour mieux les piéger, des populations et leurs lieux de résidence.

L'analyse des faits qui ont conduit à la dévalorisation, puis à la crise des ensembles de logements sociaux — dans lesquels la présence de familles immigrées fonctionne comme symptôme de gravité — est maintenant connue. Ce n'est que depuis peu que le logement social remplit son rôle social. On oublie généralement que pendant les années d'expansion, les couches moyennes ont transité par le HLM avant d'accéder à la propriété. C'est leur départ qui a laissé la place aux populations plus démunies, et avec elles, à des familles immigrées. Encore faut-il rappeler que celles-ci n'ont jamais eu des chances égales à celles des Français de même catégorie socioprofessionnelle d'y accéder. Le chômage, la récession et la diminution considérable de la construction de logements ont bloqué les trajectoires résidentielles des nouveaux habitants des HLM, immigrés compris, devenus « captifs » de leur logement. Dans le même temps, les problèmes de gestion et d'entretien de ces cités s'aiguisaient. Il fallait aux communes et aux organismes de logements sociaux des moyens considérables pour enrayer la dégradation accélérée du bâti, et pour assurer en même temps l'aide sociale aux habitants. Or il est bien vrai que ces coûts nouveaux ont pesé sur des communes ouvrières — celles qui ont construit et accepté des logements sociaux sur leur territoire — dont les ressources, dans le même temps, s'amenuisaient du fait de la crise et de la désindustrialisation.

Le cadre municipal, dont l'autonomie a été renforcée par la décentralisation, est insuffisant pour la résolution de ces problèmes, et il a fallu trouver de nouvelles procédures d'in-

tervention pour la réhabilitation de ces quartiers en crise. On peut discuter des solutions mises en place, qui ne résolvent qu'une partie des problèmes, faute de remettre en cause le découpage des prérogatives et des territoires géo-politiques. Mais ce qui m'intéresse ici au premier chef, c'est l'effet social de l'étiquette « ghetto » apposée sur tel ou tel grand ensemble ou cité.

On a beau, parfois, user de l'expression « ghetto de la misère », la connotation principale du terme est, d'abord et essentiellement ethnique. L'effet social de la désignation est, quoi qu'on en veuille et quoi qu'on en dise, extrêmement clair : les familles immigrées sont celles qui font problème. Que les familles dites « lourdes » (monoparentales, nombreuses, « cas sociaux »...) leur soient associées n'y change rien, bien au contraire. D'ailleurs, si l'on ne parlait que de la pauvreté et des cas sociaux, on aurait sans doute choisi d'autres mots, la « zone » par exemple, tant usité autrefois.

J'exagère ? Je m'égare ?

Au contraire, j'oublie l'essentiel.

Les témoignages abondent : l'effet de la désignation sociale est tel qu'on refuse parfois un emploi du fait du lieu de résidence. Aux contrôles policiers « au faciès » s'ajoute désormais la présomption de culpabilité « à l'habitat ». Et puis, à force de dire aux gens qu'ils vivent dans des ghettos, ils finissent eux-mêmes — non sans mal, il est vrai — par le croire. Ils participent alors involontairement à la stigmatisation qui les frappe, renouvelant ainsi le mécanisme typique de la participation des dominés à leur propre domination. Ils ne finissent pas de subir les conséquences de cette dépréciation, au point de se décourager et de se dévaloriser à leurs propres yeux. C'est « la galère », le cumul des obstacles sociaux et psychologiques, éventuellement la délinquance ou la révolte. Mais c'est aussi — puisque, qu'on le veuille ou non, il n'est de ghetto qu'ethnique — le renforcement des préventions contre les immigrés, l'autorisation subreptice du racisme qui se manifeste dans le refus de cohabitation, l'encouragement au réflexe « petit-Blanc ».

#### LOGEMENTS STIGMATÉS

Les politiques de réhabilitation et de développement social de ces quartiers en subissent les effets, et à divers titres. Les ghettos, ça ne se « revalorise » pas, ça se supprime. Affectées de contradictions internes, ces opérations peinent parfois à montrer l'efficacité que les crédits, le personnel et les bonnes volontés qui y sont engagés pourraient faire espérer. Quant à la « participation des habitants » à ces opérations, à supposer qu'elle soit réellement souhaitée, elle ne contrebalance pas le poids du stigmaté.

Enfin, au nom des problèmes posés par ces

« ghettos » modernes, il est devenu pratiquement impossible aux familles immigrées — et surtout à celles qui subissent la plus violente discrimination, et qui ont donc plus encore besoin de la protection du droit public — d'entrer aujourd'hui dans une HLM. Voilà, aussi, à quoi sert la désignation de « ghetto » : à instaurer des quotas, au nom de la recomposition sociale des cités (vous y croyez, vous, au retour des couches moyennes ?) et de la répartition « équitable » des immigrés (à quand la répartition équitable des ouvriers, des RMistes, des mères célibataires... ?). Des logements restent vacants, faute de candidats au profil et aux revenus exigés.

La situation à laquelle on aboutit est proprement extraordinaire : au nom de la lutte contre les ghettos, on fait entrer la discrimination ethnique dans l'administration publique. La fin paraissant justifier les moyens, la loi ne s'applique désormais plus aux organismes de logements sociaux qui sélectionnent les candidats au logement sur la base de critères illégaux. Les listes d'attente pour l'obtention d'un logement social s'allongent, tandis que des logements restent inoccupés. Certains demandeurs craignent désormais d'habiter des cités désignées comme ghettos, par crainte du voisinage des immigrés, et de la dévalorisation qu'ils en subiraient. L'étiquetage en tant que « ghettos » accélère la dépréciation de certains cités, tandis que le stigmate colle à la peau de leurs habitants, les empêchant de « s'en sortir », au sens propre comme au sens figuré. Abandonnés au marché privé du logement, qui, d'ailleurs les accueille prioritairement (5), dans une situation qui s'est considérablement tendue depuis quelques années, les immigrés risquent de voir leurs conditions de logement s'aggraver par le renforcement de la double ségrégation sociale et ethnique qu'ils y ont toujours subie, et qui désormais touche aussi le logement social.

Le ghetto est aujourd'hui dans les têtes, il n'est pas certain qu'il ne soit pas, demain, dans les faits. **La prétendue lutte contre les « ghettos » risque, in fine, d'en permettre la réalisation.**

Véronique de Rudder

\* Chargée de recherches au CNRS.

(1) Conférence de presse du 27.9.1973.  
(2) Qui sont les « immigrés » ? Les étrangers résidant en France ? Ceux-là seuls qui y résident régulièrement ? Les personnes qui, provenant d'un autre pays, s'y sont implantées, et qui peuvent, ou non, être de nationalité française ? Les enfants d'immigrés qui n'ont jamais migré, et qui peuvent, eux aussi, être français ou étrangers ? En tirant leur ouvrage La fin des immigrés (éditions du Seuil, 1984), Françoise Gaspard et Claude Servan-Schreiber avaient bien montré l'obsolescence qui, en toute rigueur, aurait dû affecter le mot.

(3) C'est ce que l'on appelle, en langage technique, les « discours auto-réalisants », ou les « prophéties créatrices ».  
(4) Voir Albano Cordeiro. Enfermement et ouvertures : les associations portugaises en France, Paris, CEDEP, 1986.  
(5) On ne parle que des grands ensembles et des cités HLM, mais on oublie que c'est dans le parc de logements privés que se logent, très majoritairement (75 %), les populations étrangères.



Belleville : l'infrastructure de certains quartiers construit lieux de rencontre et de convivialité.

## L'HEXAGONE



Willy Vahneuer/Arta

## DANS L'AMBIGUÏTÉ

L'immigration et la gestion du concept de « différence » sont apparues récemment dans le champ des interrogations sur la ville. Nora Seni et P. Jean-Louis, y voient la crainte de stigmatiser l'« étranger » et une tradition assimilationniste aujourd'hui mise en cause. D'où l'ambiguïté d'un discours hexagonal embarrassé.

Lorsque Hubert Prévot tient une conférence de presse pour annoncer la création d'un secrétariat général à l'Intégration, des journalistes présents se sont étonnés de n'avoir entendu énoncer à aucun moment le mot d'immigré ou d'étranger, ou de communauté culturelle. Pour quoi alors ce secrétariat, pour qui ? Cette omission n'est ni fortuite, ni isolée, ni due au hasard. L'inhibition à faire référence à la diversité ethnique, culturelle de la population est un trait caractéristique de l'Etat français. Elle descend tout droit de la déclaration des Droits de l'homme. Le citoyen que décrit la charte de 1789 est un homme détaché de toute appartenance ethnique et religieuse. Ne peuvent être reconnues ni les structures de parenté dont il est issu, ni la diversité des langues, ni les solidarités de fait léguées

par l'histoire. De cette appréhension du citoyen il résulte que seuls l'individu et la nation — en tant qu'ensemble d'individus — sont légitimes. Toute structuration communautaire ne peut être que méconnue. C'est ce que J. Krulic appelle « l'individualisme anthropologique et la tradition républicaine (1) ». On comprend alors en quoi cette tradition fait de l'immigrant quelqu'un qui est censé disparaître dans l'identité nationale, et ce, sans que celle-ci soit modifiée par son passage. On conçoit aussi que le Premier ministre soit embarrassé, au-delà des considérations politiques et électorales, par la nécessité d'annoncer des mesures spécifiques pour une portion particulière de la population. Michel Rocard s'est certainement fait violence en renforçant un dispositif propre aux immigrés, au lieu de s'en tenir à une politique de droit commun.

Mais de quel cadre de droit commun relevaient jusque-là le logement et l'environnement urbain des immigrés ? En l'absence d'une politique de logement spécifique, l'intervention étatique s'est bornée à des actions de relogement. Il faudra attendre 1981 pour assister à la mise en place des opérations de Développement social des quartiers (DSQ) qui combinent action urbanistique et action sociale. Elles sont conçues comme des démarches globales et de longue durée. Les propositions portent sur la transformation de la ville, la réhabilitation des logements, le désenclavement des secteurs les plus délaissés. Elles concernent également la vie sociale et culturelle, l'éducation, la formation professionnelle et l'action judiciaire et policière. Cependant, alors que les « îlots sensibles » contiennent en général un pourcentage élevé de familles étrangères, souvent désignées comme responsables de leur dévalorisation et des tensions raciales qui y règnent, la présence de ces familles n'est pas explicitement prise en compte dans l'élaboration des politiques de DSQ. Il n'y a, par exemple, pas d'annexe relative au problème de la cohabitation inter-ethnique parmi les vingt annexes techniques de la circulaire du 22 mai 1989 sur le Développement social urbain (DSU). Alors que les communautés ethno-culturelles sont une composante fondamentale du paysage urbain à revitaliser, leur prise en considération n'est ainsi jamais explicite. Cela semble d'autant plus « incompréhensible » que lors de l'évaluation de ces opérations, le destin du « facteur immigré » sert de mesure. En effet, le « succès » de ces interventions est en partie lié à la dilution du caractère ethnique du quartier considéré. Parallèlement, le ministère de l'Équipement, inquiet des conditions d'habitat « des plus démunis », commande un rapport sur l'attribution des logements sociaux. Le rapport Geindre (novembre 1989) témoigne du début, sinon d'une politique, du moins d'un constat brûlant : la nécessité d'améliorer les conditions urbaines des exclus du logement social. Ce compte rendu définit les moyens :

- 1) d'évaluer, pour pouvoir le gérer, le parc HLM dont dispose l'Etat par l'intermédiaire du quota réservé aux préfetures ;
- 2) d'instaurer une politique contractuelle avec la participation des collectivités locales pour l'attribution des logements sociaux.

Le rapport présente principalement deux propositions : le Programme départemental d'accueil (PDA) et le Contrat d'occupation du patrimoine social (COPS). Ces dispositifs ont pour objet d'ouvrir le logement social aux plus bas revenus et « aux populations originaires des DOM-TOM, d'Afrique ou du Maghreb, quelle que soit la nationalité ». Cette dénomination n'illustre-t-elle pas, à nouveau, ce qu'une analyse textuelle du discours

étatique mettrait en évidence, à savoir une réticente à prendre en compte l'aspect pluri-ethnique paysage urbain ?

## L'IMPOSSIBLE COMPARAISON

A l'inverse, les Britanniques affichent le relief de leur choix en politique de la ville. Les planificateurs anglais introduisent dans leur stratégie de revitalisation des *Inner City* élaborée en 1978, des mesures qui tentent de répondre aux besoins particuliers des *Ethnic Minorities*. Cela se fait en accord avec les *Race Relations Act* (RRA) de 1968 et de 1976 qui visent à supprimer les mécanismes de ségrégation, qu'ils soient volontaires ou involontaires. La *Commission for Racial Equality* (CRE), institution financée par le Home Office mais indépendante de ce ministère, veille à l'application de cette loi (RRA). Par



des organes de contrôle, l'ethnic recording (enregistrement statistique des données ethniques) et l'ethnic monitoring, elle passe au crible les attributions des logements municipaux et enquête sur les pratiques des organismes de crédits immobiliers. Enfin, la CRE a pour rôle de promouvoir l'égalité raciale et le bien-fondé de son action auprès de l'opinion publique.

On est loin d'une telle approche en France. Certes le cas français et le cas anglais ne sont guère comparables, mais sur quoi s'appuie encore aujourd'hui dans « l'Hexagone », le refus d'exhiber la spécificité des mesures prises ? Car une chose est de faire respecter et de tenir à la particularité du modèle français qui s'oppose à une juxtaposition des communautés qui s'autogèrent (modèle libanais), ou même au modèle anglo-saxon où chaque communauté d'origine reste fortement fermée sur elle-même, autre chose est de laisser faire, parce qu'on ne peut pas prendre des mesures visant une tranche particulière de la société, des mécanismes de ségrégation qui atteignent des propositions, dans le domaine du logement, susceptibles de menacer les fondements du droit commun. En effet et pour la première

fois en France on assiste à l'émergence de véritables ghettos, à des quartiers où les bandes de jeunes se constituent sur des bases ethniques, les Blacks, les Feujis, les Arabes, ce qui n'existait encore pas vers le milieu des années quatre-vingt. Dans ce contexte le refus d'énoncer la spécificité des mesures prises peut s'expliquer, dans le meilleur des cas, par une volonté de ne pas « stigmatiser ». A cet égard, la démarche des chercheurs de notre pays a pendant longtemps fait écho à la « réticence à l'ethnologie » de l'Etat français. Gérard Noiriel évoque dans un entretien au journal *Libération* du 28 novembre 1990 le peu d'intérêt que les historiens ont manifesté pour l'immigration et il ajoute comme élément d'explication que « la trace des origines disparaît vite dans le modèle assimilateur français ». Mais si l'immigration a tout de même bien été objet de recherches historiques, économiques, démographiques, il faudra attendre la fin des années soixante-dix pour voir émerger des études anthropologiques portant sur les manières de vivre et de faire des différentes cultures immigrées. L'immigration n'est apparue que très récemment dans le champ des interrogations sur la ville. Là encore, la crainte de stigmatiser a joué un certain rôle. Pourtant on aurait pu s'attendre à ce que les chercheurs aient gardé en mémoire le fait que ce même argument avait été avancé contre le projet de logements sociaux pour la classe ouvrière au XIX<sup>e</sup> siècle. On redoutait alors également de « sursignifier » par des mesures spécifiques l'appartenance, des individus à une catégorie défavorisée. Ces scrupules furent balayés lorsque les nécessités économiques et sociales se sont imposées. Doit-on encore avoir des états d'âme à prendre des mesures spécifiques et « stigmatisantes », alors même que le rapport Geindre souligne que « la montée des difficultés de cohabitation, que renforce une plus grande hétérogénéité sociale, ethnique et culturelle des populations urbaines, a aussi largement contribué à généraliser des pratiques plus ou moins explicites de sélection des demandeurs » ? Cette phrase témoigne de la reconnaissance du relief ethnico-culturel de la ville et de la discrimination qui en est le corollaire. Peut-on encore soutenir la légitimité d'une absence de politique « logement immigré » ? Comment peut-on, dans le cadre d'une telle absence, pousser au « brassage » de population de revenus et d'origines différents, veiller à ce que ne se constituent pas des quartiers ethniques et de misère. Une politique de logement ne se réduit pas à consacrer certains types d'habitants à une population donnée, mais elle doit déjouer les mécanismes et la ségrégation par l'instauration de dispositifs qui identifient, surveillent, entravent ces mécanismes.

# ITINERAIRES HORS MURS

**Psychosociologue, Joëlle Bordet travaille depuis plusieurs années avec des jeunes sur les processus de sortie de la cité. Un travail de rencontres et d'itinéraires. Chemins de jeunes en ville parsemés d'interrogations.**

## « MOI, JE SUIS D'ICI »

Aujourd'hui les « beurs » revendiquent leurs particularités. De leurs appartenances culturelles, linguistiques et souvent religieuses, ils ne font pas mystère. Peut-on pour autant dire qu'ils « s'autostigmatisent » ? Simultanément, ils exhibent les signes de leur intégration à la société française. Leur utilisation des médias, des mécanismes institutionnels et juridiques, les formes de leur affirmation, démontrent, s'il en est encore besoin, qu'ils sont intégrés. Intégrés et produisant les moyens de leur visibilité au sein de cette société. Les beurs ne sont pas seulement le symptôme d'un nouveau statut des « immigrés » et du processus d'insertion en France, mais bien le signe que la société française elle-même se transforme en profondeur. Le « phénomène beur » est une injonction à réorienter notre regard des conditions d'intégration vers la transformation qui autorise que soit reconnu le relief culturel de la société française. L'Etat ne s'y trompe d'ailleurs pas en créant le secrétariat à l'Intégration. Un secrétariat qui montre cependant quelque réticence à énoncer l'objet même de sa mise en place, mettant ainsi en évidence le dilemme qui paralyse l'action de l'Etat. D'une part, le poids d'une réalité contemporaine devenue incontournable, de l'autre, la pesanteur d'un pli historique pris par les institutions françaises. De ce nœud la politique rocardienne se dégage en réagissant au coup par coup. C'est, par exemple, au lendemain des émeutes de Vaulx-en-Velin que M. Delebarre a annoncé au Conseil des ministres le projet de loi « anti-ghetto ». Mais à ce rythme-là on laissera se développer des villes à deux vitesses. Que des ghettos côtoient les zones résidentielles heurte peut-être moins la perception du monde des Américains. Ils conçoivent en effet volontiers qu'il existe ceux qui réussissent et les autres. Jusqu'aux années quatre-vingt, ce type de dualité aurait été difficilement accepté sur une grande échelle en France. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Le mouvement lycéen de novembre a montré une indifférence certaine à l'égard de ces autres jeunes qui n'étaient que des casseurs menaçant la recevabilité de leurs revendications. Aucune interrogation ni curiosité, aucun souhait de comprendre les moteurs de cette casse n'ont émaillé les déclarations des lycéens soucieux, à juste titre, de se démarquer de ces bandes. Si même ceux qui auraient pu être, à d'autres moments, des compagnons de jeu, entérinent l'altérité irréductible et sans espoir des « casseurs », c'est que peut-être, de l'évolution à deux vitesses, on commence à goûter les fruits.

**Nora Seni,**  
maître de conférences  
à l'université de Paris VIII,  
Institut français d'urbanisme  
**Philippe Jean-Louis,**  
étudiant à l'université de Poitiers

J. J. Krulic. L'Immigration et l'Identité de la France. Mythe et Réalités in Pouvoirs, n° 47, 1988, p. 40.

La cité des M..., une cité ordinaire ; des barres en béton des années 60, des immeubles plus récents en bordure, une réhabilitation en cours. A l'extérieur de M..., en bordure de l'autoroute un espace frontalier de la banlieue. Etre de, se reconnaître de la cité : une distinction entre les jeunes. Ceux qui disent en être et ceux qui disent surtout : « *Moi, je n'en suis pas.* » Alors être jeune dans la cité ? Pour ceux qui n'en sont pas, cela signifie dans leur représentation continuer à aller à l'école, ne pas être dehors au pied des tours à toute heure du jour et de la nuit, ne pas avoir à faire avec la police, la drogue... et puis, au fil de son enfance et de son adolescence, marquer la différence.

Pour les jeunes de la cité, c'est en être ; sentiment d'appartenance qui pour chacun s'exprime de façon spécifique mais qui indique que la cité est un lieu de vie. Comment l'endroit où l'on habite devient-il un lieu de vie, au sens parfois du refuge, du havre, parfois du boulet, souvent d'une force attractive dont il est difficile de se défendre ? « *Je ne sais pas ce qu'elle me fait cette cité-là, mais je ne peux pas ne pas y revenir. Peut-être parce que je ne m'y sens pas seule* » (Sylviane).

Question complice, à tenter d'élaborer dans la compréhension des dynamiques familiales, de leurs itinéraires d'hier et d'aujourd'hui, dans les possibilités du jeune d'investir ou non un projet d'avenir un élément important de la question : leur relation à la ville.

## ALORS, ON VA A ROSNY II ?

La cité... la ville : être jeune de la cité, c'est aussi se repérer et se définir par des lieux dans et hors de la cité : la tour, la supérette, le porche entre la boulangerie et la poissonnerie, mais aussi Rosny II, le commissariat de police, la place de la Mairie, Paris. Ce sont des interlocuteurs : la police, les adultes de la ci-

té, les animateurs sociaux. Et puis ce sont des activités : les petits boulots, le deal, le trafic... Si l'on retrouve là souvent les mêmes lieux, les mêmes interlocuteurs que les frères aînés, le rapport instauré avec eux est bien différent. La relation à la ville aussi.

Paris est un lieu de plus en plus inaccessible, avec la multiplication des contrôles de police, les manifestations de rejet, l'argent de plus en plus omniprésent et puis peut-être des processus moins directs mais importants : ne plus pouvoir se sentir en relation avec un lieu. Alors, le RER, le métro : de nouvelles mobilités mais qui ne signifient pas forcément l'accès à la ville.

## UNE NOUVELLE CENTRALITE URBAINE ?

Pour beaucoup d'entre ces jeunes, le centre attractif est Rosny II. Un grand centre commercial, une grande rue piétonne couverte, un ensemble de magasins de marques, des restaurants à des prix divers. Et puis la possibilité de stationner, de se donner rendez-vous, de la rencontre hors de la cité...

Ne serait-ce pas l'émergence de nouvelles centralités urbaines, ou bien est-ce un processus d'exclusion de la ville ? Question complexe qui, selon son mode d'élaboration et de réponse, peut conduire à des perspectives et des conceptions de l'intervention urbaine et sociale très différentes.

## SORTIR DE LA CITE

Sortie... question centrale des adolescents. Sortir de la famille, sortir de la cité, pour beaucoup, la question est présente.

Les moments et les modalités en seront très différentes pour chacun, l'issue n'est pas évidente. Une proposition : les façons dont on sort de la cité ne sont pas les mêmes pour les jeunes de la cité que pour les jeunes dont le centre d'appartenance est la famille.

Comment la vie sociale, les modes de sociabilité et d'appartenance à la cité influent-elles sur les processus ? Autant de questions qui doivent être réfléchies au fil des itinéraires, des rencontres pour éviter une réponse unique qui renforcerait la stigmatisation de la cité et pour ouvrir à la complexité des histoires de chacun et à l'inconnu de l'avenir.

**Joëlle Bordet**

Voir l'article de Joëlle Bordet dans « Connexions » n° 52, enquête auprès des jeunes des cités. Elle est également l'auteur d'une thèse en cours sur « Le labyrinthe de la cité : étude des processus et modalités de sortie des adolescents vivant dans une cité ». Ses ouvrages de référence : G. Du-ret, « La galère, jeunes en survie » (Fayard) et Cl. Calogirou, « Sauver son honneur » (L'Harmattan).

**Tu sais, y en a ils ne voudront pas te parler, ils sont pris dans les murs de la cité. Ahmed, 1986.**



Willy Vainqueur / Aria

# BISSON C'EST BELLEVILLE

Dans la rue Bisson, à Belleville, dans Paris, se trouve un foyer de travailleurs africains. Depuis 1987, ils se battent contre la menace d'expulsion. Aujourd'hui, ils proposent un plan de rénovation. Chronique.

**O**n reste perplexe devant la décision du Bureau d'aide sociale de Paris qui entame en 1987 une procédure d'expulsion des résidents, assortie de propositions de relogement dans d'autres structures. Outre le fait qu'une bonne partie des travailleurs concernés sont employés par la mairie, il paraît quelque peu scandaleux de désigner à la casse un bâtiment livré flambant neuf en 1977, soit neuf ans auparavant.

A moins que l'îlot inclus dans cette zone d'aménagement concertée (ZAC), objet de réhabilitations et lieu de nouvelles constructions (privé et locatif social) ne daigne pas conserver 130 résidents à la couleur de peau trop voyante. Pourtant, comme le note Jérôme Lévesque, un architecte qui s'est intéressé à la question Bisson, il y a au moins quatre bonnes raisons non seulement au maintien de ces travailleurs, mais aussi à la réhabilitation du foyer : d'une part, ce bâtiment n'a que douze ans d'âge, d'autre part, ses habitants y vivent depuis plusieurs années, ensuite, il est de notoriété publique que Belleville tire sa richesse et son pittoresque de l'hétérogénéité des communautés qui l'animent depuis plusieurs décennies, enfin, Belleville a encore une image de village typiquement... parisien, avec ses bistrotts, ses restaurants, ses commerces divers et variés.

## DEGRADATION PROGRAMMÉE

Géré par le BAS depuis 1978, le bâtiment risque, si des mesures urgentes ne sont pas prises, d'entrer en réel état de dégradation : fuite de toiture, ventilation mécanique contrôlée



A l'intérieur du foyer : comme dans un village

défaillante ce qui induit une détérioration des plâtres et des peintures, ascenseurs en panne. Deux étages sont fermés depuis 1986 sur décision du BAS. Comment s'étonner d'une telle dégradation, puisque braquée sur l'expulsion des locataires, la ville s'en désintéresse royalement en retournant dès 1987 les montants des loyers à leurs expéditeurs. De ce fait, les résidents ont élu un comité qui depuis court au plus pressé. Brahim Camara, responsable du comité, souligne à ce propos que le BAS a touché durant l'année 1988, le montant de l'APL (Aide personnalisée au logement) dont bénéficie une partie, très minoritaire, des résidents. Malgré cette dégradation que l'on est tentée de qualifier de programmée, le foyer Bisson ne partage pas les problèmes plus graves (délinquance ou trafic de drogue) qui existent ailleurs. Aucune forme

# BISSON DOIT VIVRE



d'hostilité de la part du voisinage ne s'est jamais manifestée. Une pétition, lancée il y a quelques mois, demandant aux gens de se solidariser avec les locataires menacés d'expulsion avait recueilli plusieurs centaines de signatures.

## AU CŒUR DU CONFLIT

Voilà pour le contexte. Venons-en à l'action en justice qui oppose les parties en conflit. D'un côté, la ville de Paris propriétaire du terrain, la société « Le logement français » à laquelle la ville a consenti un bail emphytéotique (1), et le BAS devenu gestionnaire pour « Le logement français ». De l'autre, les résidents, leur comité ainsi que le comité de soutien composé de nombreuses associations humanitaires, syndicales et politiques (2). A ce jour, les requêtes d'expulsion ont été déboutées. Notamment, par le fait que le tribunal administratif de Paris a déclaré nul le bail conclu entre

la ville et « Le logement français » (en raison de l'incompatibilité de la transaction avec les principes liés au caractère public de la propriété du domaine.) D'où la nullité aussi de la gestion par le BAS. Ces vices de forme paraissent bien paradoxales, venant de la part de responsables et d'élus. Toujours est-il que le tribunal ne reconnaît désormais plus que la ville comme interlocuteur légal.

## OUVRIRE LE FOYER

Quel est maintenant l'avenir de cette situation, bloquée depuis plusieurs années ? Il semble que le projet de réhabilitation présenté par les deux comités ait quelque chance d'aboutir pour peu que les élus et les fonctionnaires de la mairie veuillent bien s'inscrire dans une logique de bon sens. De quoi s'agit-il ? Brièvement d'un véritable plan de rénovation qui inclut des travaux de réhabilitation du bâti et d'aménagement destiné à ouvrir le foyer sur le quartier. Ce projet retenu dans le cadre du concours « Couleurs de la vie, couleurs de la ville », élaboré par Jérôme Lévesque en collaboration avec les résidents, propose de créer au rez-de-chaussée et dans la cour intérieure (actuellement inutilisée) des espaces commerciaux : artisanat et produits africains ainsi qu'un restaurant ouvert aux résidents et au public. Ce qui aura pour effet de désengorger les « tisanières » que servent actuellement de cuisines.

Le projet est sérieux. Il innove vraiment. Par le fait particulier que les résidents tiennent à l'ouverture du foyer sur le quartier, à s'intégrer harmonieusement dans la vie sociale, culturelle, humaine de l'ensemble urbain dans lequel ils

souhaitent s'investir, tisser des relations. De son côté, le comité de soutien, composé de responsables associatifs et syndicaux bien connus des interlocuteurs de la ville sont non seulement engagés dans l'aboutissement du projet et dans la gestion future des structures d'accompagnement (coopérative par exemple). Ils sont de plus susceptibles d'avancer le nom d'une société prête à reprendre la gestion du foyer. C'est ce qui s'appelle des propositions concrètes et positives. Espérons qu'elles ne soient pas tombées dans une oreille définitivement sourde.

**Chérifa Benabdessadok**

(1) Un bail emphytéotique est conclu pour au moins 18 et au plus 99 ans et est donné à bas prix en échange d'améliorations convenues.

(2) Le MRAP a joué un rôle dynamique dans ce cadre. Pour toute information supplémentaire, s'adresser à Roland Mérieux, président du comité local 19<sup>e</sup>/20<sup>e</sup>, au siège national.

## REPERES CHIFFRES

Dans quelles conditions de logement vivent globalement les immigrés en France ? Des études fort complètes ont été faites sur le sujet, mais il nous a semblé utile de rappeler quelques chiffres succincts mais révélateurs. Ils sont extraits d'une étude de la Direction statistiques démographiques et sociales, publiée en juin 1990. Le total des résidences s'élèvent en France à presque 21 millions dont 1,3 occupés par des étrangers. Des chiffres d'enquête, quelques observations se dégagent :

1. Les étrangers vivent plus souvent que les Français dans des logements anciens. A contrario, ils sont moins souvent logés dans des immeubles récents (moins de 15 ans d'âge). Dans ces constructions modernes demeurent 22,5 % des ménages français, quand seulement 14,7 % des ménages étrangers y sont logés. En clair, il y a, à population égale, 50 % de Français en plus dans les immeubles les plus neufs.

2. Les étrangers sont également sous-représentés dans l'habitat individuel, quand un ménage français sur deux en bénéficie. La disproportion est inverse pour l'habitat collectif : 38 % des ménages français y demeurent pour les 2/3 des étrangers. Plus le nombre de logements dans l'immeuble est important, plus la proportion de familles étrangères y est forte. Ainsi, 30 % des étrangers vivent en HLM, pour 13,6 % des ménages français.

3. La proportion d'étrangers vivant inconfortablement est plus élevée que celle des Français. Plus de 11 % d'entre eux n'ont pas l'eau chaude (ou pas d'eau courante du tout). 14,6 % n'ont pas de WC dans leur logement et plus de 15 % n'ont pas d'installations sanitaires. Dans ces domaines, les chiffres pour les ménages français sont respectivement de 4,6 %, 6,2 % et 7,1 %. La conclusion à tirer est que, en dehors des HLM où les normes de confort sont identiques pour tous, les étrangers ont « tendance » à se voir imposer des conditions de logement plus dures, plus dégradées que les autres. On le savait. C'est désormais chiffré.

# AU NOM DE LA LOI

Ils font désormais périodiquement la « une » de l'actualité. Ils sont même condamnés par les tribunaux pour pratiques discriminatoires. Ils ? Des élus du peuple, des représentants de la République. Claire Rodier rappelle quelques faits mémorables.

**M**ars 1990. M. Wentzel, maire de Sartrouville, déclare publiquement qu'il ne délivrera plus de certificats d'hébergement, ces documents nécessaires aux étrangers candidats au tourisme pour obtenir un visa. La loi permet seulement aux maires de vérifier l'exactitude des déclarations des hôtes résidant dans la commune ? Qu'importe M. Wentzel, bientôt suivi par une cinquantaine de maires (sous la forme d'un appel dans *le Figaro Magazine*) justifie sa position par l'utilisation abusive que font les « faux » touristes de ces certificats d'hébergement pour venir grossir les rangs des clandestins.

Novembre 1990. M. Bernard, maire de Montfermeil, est cité en correctionnelle : il a fait voter par son conseil municipal la privation des services de cantine et d'entretien pour deux écoles maternelles ; repréailles, parce que, à la rentrée 1985, les directrices de ces écoles s'étaient refusées à respecter les consignes du maire de ne pas inscrire les enfants d'immigrés. L'argument ? Ces enfants font baisser le niveau de l'enseignement, au détriment des petits Français. Notons que M. Bernard a été condamné, en février 1988, pour ces pratiques discriminatoires. Le droit à l'enseignement public est prévu par les lois de la République.

**CLIMAT RACISTE ET XENOPHOBIE**  
Septembre 1990. M. Elvert, maire de Coulommiers, motive un arrêté municipal qui limite le stationnement des Gens du voyage dans sa commune dans les termes suivants : « Considérant que le campement et le stationnement sur la voie publique des Gens du voyage n'ayant pas de domicile fixe présentent de sérieux inconvénients et souvent même des dangers au point de vue de l'hygiène publique et de la sécurité des biens et des personnes... »



Montfermeil, cité des Bosquets

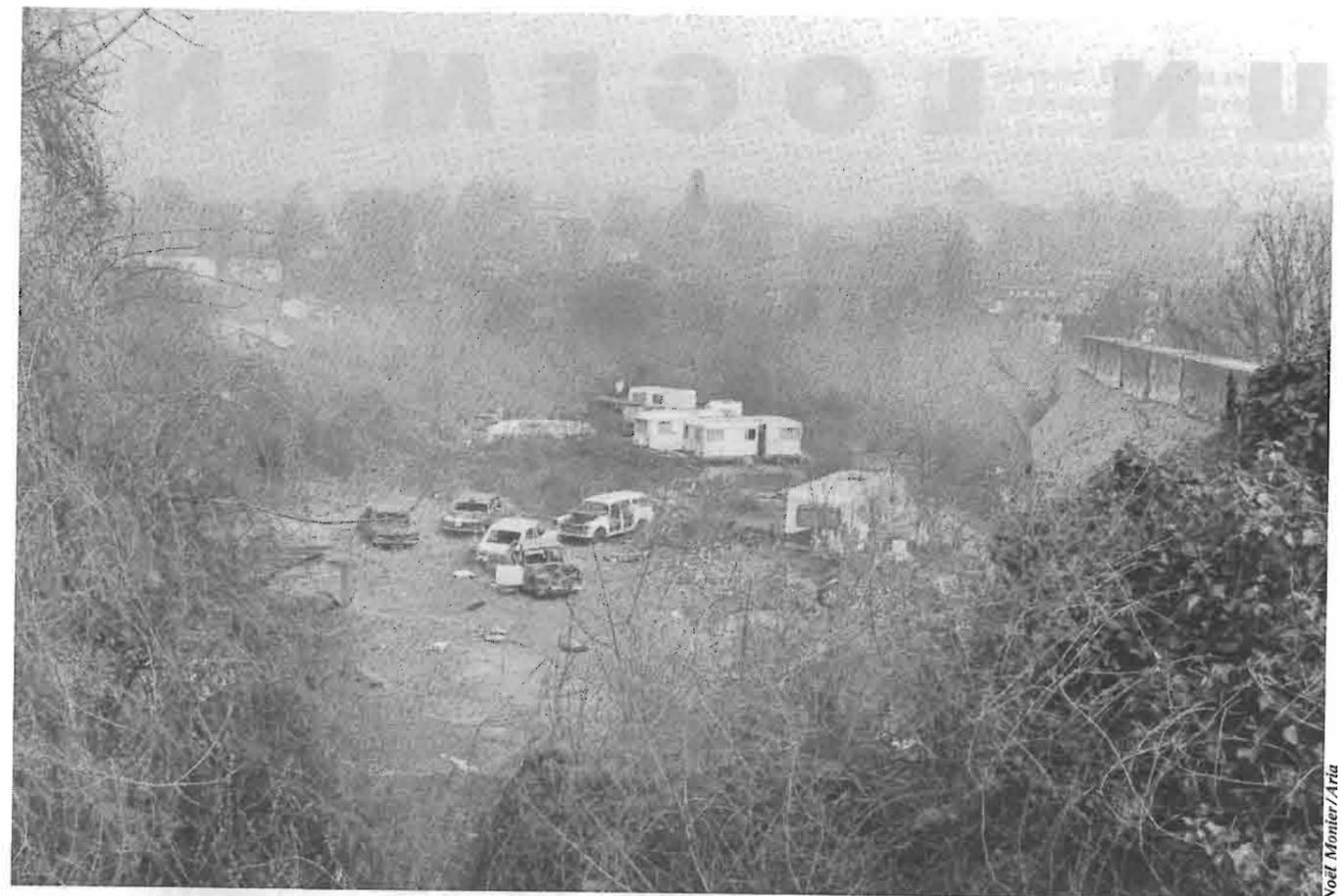
Citoyens français, mais toujours victimes du rejet et de la peur des « sédentaires », les Gens du voyage sont assimilés à des délinquants en puissance qu'il convient de cantonner loin des honnêtes gens.

Trois exemples récents, qui traduisent l'influence sur les élus d'un climat raciste ou xénophobe. Ils ne sont pas les seuls. Si M. Wentzel peut se réclamer d'être cohérent dans sa politique d'exclusion, certains maires, toutes couleurs politiques confondues, en font à leur guise. C'est souvent à la tête du client : telle mairie commence par refuser le certificat d'hébergement, et finit par l'accorder si l'on insiste ou l'on dispose d'une bonne recommandation. Evidemment, cela ne favorise ni l'identification du délit d'excès de pouvoir, ni l'efficacité des poursuites.

## REGLEMENTS KAFKAIENS

Dans d'autres domaines aussi, où s'inventent des règlements : essayez de vous marier si vous êtes étranger et de passage en France ; la loi ne vous demande qu'un justificatif d'identité et la preuve que vous êtes célibataire. Pourtant, dans la plupart des cas, la mairie exigera un titre de séjour. Si vous n'êtes pas en mesure de le fournir, vous voilà soumis à un risque : celui d'être signalé au procureur de la République, en application d'une loi abrogée depuis 1981 qui soumettait tout mariage d'étranger à son autorisation. Cette loi caduque, certains maires croient utile de continuer à faire comme si elle existait au nom d'une lutte contre l'immigration clandestine qui dépasse leurs pouvoirs.

On connaît les difficultés rencontrées, pour peu qu'on soit basané ou crépu, pour se loger. *Différences* a consacré, en janvier 1985, un dossier à ce sujet : aujourd'hui, le constat n'est pas plus optimiste. La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972, qui punit : « Toute personne fournissant ou offrant de fournir un bien ou un service qui, sauf motif légitime, hormis en matière de discrimination raciale, l'aura refusé soit par elle-même, soit par son préposé, à raison de l'origine de celui qui le requiert, de son sexe, de ses mœurs, de sa situation de famille, de son handicap ou de son appartenance ou de sa non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une



Noël Monier/Arta

**Les Gens du voyage sont assimilés à des délinquants en puissance qu'il convient de cantonner loin des honnêtes gens.**

religion déterminée, ou aura soumis son offre à une condition fondée sur l'origine, le sexe, les mœurs, la situation de famille, l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée », est en l'espèce quotidiennement bafouée. Qui plus est, elle est contredite par les discours, sinon les consignes officielles qui, au nom d'une répartition ethnique harmonieuse de la population, préconisent en fait la pratique des « quotas » dans le logement. La notion, à nos yeux scandaleuse, de « seuil de tolérance », qui faisait encore bondir les démocrates il y a quinze ans, est aujourd'hui banale au point qu'elle est apparue explicite-

ment dans les propos du chef de l'Etat. Un nombre croissant d'élus locaux n'a pas attendu cet aval officiel pour appliquer de façon de plus en plus zélée la loi non écrite qui consiste à rejeter dans tous les domaines de la vie de la cité tous ces « intolérables » plus ou moins imaginaires.

C'est ainsi que la mairie de Paris, condamnée en cela par le Conseil d'Etat, a voulu limiter le bénéfice d'une allocation troisième enfant aux seules familles françaises et originaires de la CEE. Cette tentative qui, cette fois, a échoué, visait à faire comprendre aux populations réputées inassimilables qu'elles ne pouvaient pas prétendre aux mêmes droits que les nationaux, en bref qu'elles étaient indésirables à Paris. Pour une condamnation, en partie due à notre vigilance à tous, combien de principes niés à toute occasion par des élus de la nation normalement chargés de faire respecter la loi et qui s'appliquent, par des pratiques abusives, à faire reculer le droit ?

Claire Rodier

## LA SEINE-SAINT-DENIS EN MOUVEMENT

Dans le département de la Seine-Saint-Denis, un projet urbain a été mis en place. Ce projet qui s'appuie sur le travail effectué par Plaine Renaissance, organisme d'étude créé par les villes et le conseil général, a déterminé la nécessité d'une mixité entre activité-habitat-formation. Des projets architecturaux concrétiseront ce programme. Dans le même temps, une charte intercommunale était signée entre les élus des différentes villes, résumant les besoins futurs du développement de La Plaine-Saint-Denis. Afin d'acquiescer les quelque 600 hectares dont il a besoin, le département entend utiliser son droit de préemption, mais aussi les services d'une société qu'il a nouvellement créée, la SEM (société d'économie mixte). Par ailleurs, cette charte envisage la création d'un « pôle de formation » pour que les chômeurs puissent s'adapter aux industries qui s'implantent dans la région.

M.-A. B.

# U N L O G E M E N T



Willy Vainqueur/Artia

Il faut gagner la bataille contre la précarité par l'insertion-logement.

## S I N O N R I E N

**Les prix du marché du logement en Ile-de-France augmentent de 20 % par an. La tension est d'autant plus grande que l'accroissement des populations en situation de précarité est flagrante. Jean-Paul Sbeghen propose un bref tour d'horizon.**

**L**es ménages proches du SMIC sont rapidement en situation d'insolvabilité : l'interruption de l'APL (Aide personnalisée au logement), le chômage, la maladie ou l'accident et c'est l'exclusion du patrimoine HLM. Les effets de la crise sont d'autant plus visibles que le marché est segmenté mettant les populations en difficulté sur les mêmes trajectoires les conduisant vers les mêmes quartiers, les mêmes ensembles d'exclusion. L'accès au logement social devenant difficile, il n'y a pratiquement plus de recours dans le parc locatif privé du fait de la disparition progressive d'un « habitat-social-de-fait » : loyers 1948, chambres de bonne, hôtels meublés, logements vétustes des centres villes. Avec la montée du chômage et l'instabilité professionnelle, les demandeurs de logements sociaux sont de moins en moins solvables, quand les organismes HLM confrontés à des difficultés financières diverses, dont les loyers impayés, renforcent leurs critères de sélection. Beaucoup de familles modestes qui avaient été invitées à accéder à la propriété viennent aujourd'hui grossir la liste des demandeurs de HLM, quand ils ne basculent pas directement dans la précarité.

### LES EXCLUS DU LOGEMENT

Les îlots de logements vétustes, notamment en petite couronne, sont très marqués sociologiquement, personnes âgées à faibles revenus, immigrés isolés ou en famille, retraités victimes du racisme des gestionnaires ainsi que ressortissants des DOM-TOM. Outre son inadaptabilité structurelle croissante, le parc social est de moins en moins capable de jouer son rôle d'habitat destiné au plus grand nombre. La faiblesse du taux de renouvellement est révélatrice de cette situation : 115 000 logements construits en Ile-de-France en 74, contre 45 000 en 89, soit une baisse de 60 %. Ces logements se répartissent ainsi : 21 % dans Paris, 41 % en petite couronne, 22 % en grande couronne et 16 % en villes nouvelles. Face à une demande sociale en hausse continue, il faudrait un effort considérable en construction neuve, soit : +

10 % pour Paris et + 26 % en petite couronne. Les chômeurs dans les HLM sont passés de 2,9 % en 78 à + 10 % en 87. Subissant la pression de tous ces facteurs de déséquilibres, souffrant de modes d'attributions perturbés par des mécanismes d'aides à la pierre et à la personne qui se sont dérégulés, le logement social connaît une situation paradoxale aberrante : le parc loge des ménages aux revenus de plus en plus bas et il se ferme aux familles ayant des revenus moyens. Les plafonds PLA (Prêts locatifs aidés) n'ayant pas varié de 83 à 88 ont amené à refuser des employés et ouvriers vivant avec un salaire unique et des couples de la catégorie des ouvriers qualifiés.

### LA REHABILITATION EN PERTE DE VITESSE

Il y a un risque grave à cantonner le parc social dans l'accueil des ménages en difficulté dans la mesure où il représente 15 % des résidences principales et plus de 30 % du parc locatif total. Il faut donc élargir son rôle. Il doit tenir compte de l'augmentation de la mobilité, du logement temporaire des jeunes, de l'accueil des personnes seules, des jeunes travailleurs, des cadres moyens jusqu'ici écartés du logement social...

Dans ce sens, le 1 % Logement est un outil privilégié. Contribution des employeurs à l'effort de construction, il permettait jusqu'à présent aux salariés de rapprocher leur logement

### LA LOI BESSON

La loi Besson s'appuie sur un principe inscrit dans la constitution française : « Le logement est un droit pour tous. » Le ministre du Logement a du pain sur la planche. Quelques ambitions de la loi qui porte désormais son nom :

– Obliger toutes les communes à construire des logements sociaux. Avant le 1<sup>er</sup> juin 1991, chaque département devra avoir mis sur pied un plan d'action-logement concret à l'intention des plus défavorisés, en concertation avec le préfet et le conseil général.

– Mobiliser les logements privés vacants et faciliter les opérations « mixtes » – privés et HLM. Par exemple, des propriétaires qui loueraient à des bénéficiaires du RMI ou à des étudiants seraient récompensés par certaines formes d'exonération d'impôts sur les revenus fonciers.

– Rendre plus efficace l'aide sociale aux plus défavorisés. En étendant l'Aide personnalisée au logement (APL) et l'allocation logement. Enfin, plus aucun locataire ne pourra être expulsé sans bénéficier d'une aide financière adaptée à sa situation.

de leur entreprise. Puisqu'il est aujourd'hui reconnu que le logement est « la clef de l'emploi et de la réinsertion », il doit matériellement précéder l'emploi. La Charte signée le 26 octobre 89 par les partenaires sociaux et les pouvoirs publics permet désormais l'intervention du 1 % Logement en faveur des populations démunies. Ainsi, généré par un pourcentage sur les salaires des salariés des entreprises, géré par les partenaires sociaux, il devient, d'avantage encore, un instrument en communication de solidarité en concernant aussi les salariés qui ne sont pas encore dans l'entreprise, notamment pour les jeunes en formation.

Pour ce faire le GIAPP a pris le dossier à bras-le-corps. Un chargé de mission négocie et impulse des conventions permettant de réaliser des programmes pour les plus démunis. Des Comités paritaires interprofessionnels du logement (COPARIL) où siègent des représentants des organisations syndicales d'employeurs et de salariés orienteront le 1 % Logement pour les « démunis », en tenant compte des réalités départementales.

### LES DEFAUTS DU SYSTEME

En limitant le 1 % aux entreprises de plus de 10 salariés dans le secteur industriel et commercial, le législateur a introduit une ségrégation entre les salariés. Les PME ou entreprises cotisantes au 1 % Logement, dont les salariés devraient normalement bénéficier, sont souvent oubliées car peu informées. Ainsi, à l'intérieur du système, de très fortes inégalités existent. Mis à part au tout début, les CIL ont toujours été dominés par le patronat : les représentants syndicaux n'étant qu'associés à la gestion.

Sans maîtrise du foncier par l'Etat, par la mise en place de ZAD, aucune politique crédible du logement, et du logement social en particulier, ne peut être sérieusement envisagée en Ile-de-France. Il faut rappeler que le loyer HLM sert, au prorata de la surface occupée, à payer durant 35 ans au plus, le coût de la construction du logement. Cependant de trop nombreux ménages s'endettent dans l'accession en faisant la constatation qu'une fois à la retraite, surtout suite à des travaux, ils ne seront plus en mesure de payer leur loyer de HLM. Ils devront alors se résoudre à finir leurs jours dans un hospice. Pourtant on devrait considérer qu'un locataire qui a occupé un logement HLM en payant son loyer durant 35 ans a fini de rembourser la construction de son appartement. Arrivé à la retraite, s'il doit continuer à payer les charges, il ne devrait plus payer de loyer. Ce serait une mesure de justice sociale.

Jean-Paul Sbeghen

chargé de mission au GIAPP  
(Groupement interprofessionnel pour l'aide au logement et l'accession à la propriété privée)

# CARNET DE BORD D'UN CITOYEN

Le désir. Voilà un terme apparemment incongru pour parler de cette chose sérieuse que l'on nomme « citoyenneté ».

Et pourtant, il en faut bien des désirs pour vivre, et vivre ensemble. Ce n'est pas d'autre chose dont il s'agit dans ce « carnet ». L'auteur, mystérieux, souhaite garder l'anonymat. Suivons le mystère jusqu'au pas de sa porte.

**A**ttention, chercheurs et autres voyeurs : ce texte n'est pas pour vous. Nous répétons : ce qui suit n'est pas une étude sur la mal-vie d'un échantillon représentatif de pauvres banlieusards ; ce n'est pas non plus un poème sur la virilité de révolutionnaire des prolétaires périphériques. C'est une suite d'exemples, à contre-courant, parmi des milliers d'autres, dans le cru d'une ville pas si imaginaire que ça. Tout ceux qui, comme Sisyphe, poussent le rocher, comprendront que nous parlons d'eux et que nous les aimons comme des frères. Salut, on finira, peut-être, par se rencontrer !

## 1<sup>er</sup> JOUR IL PLEUT BERGERE

A un bout de la ville, c'est le quartier du Truc. Des gens sortis d'un ancien bidonville pour une cité qui a l'aspect du transit, l'architecture du transit, la population du transit, mais qui a le goût du définitif.

Un bon exemple d'une situation pas intéressante : 90 % des habitants en âge de voter sont étrangers. Les quelques Français, majeurs d'une génération, ne votent pas non plus. Il y a quelques années, France Plus et SOS Racisme sont passés par la cité. Et sont repartis parce que la cité du Truc est trop petite – même pas une centaine de familles, voyez-vous ? Pas très loin se trouvent d'autres cités HLM, grandes, prioritaires, et qui mobilisent les attentions des élus, des associations de locataires, des travailleurs sociaux et des médias, quand ils viennent par là. Pour compliquer les choses, la cité du Truc appartient à un office HLM et est gérée par un autre. Quand un office HLM est présidé par

quelqu'un de gauche, il « est » de gauche. Quand la présidence vient à un élu de droite, c'est tout l'office qui « devient » de droite. Dans le cas de la cité du Truc, il y a tout ça, celui qui gère conduit à gauche, celui qui possède est à droite. Vous voyez bien, nos petits locataires, non-électeurs par-dessus le marché, sont la balle d'une partie de ping-pong qui se déroule dans d'autres lieux. Vu qu'ils sont peu nombreux, même comme balle, ils pèsent peu.

L'avantage de la vie en ghetto, c'est l'homogénéité culturelle et sociale. L'objectif, très généreux, de ne pas créer des ghettos est le fondement de « l'intégration à la française », exportable à travers l'Europe et même outre-Atlantique, nous dit-on.

La cité du Truc n'est pas un ghetto, c'est la tour de Babel, où se mélangent les cultures, donc les préjugés et les comportements d'intolérance d'Européens du sud (surtout Portugais) et d'Africains du nord (surtout Algériens). Cette cohabitation déstabilise les deux communautés et légitime une intervention extérieure, municipale, départementale ou autre...

Si la cité du Truc est un transit définitif, ceux qui le peuvent la quittent (s'acquittent), soit pour une HLM deux étoiles, soit pour le locatif privé, voire même pour s'acheter un pavillon à retaper ou à payer sur 25-30 ans. Ailleurs, on dit « perpet »...

Pensez que l'office gestionnaire a placé quelques-uns de ses employés dans les logements de la cité, que la commune de Machin-sous-seine-sous-bois en a fait de même et vous comprendrez aisément que, dans la cité du Truc, il n'ait jamais existé d'association de défense des habitants, ni une



Willy Vainqueur/Arta

quelque autre forme d'organisation autonome.

Allons-y, donc, mettre notre nez de sel. Première rencontre, on nous confond avec des élus, on nous déballe toutes les misères du quartier, on nous renvoie les problèmes. A chaque pluie, il y a des gens qui rentrent dans leurs salles de séjour parapluie ouvert. Les terrasses, la barrière du parking, la traversée de la rue, le personnel de l'office... et à nouveau les terrasses...

Ça permet aux uns et aux autres de repérer ceux et celles qui s'expriment avec plus d'indépendance et d'autorité. Ceux qui pourront mener la barque pour les démarches administratives de création d'une association, pour trouver un local de fonctionnement, pour faire savoir aux absents ce qui s'est passé ce soir. Un délégué par escalier, pour que tout le monde s'y retrouve, avec le souci d'avoir une personne au moins de chaque nationalité pour que la communication soit réelle.

Deuxième réunion, une semaine après avec le projet de statuts, l'association va s'appeler « la défense du Truc ». Un brouillamini éclate : un des employés de l'office gestionnaire, qui habite la cité, absent à la première rencontre, fait surface. Visiblement, il s'est fait tirer les oreilles par quelque conseiller d'administration et est « chargé » de mettre en cause les conclusions de la réunion précédente. C'est clair que notre présence le gêne. Plus de 80 % des familles ont déjà payé 100 F pour adhérer à l'association.

Le gestionnaire, qui a toujours renvoyé les responsabilités des travaux non réalisés sur l'office ennemi, le propriétaire, risque de se trouver à « encaisser » une grève de loyers s'il continue à pleuvoir dans les appartements. Une semaine plus tard c'est le conseiller d'administration qui « descend » dans la cité et l'office gestionnaire qui diffuse un tract « manifestant sa satisfaction du fait de la création d'une association ».

Le Tiers-Etat s'organise, les bureaucraties tremblent ? C'est quoi d'autre la citoyenneté ?

## 2<sup>e</sup> JOUR CHANTONS SOUS LA PLUIE

A l'autre bout de Machin-sous-oise-et-seine-du-bois, il y a une autre cité HLM (décidément, il y a du logement social partout dans notre ville !). Et dans la cité, depuis un an, il y a un Comité des fêtes, un groupe d'une bonne dizaine de personnes qui organise des festivités, des sorties, des jeux et des concours tout au long de l'année. Ils n'ont aucune subvention, mais on leur prête des locaux pour les activités.

Cette année on a fêté – pour la première fois depuis combien de temps ? – le 14 juillet dans le quartier. Dans le temps (un autre temps), c'étaient les militants du parti de la mouche et du moustique français qui prenaient en charge ce type d'initiative. Ils avaient le monopole de fait, le savoir-faire,

**Dans le quartier : créer des points de rencontre autres que les supermarchés et les entrées des écoles.**

le réseau de relations et l'accès aux moyens. Ayant investi leurs énergies militantes dans d'autres activités du parti (des activités de combat et de discussion-vente), les fêtes sont de la pure perte de temps. Ce temps politique si précieux pour faire des adhésions. De toute façon, pour eux, le temps est politique ou n'est pas. Il y a tout de même du flottement et de la crispation, parce que le parti de la mouche et du moustique français ne voit pas forcément d'un bon œil que d'autres personnes remplis-

# LE DEFICIT DEMOCRATIQUE



Tony Dreyfus

**Michel Rocard a présenté au Conseil national de la vie associative d'importantes mesures susceptibles d'aider le monde associatif à assumer ses fonctions. Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Délégation à l'économie sociale, Tony Dreyfus explique dans l'interview qui suit le sens de sa fonction et sa démarche.**

**Différences : Pourquoi les associations communautaires immigrées ne sont-elles pas représentées au sein du CNVA ?**

■ **Tony Dreyfus** : La France compte actuellement 700 000 associations. Le CNVA bien que comportant un nombre limité de membres n'exclut aucun secteur. Parmi les membres du CNVA figurent des dirigeants de fédérations qui regroupent notamment des associations d'immigrés. Par exemple, Mme Geneviève Domenach-Chich représente une fédération qui regroupe aussi des associations de défense des immigrés. Tous les objectifs des associations et toutes les formes d'activités sont représentés. Regardez la liste des membres titulaires et suppléants du CNVA : la représentation des immigrés y est notamment assurée par l'Union Interservices Migrant et l'association Génériques.

**D. : Comment envisagez-vous le rapport entre la gestion de la politique de la ville et l'intervention du monde associatif dans la vie locale ?**

■ **T. D.** : Les associations ont un rôle essentiel à jouer au sein de la ville et avec les collectivités territoriales. Exemple : en ce qui concerne l'insertion, suite à la distribution du RMI, les associations mènent des actions souvent exemplaires. Le Premier ministre a, de ce point de vue, toujours souhaité que les préfets et les élus associent à leur démarche des représentants d'associations. Cela dit, les élus sont les interprètes naturels de la population. Ensuite, interviennent les associations.

**D. : Des orientations sont actuellement à l'étude par le CNVA pour l'année 1991, quelles nouveautés ?**

■ **T. D.** : Il nous faut faciliter l'activité des associations. De quelle manière ? Les bénévoles qui animent les associations doivent pouvoir disposer de temps pour s'acquitter de leurs obligations. Ce qui signifie que lorsqu'ils sont salariés d'une entreprise privée ou d'une administration, ils puissent bénéficier d'un congé - accordé par l'employeur - qui leur donne la possibilité de participer à toutes les instances mises en place par l'Etat. Donc, d'une part, une autorisation d'absence et, d'autre part, un dispositif permettant d'évi-

sent un créneau qu'il n'investit plus. C'est que le parti a basé son retrait de la vie culturelle des cités sur une analyse selon laquelle, dans les cités HLM, on vit mal, très mal, on est chômeur, très chômeur, on est toxico, très toxico, pauvre, très pauvre, etc., très etc. Evidemment, il n'y a que le sentier du combat qui peut sauver. Ayant ce profil, le HLMard a envie de pleurer et pas de s'amuser. La fête viendra seulement pour arroser la victoire. Dans les conditions actuelles, elle pourrait distraire les guerriers de leur nobles combats. Or, il se trouve qu'en attendant la fin du monde, les mortels aiment bien manger, danser, boire, jouer, draguer, rire, courir : s'amuser, quoi... Et c'est là-dedans que le fameux comité des fêtes vient ramener sa science. Ils pensent que sans la fête il n'y a pas de vraie rencontre et que les points de rencontre dans le quartier, il faut les créer en dehors des supermarchés et des entrées d'école. Dans leurs fêtes, il y en a pour toutes les générations et origines culturelles. Peut-être pas toutes, ils ne sont pas nés d'hier : ils savent que les goûts et pratiques se diversifient de plus en plus et qu'ils n'ont pas les moyens de tout faire. Les fêtes sont aussi des moments de recherche d'équilibre par le dévouement collectif, des modes de contestation et d'inversion des valeurs et des institutions. Avec les gens du comité des fêtes, on se met à rêver de remettre un vrai carnaval dans les rues du quartier. Nous sommes sûrs qu'on le fera.

Dans le centre culturel au milieu de la cité, il y a une programmation d'expositions de peinture, des concerts de jazz, des conférences et rencontres qui n'attirent pas vraiment « les masses », passés les cocktails des vernissages. Une dame du quartier propose d'y organiser des séances de cinéma populaire, le soir, pour tous ceux qui ne quittent plus la télé après la vie active « *et pour les veuves...* » précise-t-elle. Au directeur du centre culturel, tout cela apparaît comme un peu saugrenu. Pas vraiment prestigieux, le cinéma des veuves, voyez-vous ?

Un petit collectif se met en marche au comité des fêtes pour gérer cette histoire de cinéma. Et puis, à la première séance, avec un film déjà vu quatre fois à la télé ces dernières années et une information minimaliste, il y a « quand même » presque trente personnes qui sont là et qui en redemandent.

Ce désir d'être ensemble (toujours le désir...) à rigoler dans le noir ou à danser dans la rue, et de partager ce qu'il y a de meilleur dans chaque individu, n'est-il pas dans la route de la solidarité ? Au fait, c'est quoi d'autre la citoyenneté ?

### 3<sup>e</sup> JOUR OUVRIR UN PUIT

Il se trouve que Bidule-sous-chose-sur-marne est le principal point d'arrivée des Africains d'une agglomération du Sahel et qu'ils ont créé dans les foyers où ils habitent, une de ces organisations presque exotiques que les spécialistes appellent « associations villageoises ». Ils cotisent tous les mois pour envoyer de l'argent vers leur village, pour acheter des médicaments et des semences, pour creuser des puits ou construire des dispensaires. Ils cotisent comme

ça, depuis cinq ans, à partir de leurs foyers, au bout de la ville, sans le crier sur les toits des usines alentour. Mais ils n'arrivent pas à faire face avec leurs maigres salaires.

Dans un ministère quelconque, on leur a expliqué qu'ils n'étaient pas les seuls sur la place et que la solution était de convaincre le maire de Bidule-sous-chose de jumeler sa ville avec leur village, comme un pipe-line par lequel l'argent tomberait là-bas, tout seul, comme dans un conte de fées... En plus, chez les Sahéliens, les jumeaux sont un porte-bonheur, alors ils y croient dur comme fer. Ils ont rencontré deux adjoints au maire : ça n'a pas marché, le pipe-line n'a jamais été inauguré et ils sont venus jusqu'à nous, fatigués et un peu paumés. Et on s'est remis en marche, ensemble, à la recherche.

On est allé voir du côté de l'école, discuter avec les instits et les parents. Les Sahéliens ont des panneaux et des photos de leur pays lointain, ils peuvent parler d'autres arbres, d'autres paysages, de sables et d'animaux d'autres couleurs, leur cuisine a d'autres saveurs et ils peuvent apprendre tout ça aux enfants (et aux parents) d'ici. Les enfants ont des cahiers et des livres, des crayons et des brochettes à dents. On fait du troc, on passe un marché. Ceux qui ont du savoir (ça-à-voir) et ceux qui ont tout court. Ensuite, on est allé du côté du centre de santé et quelques médecins et infirmières se sont intéressés à une partie du projet des Sahéliens - les médicaments et le matériel médical, des illustrés de vulgarisation et les campagnes de vaccination. On a passé un petit contrat. Plus confiants, les Sahéliens ont participé à des fêtes dans les quartiers de Bidule-sous-chose, ont montré leurs paysages en images, donné des tracts et proposé leurs plats, distribuant des informations et des sourires.

Il n'y a peut-être pas de pipe-line mais les canaux ainsi développés irriguent déjà leur village desséché. Et Bidule-sous-chose a gagné quelques nouveaux citoyens...

En fin de compte, c'est quoi d'autre la citoyenneté, sinon cette succession d'interactivités, le partage dans une main, la curiosité dans l'autre ?

### 4<sup>e</sup> JOUR VUE SUR CANAL

Près du fleuve (ou du canal, ou de la voie de

chemin de fer, ou de l'autoroute, enfin, dans une friche de notre ville), se multiplient les taudis, les vieux immeubles non ravalés depuis mémoire d'immigré. Là viennent habiter les « conséquences sociales » des rénovations de quartiers dans Paris et d'autres villes de banlieue.

Ça arrange tout le monde que ces friches fonctionnent. Les logements sociaux sont pleins à craquer et maintenant on n'en fait qu'à petites doses, ce n'est plus comme dans les années soixante. Les propriétaires sont souvent des vieux rentiers à qui suffisent les loyers. Quant aux gens qui y vivent, vus leurs couleurs de peau ou les consonances de leur nom de famille, c'est clair qu'ils n'ont pas voix au chapitre du logement. Alors, ils viennent dans la friche, payer cher des appartements minuscules et vétustes.

La friche de ville attire aussi un entrepreneur chassé de Paris par les augmentations des loyers et par les réglementations strictes. Si les vieilles façades définissent la couleur du quartier, son entreprise de cuirs en fabrique, à longueur de journée, les odeurs. Les plaintes tombent en mairie, on envoie le service d'hygiène « constater ». On constate, les habitants constatent, l'entrepreneur s'en moque. De toute façon, prétend-il, cette friche est inhabitable, ici c'est à peine bon pour polluer. Grand clin d'œil vers la mairie de Bled-sous-seine, avec les postes de travail (quatre), qu'il assure dans ces temps de chômage, une véritable aubaine qu'il faut préserver. L'homme se croit intouchable. Une fois de plus, le tour paraît être joué...

Les habitants ont un autre point de vue - un autre odorat - et contactent un mouvement de protection de l'environnement urbain. Première réunion, première mesure : la création d'une association de défense du quartier. Comme le mot « défense » leur paraît trop... « défensif », ils se proposent aussi de recréer des liens amicaux entre les différentes populations du coin. Et puis, dans l'école du quartier, manquent quelques instits. Comment l'ignorer quand on se propose de revivifier son quartier ? Que défendre quand le quartier s'écroule ? On décide de faire appel à des ouvriers du bâtiment, chômeurs ou retraités qui habitent là, et de les proposer aux propriétaires les moins riches pour les stimuler à engager des travaux urgents dans certains immeubles. Une autre association, sentant qu'il se passe quelque chose, commence des cours d'alphabétisation. Les gens se remettent à faire des projets de... rester dans « leur » territoire.

La citoyenneté, autrement qu'une reconnaissance légale de droits individuels, ne serait-elle pas cette force formatrice qui fait d'une friche un quartier ?

Et si l'on arrêtrait d'analyser la situation des « pauvres gens » et si tout le monde mettait la main à la pâte ? 365 jours, soirées, tombées de la nuit, composent l'année du metteur en citoyenneté. Combien y en a-t-il dans la vôtre ?

Collectif d'intervention urbaine



ET SI LES IMMIGRÉS PARTAIENT?..

J'ESPÈRE QU'ILS REVIENDRAIENT FAIRE LEURS COURSES DANS LE QUARTIER... SINON ON AURAIT PLUS QU'À ÉMIGRER...





Willy Vainqueur/Arta

### Le rôle des associations : réhabiliter les quartiers.

**D. :** 700 000 associations existent aujourd'hui, cela paraît énorme. Pourtant, on parle d'un « essoufflement » de l'action associative. Etes-vous de cet avis ?

■ **T. D. :** Je pense le contraire. Si essoufflement il y a, il concerne peut-être certaines grandes associations à vocation nationale. Les associations dont la vocation est plus locale connaissent un développement considérable. Les membres de ces associations souhaitent le plus souvent que soit poursuivi un objectif assez immédiat, à leur portée. L'essoufflement que vous évoquez me paraît fictif : dans les années 70, se constituaient 25 000 associations par an, aujourd'hui

50 000 associations se créent chaque année. **D. :** La demande est en effet toujours plus grande de la part des gens de s'engager sur des actions et des projets qu'ils peuvent maîtriser...

■ **T. D. :** Qui les concernent surtout et sur lesquels ils peuvent avoir une influence. **D. :** Quels sont les secteurs d'activités qui connaissent une dynamique associative particulièrement prégnante ?

■ **T. D. :** Un peu partout se constituent des associations de défense de l'environnement, des associations de défense du consommateur, des associations d'insertion, etc. On assiste à la multiplication des associations dont

l'objet correspond aux intérêts immédiats de leurs membres.

**D. :** Les responsables de secteurs associatifs qui travaillent au niveau local affirment se heurter à la lenteur administrative de leurs partenaires publics...

■ **T. D. :** Cette lenteur est parfois justifiée par l'examen des demandes. Une demande de subvention doit être soumise à un examen pour en évaluer le bien-fondé. Les pouvoirs publics ne peuvent pas apporter leur concours financier sans un minimum de garanties. Notez qu'afin de faciliter les démarches des associations auprès de l'administration, le gouvernement a décidé la création dans sept vil-

les pilotes de centres d'information sur la vie associative qui auront pour objet d'apporter aux associations tous les renseignements, notamment d'ordre fiscal, social ou financier, dont elles ont besoin. Par ailleurs, les associations s'impatientent devant la lenteur d'application des dispositions législatives les concernant. J'ai demandé à ce que les décrets d'application relatifs au congé-représentation et à la couverture des accidents du travail soient préparés en même temps que les dispositions législatives.

**D. :** On peut a priori considérer que si tant d'associations existent sur le terrain – et vous en êtes le « tuteur » auprès du Premier ministre – elles devraient contribuer au dialogue social. Or, il faut bien constater que les manifestations de violences dans les grands ensembles dévoilent, c'est le moins qu'on puisse dire, un délitement du tissu social. Alors ?

■ **T. D. :** A Vaulx-en-Velin, des associations existent, cela n'a pas empêché l'éclatement, c'est comme ça.

**D. :** Le CNVA ne doit-il pas réfléchir sur ce paradoxe ?

■ **T. D. :** Ce n'est pas son rôle. Le CNVA regroupe des représentants des associations qui ont des vocations très différentes. Il n'est pas là pour empêcher les événements de Vaulx-en-Velin. Ne confondons pas. Le CNVA n'a pas pour vocation la solidarité ou l'action humanitaire. C'est aux départements ministériels concernés et à la Délégation interministérielle à la ville de traiter ces problèmes en liaison étroite avec les acteurs locaux.

**D. :** Le CNVA est un lieu privilégié de rencontre entre les représentants des divers acteurs de la vie associative, c'est entendu. N'a-t-il pas aussi un rôle à jouer pour penser les dysfonctionnements de la vie sociale ?

■ **T. D. :** Il faut éviter toute confusion des genres. On ne peut pas tout demander au CNVA, même si, dans les cadres de ses attributions, il est conduit à réfléchir sur les problèmes que vous évoquez. J'ajoute qu'il ne me paraît pas bon de tenter de faire de chaque citoyen un militant car c'est ainsi que l'action militante risque de se marginaliser.

**D. :** La multiplication des petites associations locales ne risque-t-elle pas de rendre encore plus compliqués les rapports entre leurs membres et les pouvoirs publics, vous, entre autres ?

■ **T. D. :** Non, pas du tout. Je suis le tuteur de l'ensemble du monde associatif, je suis ainsi amené à m'intéresser à toutes les associations, quelques qu'elles soient leur taille ou leur secteur d'activité. Cette diversité n'est pas à mes yeux un handicap mais, bien au contraire, une richesse. Le tissu associatif est, c'est vrai, de plus en plus éclaté et diversifié dans ses activités, qui ne sont pas que des activités de solidari-

té : c'est une réalité à laquelle il convient de s'adapter.

**D. :** Selon les propos du chef de l'Etat et du Premier ministre, il existe 400 quartiers prioritaires en France et 60 sites hyperprioritaires. En tant que « tuteur » des associations, même si vous ne souhaitez visiblement pas aborder le caractère spécifique de certaines actions, qu'avez-vous à dire ?

■ **T. D. :** Il appartient au gouvernement de mettre en musique les orientations du chef de l'Etat. Ce que nous pouvons faire, c'est mettre les responsables d'associations en mesure de travailler encore plus efficacement. Mais il n'y aura pas de privilèges pour certaines associations. Tous ceux qui, en France, ont voulu hiérarchiser le monde associatif ont rencontré des oppositions très fortes.

**D. :** Il ne s'agit pas de privilèges. La DIV comme le Haut Conseil à l'Intégration ne sont pas des privilèges « accordés à » mais des outils de coordination pour rendre l'action plus efficace. Les 400 quartiers et les 60 sites sont présentés comme des lieux où doit s'investir un effort considérable pour désenclaver leur situation. Qu'en est-il du monde associatif ?

■ **T. D. :** Les associations ont un rôle essentiel à jouer dans la réhabilitation de ces quartiers. Elles accomplissent déjà un travail considérable, qui peut encore être développé. Tel est d'ailleurs l'objet des mesures dont je vous parlais précédemment. Tel est aussi l'objet des mesures annoncées par le Premier ministre que les différents ministères mettront en œuvre et qui concernent aussi pour partie le monde associatif. Telle association facilitant l'insertion dans le domaine du travail ou la coexistence dans la ville peut faire l'objet d'une sollicitude particulière de tel ou tel département ministériel. Mais, je vous le répète, si j'ai en charge le statut des associations, je n'ai pas pour autant vocation à me substituer à mes collègues du gouvernement dans leur domaine de compétence ou à la DIV et au Haut Conseil à l'Intégration avec lesquels mes services, c'est-à-dire la délégation à l'Economie sociale, sont amenés à travailler.

**D. :** Vous ne voulez pas prendre en compte cet espace sensible sur lequel, vous aussi, vous pourriez avoir quelque chose à dire ou à faire ?

■ **T. D. :** S'il s'agit de développer les potentialités de l'économie sociale, de renforcer sa vocation de solidarité, de soutenir les bénévoles, oui bien sûr. S'agissant de choix de subventions, oui ; il est vrai que je vais moins en accorder aux joueurs de boules qu'aux associations intermédiaires chargées de la réinsertion. Mais ne me demandez pas de m'arroger des compétences qui ne sont pas les miennes !

Propos recueillis par Chérifa Benabdessadok

## RESPONSABLES ET BENEVOLES

Le Premier ministre et son secrétaire d'Etat, Tony Dreyfus, ont présenté au CNVA le 4 décembre dernier cinq mesures destinées à stimuler la vie associative : 1) Instauration d'un « congé représentation ». Il concerne les responsables bénévoles du monde associatif qui sont amenés à participer aux diverses commissions de concertation créées à l'initiative de l'Etat aux niveaux départemental, régional et national. Cette mesure a pour objet d'inscrire dans la loi le principe du droit à autorisation d'absence et indemnités. 2) La deuxième mesure consisterait à faire bénéficier aux bénévoles, grâce à une aide de l'Etat, des procédures de formation en principe réservées aux salariés. 3) Les bénévoles siégeant dans des instances administratives mises en place par l'Etat pourraient en cas d'accident, recourir à la couverture assurée par le régime Sécurité sociale. 4) Mise en place d'un dispositif pouvant permettre la reconnaissance par l'Etat de l'exercice de responsabilités bénévoles à la tête d'une association. 5) Création de centres départementaux pour la vie associative.

Le CNVA a été créé en 1983, c'est une institution officielle placée auprès du Premier ministre pour assurer la liaison entre le milieu associatif et les pouvoirs publics. Ses 73 membres sont nommés par décret.

Le bureau du CNVA est composé d'un président, Jean Bastide (Fédération nationale des centres sociaux) ; de deux vice-présidents, Jacqueline Mengin (Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale) et François Coursin (Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente) ; les autres membres du bureau sont : Marie-France Alexandre (Guides de France), André Allope (Union française des œuvres laïques d'éducation physique), Pierre Davant (France Nature Environnement), Jean-Claude Dumoulin (Union des foyers de jeunes travailleurs), Pascal Famery (Association J. Presse), Luc Fauconnet (Comité de liaison des associations de contrôle judiciaire), Michel Gevrey (Jeunesse au plein air), Alain Goze (Fédération nationale d'associations culturelles et d'expansion musicale), Olivier Leonhardt (SOS Racisme), Marguerite Messenet (personnalité qualifiée), Michèle Ravel (Orgero) et Anne-Marie Vacher (Vacances Loisirs Familiales).



Noël Monier

**A**ucune ville ne ressemble à l'autre, aucune manière d'en parler non plus. Quand Berlin s'insurge contre les expulsions et les logements laissés vides pour cause de spéculation foncière, Dreux s'éveille aux mains du Front national, Harlem s'enfonce dans le ghetto solitaire et solidaire, tandis que Sao Paulo rêve, avec nostalgie, à la douceur, passée, d'y vivre sans la blessure des favelas. Quelques images prises sur le vif, quelques paroles sereines ou passionnées pour dire les enjeux de la cité-monde.

# MILLE ET UNE VILLES



Gaubert Marc

Berlin Est peu de temps avant la réunification de la ville.

## L'AMOUR DE KIEZ

Les Berlinois aiment leur maison. C'est bien naturel. Ils ont inventé pour cela l'opposition urbaine, l'occupation militante des logements vides, une organisation démocratique originale. Sur fond d'affrontements violents, de résultats en dents de scie, l'initiative des locataires s'inscrit dans la durée.

**U**ne armée de 4 000 personnes en uniforme verrouille hermétiquement le quartier Friedrichstein situé dans l'ex-Berlin Est. C'était le 14 novembre dernier. But de ce martial déploiement : six maisons occupées dans la Mainzerstrasse. L'opération avait été montée comme un coup de théâtre pour le final de la campagne électorale. Pour en comprendre le sens et l'effroi qu'il a provoqué auprès des mouvements civiques de l'ex-RDA comme chez les Verts-Liste alternative il faut remonter à 1983. A cette date, l'Assemblée de Berlin Ouest approuve les douze principes pour « la rénovation douce de la ville », comme l'avaient fait auparavant les élus du quartier de Kreuzberg. Principe numéro un : « La réhabilitation doit être orientée en fonction des besoins des habitants actuels, planifiée et réalisée avec eux. » Cette charte constitue un précédent essentiel

dans le sens de la participation démocratique des gens à la vie de la cité. Comment en est-on arrivé là ? Par la détermination et le militantisme du mouvement d'occupation des maisons qui a rendu public dans les années 80 les chiffres du scandale : effet de la spéculation, 2 000 logements vides, tandis que le nombre des demandeurs de logement avait atteint les 50 000. Le mot d'ordre de l'opposition urbaine était simple : « Là où ce n'est pas réparé, nous occupons pour réparer. » L'opinion publique, des représentants des Eglises, des professeurs et des écrivains et même les voisins des quartiers résidentiels témoignèrent de leur sympathie. Ainsi fut dénoncée la poursuite d'une politique qui avait déjà causé la destruction totale de la zone d'habitation du XIX<sup>e</sup> siècle, de l'expulsion de la population vers les villes satellites de banlieue et du doublement des prix des loyers.

### LA RESISTANCE QUARTIER PAR QUARTIER

Quelques années auparavant, un programme de rénovation, étalé sur dix à quinze ans, de-



Crombach Christia

Kreuzberg : Plus des deux tiers des maisons occupées à Berlin.

vait toucher 43 000 logements, soit 140 000 habitants. Les premières manifestations contre le programme en question se bornèrent au départ à des critères relevant de l'esthétisme urbain. Puis, très vite, le « quartier brandebourgeois », au nord de la ville, devient le théâtre de violentes querelles. Des groupes de locataires, soutenus par des étudiants et des travailleurs sociaux issus du mouvement de protestation de 1968, luttent ensemble. 3 000 locataires refusent une augmentation des loyers. Puis la résistance s'éveille dans l'ouest bourgeois de Berlin. Place Klausener, dans Charlottenburg, les locataires, des planificateurs et des architectes engagés, des étudiants et des activistes issus des cercles anarchistes et maoïstes du mouvement étudiant s'unissent. Ils se défendent contre un projet qui veut faire de ce quartier résidentiel attractif, à proximité de la city, d'un château et d'un parc, un quartier chic pour classes aisées. Plus de la moitié des 12 300 habitants, en majorité des retraités, des ouvriers aux faibles revenus, des familles nombreuses étrangères et étudiants, auraient été ainsi expulsés. Pour le sauvetage de leur Kiez (mot yiddish pour grande maison, terme par lequel les Berlinois expriment l'amour de leur

« coin »), 200 habitants et sympathisants fondent en 1973 l'« Initiative des locataires de la Klausener Platz e.V. ». Des stratégies et des tactiques étaient pour la première fois et avec succès pratiquées, et traduites également plus tard dans d'autres quartiers. Citons notamment :

- le droit à la réintégration après la modernisation, la limitation des augmentations de loyer, le droit d'intervention quant à l'aménagement du logement ;
- l'interdiction des destructions par des actions spectaculaires très médiatisées ;
- l'utilisation de moyens artistiques dans le travail auprès de l'opinion publique avec l'aide de cinéastes et de peintres engagés ;
- le recours à des traditions culturelles oubliées qui renforcent la découverte d'une identité collective : fêtes dans les cours, référence à la tradition antifasciste du quartier ;
- mobilisation des ressources humaines diverses pour éviter la rupture entre les générations ;
- le boycott des organes de participation quasi-parlementaires institués d'en haut ;
- les contacts avec l'opposition de l'époque (SPD, sociaux-démocrates), qui adopte dans son programme électoral les revendications

de l'Initiative des locataires. Cette adoption peut être considérée comme un prémisses à la coalition municipale future regroupant les Verts-Alternatifs et les sociaux-démocrates. **KREUZBERG : LE SUD DE L'OUEST** Les constructions, affectées par les dommages de la guerre, sont ici dans un bien pire état, tout particulièrement la partie SO 36 (nommée ainsi d'après l'ancien district postal) donnant sur la Spree (fleuve traversant Berlin), complètement marginalisée après la construction du mur en 1961. Depuis lors, le quartier était menacé par le projet d'une autoroute mégalomane dont les tracés à plusieurs étages devaient se croiser en plein centre du quartier. Jusqu'en 1979, 7 219 logements et 556 commerces et ateliers étaient déjà victimes de la pioche. Des milliers de locataires furent exilés dans les villes satellites. C'est là que se retrouvent ceux que les possibilités financières excluent des autres quartiers. Un tiers d'entre eux sont de nationalité turque. En 1978, un nouveau chapitre est entamé avec le concours « Stratégies pour Kreuzberg ». Établi en préparation de l'Exposition internationale de la construction (IBA) de 1984,

on veut « réanimer le vieux centre ville en tant que zone résidentielle ». Soudain, on estime que l'identité spécifique de Kreuzberg – le « mythe Kreuzberg » pour slogan – vaut bien d'être maintenue. Les planificateurs désireux d'aller de l'avant sont carrément enthousiasmés par le mélange multicolore. Mais telle intention bienveillante ne trouve pas d'alliés efficaces. Les hommes politiques ne s'écartent pas de leur ligne traditionnelle : démolitions (51 % des appartements) et modernisation luxueuse (43 %). Dans ce contexte, les occupations de maisons font l'effet d'une bombe. Plus de 165 maisons sont occupées à Berlin en quelques mois. Plus des deux tiers se trouvent à Kreuzberg. Le message de ce nouveau mouvement est clair : en finir avec le bavardage, avec la démolition, avec le mépris des victimes. Les actions de ce « nouveau mouvement social », avec pour arrière-plan un chômage galopant des jeunes (1981 : 8,4 % ; 1982 : 15,7 %) et la pénurie de logements notamment pour des jeunes qui n'ont rien à perdre, remettent fondamentalement en question la légitimation de la propriété privée sur le territoire de la ville. Leur stratégie consiste à prendre eux-mêmes en main, par l'occupation, les maisons vides et délabrées. Tel est l'élément radicalement nouveau des composantes de l'opposition urbaine dans Berlin Ouest.

Les squatters rompaient avec la logique des « Initiatives de locataires » et des professionnels qui les soutiennent. Dans l'ensemble de la plaine de Berlin, la répression de l'Etat contre le mouvement d'occupation s'amplifie. Les provocations policières et les batailles de rue sont à l'ordre du jour, le mouvement doit être criminalisé aux yeux de l'opinion publique. Cette politique coûte une vie humaine en septembre 1981. Entre-temps, les squatters se sont divisés entre ceux qui s'opposent violemment à la négociation (ils deviendront les futurs « autonomes ») et ceux qui veulent assurer à leurs maisons des régulations contractuelles, les « négociationnistes ». Cela eut pour résultat la conclusion de contrats pour 68 maisons et la réception de subventions du « programme d'entraide ».

#### LA REPUBLIQUE LIBEREE DE KREUZBERG

Le combat du « mouvement d'occupation » change les rapports de force dans la ville, particulièrement dans Kreuzberg. Les revendications des initiatives de quartier sont soudain prises au sérieux, un de leurs représentants les plus importants est élu à la mairie d'arrondissement en tant que candidat sans parti sur la liste des Alternatifs-Verts et devient conseiller à l'urbanisme. Il est réélu en 1985.

La démocratisation de la planification prend la relève de la démocratie classique de l'exécution des projets : des « commissions de quartier » se forment sur tous les points difficiles de la rénovation. Des associations de

consultation des locataires, indépendantes des propriétaires sont mises en place, qui assurent l'influence des locataires dans l'application des mesures. Durant la phase globale des travaux de constructions, les locataires soutiennent et font valoir leurs intérêts face aux autres partenaires de l'opération. Plus de 200 initiatives culturelles et de politique sociale – projets non gouvernementaux de formation aux entreprises artisanales alternatives, projets culturels turco-allemands et maisons de quartiers pour les femmes – naissent et s'assument financièrement.

La droite a toujours très bien compris cette fonction d'avant-garde de Kreuzberg : les gros titres de la presse « Springer », ce monopole de la presse réactionnaire de Berlin, retentissent de tirades contre la « fange de Kreuzberg » ou la « République populaire de Kreuzberg », tout comme les communications des conservateurs au gouvernement. Mais le Sénat de la ville (chrétiens-démocrates et libéraux) essaie de retirer à tous les quartiers du centre ville et à Kreuzberg en particulier les subventions publiques consacrées à l'atténuation du prix des loyers. Selon les idéologues du « marché », cela ne jouerait plus son rôle d'incitation aux investissements. Quel choc pour les partisans de la coalition Verts-Rouges (Verts + SPD) porteuse de beaucoup d'espoir, dont le programme avait pris à son compte l'essentiel des revendications des initiatives civiques : elle allait, avec des arguments fiscaux et néolibéraux presque identiques, refuser également une augmentation des moyens de transport. Le résultat est aussi clair que brutal : les quartiers datant du XIX<sup>e</sup> siècle sont abandonnés aux spéculateurs



Près des restes du mur, des femmes turques vendent des casquettes des ex-garde-frontières de RDA.

et à une modernisation privées provoquant ainsi une augmentation du prix des loyers. De nouveau, des milliers de familles ouvrières aux faibles revenus, de jeunes chômeurs, d'étudiants et de travailleurs immigrés sont menacés d'expulsion.

#### QUE RESTE-T-IL ?

Aucune illusion : la CDU (chrétiens-démocrates) a obtenu sa grandiose victoire électorale du 2 décembre avec un contre-programme pour la politique nationale : contre un Berlin multiculturel avec une xénophobie publique ; promesse de résoudre à l'aide de la matraque de la police les problèmes des squatters ; et l'intention de gommer à nouveau toutes les « exigences impudentes » des Verts-Rouges (limitation du rythme, tracés des bus, construction urbaine écologique). La liste Alternative/Verts, atteignant difficilement la barre des 5 % dans trois quartiers du centre ville (Kreuzberg, Tiergarten, Neuköln) a perdu beaucoup en influence sur l'ensemble de la ville réunifiée. Mais ce symptôme supplémentaire n'était pas nécessaire, depuis le 9 décembre 1989, l'opposition urbaine de l'époque sombrait dans une crise profonde. Elle reste sur la défensive pour cinq raisons majeures :

- la chute du Mur, dans l'ombre duquel les « fleurs des bas-fonds de Kreuzberg » poussaient si remarquablement, a catapulté le quartier de la périphérie en plein centre ville ;
- la pression de la perspective de métropole a extrêmement accéléré le rythme du développement urbain, les pronostics ont prédit le gonflement de la population à plus de 5 millions ;
- Berlin est confrontée toujours plus aux conséquences de la pauvreté à l'Est, submergeant la ville ;
- le chaos de la circulation paralyse la ville depuis des mois.

Tout dépendra de la réussite à placer ce défi de la métropole au niveau de la ville unifiée. Pour cela doivent entrer dans un nouveau dialogue tous les courants de l'opposition, les professionnels engagés (architectes, planificateurs, travailleurs sociaux), les groupements civiques ainsi que les jeunes militants. Les tâches prochaines sont en tout cas déjà claires :

1. Tisser les liens avec les Initiatives civiques et les activistes du Berlin ex-oriental ;
2. Faire cesser l'isolement du nouveau monument d'occupation dans Berlin anciennement de l'Est, avec pour but la légalisation pour les 130 maisons occupées.

Les deux offrent de bonnes possibilités de développer à cette occasion de nouvelles formes de luttes et d'organisation.

**GERHARD WICK**  
Conseiller des locataires  
à Kreuzberg,  
membre de la commission  
de Kreuzberg, 61 Sud.

Traduit de l'allemand par Olivier Lanuzel.



Pascal Maître / Odyssey

## F A V E L A S

**Sao Paulo était une belle ville avec des jardins, de l'eau, une architecture originale. Aujourd'hui, le fleuve est pollué. Les Paulistes quittent leur ville pour échapper à l'enfer d'une cité qui porte ses poches de pauvreté comme une blessure.**

La déshumanisation de la vie urbaine commence au Brésil avec la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les Etats-Unis décident de faire de toute l'Amérique latine un espace clé de leur influence extérieure. L'ordre matérialiste et spéculatif règne au mépris de l'esthétique urbaine, de la culture, des espaces verts. A Sao Paulo, seuls les lieux privilégiés de la ville sont valorisés : l'avenue Paulista et le viaduc du Chà, par exemple. Les œuvres d'art architectoniques (\*), en fait le patrimoine historique de Sao Paulo, sont détruites au profit des gratte-ciel. Se développent alors tou-

tes les formes de pollution : sonore, visuelle, de l'air et des eaux. Aujourd'hui, les habitants de Sao Paulo tentent de fuir soit pour aller habiter plus loin, soit en y échappant le temps d'un week-end ou d'un jour férié. Pourtant, jusque dans les années 50, la ville était belle, agrémentée de nombreux espaces verts, certains des immeubles considérés comme des œuvres d'art... On pouvait pêcher dans le fleuve Tietê. Le cours de la rivière a depuis été inversé, laissant à découvert, un énorme égout, gigantesque poubelle où s'entassent des milliers de boîtes, de pneus, de détritus.

La ville a connu une explosion démographique phénoménale induite par l'afflux d'une main-d'œuvre (bon marché) venue du Nordeste. Sao Paulo est aujourd'hui une ville géante et sale, avec d'énormes poches de pauvreté, les favelas. La ville s'agrandit et simultanément imite le modèle américain du point de vue visuel. Comme aux Etats-Unis, la hauteur et la taille des enseignes commerciales augmentent régulièrement pour tenter d'attirer l'attention de passants pressés enfermés dans leurs voitures qui roulent à toute allure. La circulation est ici dangereuse : le Brésil détient le record mondial du nombre d'accidents de la route. Les voitures brésiliennes destinées au marché intérieur ne sont munies ni de silencieux ni de filtres antipolluants.

L'appât du gain conjugué à la misère ont transformé les grands centres urbains en un véritable enfer où la lutte pour la survie a remplacé la qualité de la vie. Nous n'avons plus le temps de lutter pour un idéal, de cultiver les arts ou de nous consacrer à une bonne cause. Nous sommes satisfaits si nous avons assez d'argent à la fin du mois pour payer nos factures.

La seule solution relève à mes yeux de l'ordre du long terme. Elle réside dans la conscientisation des gens sur le caractère injuste et violent du système capitaliste qui s'est développé au détriment de la majorité des gens. Je ne crois pas au communisme comme idéal à l'extrême de celui que nous subissons, il est dépassé aussi et dans la pratique, il n'a pas donné satisfaction. Mais la justice sociale est indispensable, on doit redonner substance à la valeur de l'être humain et au travailleur en tant que tel.

Nous avons le droit et le devoir d'exiger plus de respect et plus de dignité. Si nos villes deviennent de plus en plus laides, sales, pauvres et précaires, c'est que l'on méprise notre droit à une bonne qualité de la vie.

**Sandra Keppe**  
psychanalyste,  
membre du Parti des Verts  
à Sao Paulo

(\*) Respectant les règles de l'architecture.



Emmanuelle Barbaras

# H A R L E M, U S A

Harlem est le symbole du ghetto. Simultanément replié sur la communauté face à la misère et lieu de lutte collective, à la fois prison et solidarité. Portrait d'une ville-ghetto américaine parmi d'autres.

**N**ew York, c'est la ville des ghettos. Tous sont habités presque uniquement par les membres des minorités ethniques : les Noirs, les Porto-Ricains, les Chicanos, les Asiatiques, les laissés-pour-compte du miracle économique américain. Harlem, c'est la capitale des Noirs américains. C'est une ville dans la ville. Environ un million d'habitants, plus que la population de Marseille. « Uptown », au nord de Central Park, au-delà de la 110<sup>e</sup> rue, commence Harlem. Dans les rues sordides aux chaussées torturées et aux trottoirs défoncés, jonchés de détritus et d'ordures collectées de façon aléatoire, se succèdent des maisons délabrées dont les portes exhalent une haleine de moisi et dans lesquelles s'entassent les familles, des boutiques abandonnées, béantes et vides derrière leurs grilles rouillées, à moitié arrachées. Succession interrompue de temps à autre par un parking désaffecté, un entrepôt abandon-

né, un terrain vague, amas de gravas et déchets, ou encore un immeuble noirci par un incendie, avec ses fenêtres borgnes. Le tout dans le concert continu des sirènes des voitures de police, des ambulances et des pompiers. Devant ce spectacle, on a peine à se souvenir qu'il y a encore moins de cent ans, Harlem était un quartier blanc chic. La débâcle de 1904 vit les propriétaires se retrouver avec des maisons vides sur les bras, invendables, forcés de louer. Et, malgré les combats d'arrière-garde des Blancs, les Noirs investirent progressivement le quartier. Aujourd'hui, les Noirs ne peuvent plus payer des loyers aux montants prohibitifs et les propriétaires laissent leurs immeubles à l'abandon, quand ils ne les incendient pas pour être dédommagés par leur assurance ou pour spéculer dans la perspective d'une reconquête du quartier par les Blancs, qui commence à s'ébaucher par l'Est. Le taux de chômage est élevé dans le ghetto, 30 % en moyenne, mais il est supérieur à



## My people

**The night is beautiful,  
so the faces of my people !  
The stars are beautiful.  
So the eyes of my people !  
Beautiful, also,  
[is the sun,  
beautiful, also,  
[are the souls of my people !  
Langston Hughes**

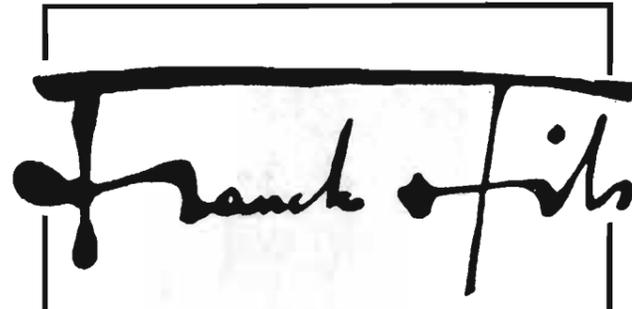
50 % chez les jeunes. Et Harlem offre le spectacle d'une immense salle d'attente avec le tableau des hommes assis tout au long des trottoirs et des bandes de jeunes qui errent, désœuvrés. On y voit aussi des « homeless », les sans-abri, hâves, en loques, à la recherche d'un gîte dans les immeubles abandonnés ou dormant sur des cartons à même le trottoir. Plus de 60 % des familles noires sont dirigées par des femmes seules, soit qu'elles soient mères célibataires et elles le sont très jeunes, soit que la misère ou le désespoir aient amené le père à abandonner sa famille. Six enfants noirs sur dix sont des enfants sans pères. La mortalité infantile dans le ghetto est de 15 pour 1 000, en constante augmentation, alors qu'elle a baissé chez les Blancs (9,7 pour 1 000). Un enfant noir sur cinq qui naît aujourd'hui dans le ghetto est un drogué, avant même de naître. Il le devient dans le ventre de sa mère qui se drogue en consommant le « crack », le plus souvent. Le « bébé-cocaïne » qui échappe à la mortalité infantile souffrira toute son existence des effets directs et multiples de la toxicomanie sur la grossesse : naissance prématurée, épilepsie, paralysies, malformations.

Presque toutes les familles noires du ghetto ne survivent que grâce au « welfare », l'aide publique, qui est un facteur essentiel de l'éclatement des familles noires, en même temps qu'un instrument d'oppression. Avec le « welfare », « on devient l'esclave de la pire espèce, l'esclave qui réclame des chaînes ». Et la faim règne souvent dans ces foyers démunis. Comment vivre avec trois dollars par jour lorsqu'un hamburger en coûte deux ? Il

n'y a pas de couverture sociale aux Etats-Unis. Les budgets sociaux, déjà rognés par l'administration Reagan, sont encore diminués. Harlem, c'est l'endroit du monde où la criminalité est la plus élevée. La délinquance s'y épanouit, parce que la survie dans le ghetto est une lutte quotidienne. On y tue six fois plus que dans le reste de New York ou à Chicago, et ce chiffre ne fait qu'augmenter d'année en année. Et pour la plupart de ces crimes, on ne connaîtra jamais les mobiles ni les auteurs. Harlem possède huit fois plus de drogués que New York. A l'heure actuelle, 40 % des crimes ont rapport à la drogue. A la cocaïne et à l'héroïne, les Noirs de Harlem ont substitué le « crack », ce dérivé de la cocaïne aux effets violents et immédiats. Très souvent, les « dealers » sont des gamins d'une dizaine d'années. Leurs parents, à cause de leur pauvreté, ferment les yeux sur la provenance de l'argent. En février 1990, une étude menée par le « Sentencing Project », une association d'avocats de Washington, a montré que cette délinquance, alliée au racisme du système judiciaire américain, avait pour conséquence qu'un jeune Noir sur quatre, entre 20 et 29 ans, était derrière les barreaux, en liberté sur

## galerie denise rené

196, boulevard saint-germain  
75007 paris tél. : 42.22.77.57  
câble denisgal



91, avenue Paul Doumer  
75016 PARIS

Tél. 46 47 86 00 (12 lignes)

Télex : FRANCK 610 384 F

## LE CATALOGUE RAJA, C'EST TOUT L'EMBALLAGE EN 48 h.

APPELEZ le (1) 42 49 33 66

Le catalogue RAJA constitue le guide irremplaçable et indispensable pour toutes les entreprises. Il propose 1500 produits d'emballages, tous disponibles sur stock:

- Caisses en cartons, Caisses en bois, Containers
- Matériaux de calage et de protection.
- Pochettes matelassées, Tubes cartons, sacherie
- Soudeuses, Rubans adhésifs, Matériaux de fermeture
- Matériels et machines d'emballage.

# RAJA

20, rue RAMPAL - 75019 PARIS - Tél. : (1) 40.03.73.73  
Télex : 670114F - Télécopie (1) 48 03 22 50

parole ou en liberté surveillée. Cette étude concluait qu'une génération entière de Noirs courrait le risque d'être exclue à jamais de la vie active. Une génération sacrifiée.

### LA VIE ASSOCIATIVE

Mais les Noirs, depuis leur arrivée en Amérique, à travers l'esclavage, le racisme, la tyrannie, l'injustice, ont toujours su préserver les valeurs de la communauté et la volonté farouche de rester soudés.

A Harlem, dès que la saison le permet, les gens vivent dehors. On y déjeune, les viandes grillent dans les barbecues installés sur le trottoir. On y joue aux cartes. On y danse. Les enfants jouent sur les épaves des voitures abandonnées le long des trottoirs ou dans les terrains vagues. Déshérités, les Noirs tendent à participer aux activités associatives. La vie dans la rue est propice à la circulation des informations. Les chômeurs passent plus de temps dans leur quartier que les autres. Ceux qui travaillent pour des salaires dérisoires se sentent davantage impliqués dans leur quartier que sur leur lieu de travail. Les brutalités policières sont aussi un facteur d'unité. Entraide et réciprocité sont propices à l'action collective. Le mode de fonctionnement des associations noires des ghettos ne peut être comparé à celui de celles des classes moyennes.

Chaque quartier voit éclore de nombreuses associations. Les problèmes des flots délabrés étant liés les uns aux autres, les associations les abordent dans une perspective générale qui donne une unité au quartier et, à partir de ces questions, on débouche sur les problèmes d'emploi, les équipements de santé, l'éducation, la délinquance, la criminalité, la police, la justice, etc.

Ces associations sont nombreuses. A cause surtout de la mobilité de la population, due principalement aux difficultés pour survivre, elles sont souvent éphémères. Mais elles sont immédiatement remplacées et l'action continue. Et comme il n'y a pas de disparités de statut social entre les habitants de Harlem, les associations sont dynamiques et efficaces. Pour finir, il faut souligner le rôle de leadership joué par les femmes noires dans le ghetto, pour la simple raison qu'elles sont chef de famille pour la plupart.

Le rôle des prêtres et des pasteurs dans le ghetto revêt une grande importance.

L'action des prêtres et des pasteurs noirs dépasse le cadre d'une aide charitable pour pallier les lacunes de l'administration. Ils prennent des initiatives pour forcer la municipalité à réaliser des logements et des équipements sociaux, ils réunissent les fonds nécessaires. L'Eglise demeure le lien du peuple noir, le lieu où s'expriment le mieux les aspirations communautaires.

A ce propos, les Noirs sont souvent traités

d'« abstentionnistes » au plan politique. C'est qu'ils ne voient pas l'intérêt pour eux de voter pour un parti plutôt que pour l'autre dans le système biparti américain. Cependant, les regroupements, même temporaires, sur un problème d'actualité déjouent souvent les prévisions. Les Noirs ne se mobilisent que lorsque la personnalité d'un candidat ou un enjeu les concerne directement. Ainsi, lors des primaires démocrates de 1988, le vote massif des Noirs pour le révérend Jesse Jackson. Depuis le « New Deal » de Franklin Roosevelt, les Noirs votent pour le parti démocrate. Mais l'élu « traditionnel », même Noir, fait rarement bon ménage avec les associations du ghetto dont les habitants se détournent alors vers des candidats indépendants des partis traditionnels, plus progressistes, pour défendre leur cause et dénoncer un système qui ne sert que certains intérêts.

Harlem possède son journal hebdomadaire : *Amsterdam News*, qui, en plus des questions d'actualité et des nouvelles et potins sur Harlem, publie aussi des informations sur l'Afrique et les Caraïbes. *Amsterdam News* lutte contre l'abstention des Noirs aux diverses élections, prêche pour l'aide des Noirs américains

à l'Afrique, milite contre l'apartheid.

La marginalisation actuelle de la population noire des ghettos a ajouté un nouveau problème pour l'éducation des jeunes Noirs. C'est leur difficulté à maîtriser la « langue de Shakespeare ». Il s'est créé dans les ghettos un nouveau langage, le « Black English », qui participe beaucoup à cette marginalisation. Cela ajoute encore à l'incommunicabilité avec l'extérieur. Dans le domaine de l'éducation, la majorité des enfants du ghetto n'a jamais adressé la parole à un Blanc avant l'âge de 6 ans et ils se trouvent déjà handicapés lors de leur entrée à l'école dont les professeurs semblent leur parler une langue étrangère. Le « Black English » est souvent accusé d'accroître le repliement culturel des Noirs. Mais il s'est développé un langage très riche qui est très largement exploité par les musiciens, les « rappers » et les écrivains de la nouvelle génération et il ajoute au contraire à la richesse de la culture noire. Tous les efforts des administrations qui se sont succédé pour intégrer les Noirs dans un langage standardisé ont capitulé devant ce phénomène. Même la télévision a été impuissante !

Robert Pac

## Aidons ceux qui ont le SIDA,

OUI, je veux donner leur chance aux malades du SIDA et soutenir l'action d'APARTS.

Je vous joins un chèque bancaire ou postal d'un montant de :

150 F  200 F  300 F  500 F  ..... F

46 J'établis le chèque à l'ordre de APARTS pour tout don inférieur à 200 F, à FONDATION DE FRANCE - APARTS Compte 600697 pour tout don supérieur ou égal à 200 F.

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

J'adresse mon chèque accompagné du présent coupon à : APARTS - 45 rue Rébeval - 75019 PARIS

Attention, avantages fiscaux : Les dons faits à APARTS sont déductibles des impôts à hauteur de 40 % de leur valeur dans la limite de 5 % du revenu net imposable pour les particuliers, et de 3 pour mille du chiffre d'affaires déductibles du bénéfice brut pour les entreprises. Votre reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre don.

## à vivre comme ceux qui ne l'ont pas.

Aujourd'hui, trop de gens atteints du SIDA sont exclus, rejetés. Pourquoi ? Parce qu'ils sont malades. Non seulement leur vie est en danger, mais comme si cela ne suffisait pas, leur quotidien aussi : plus de travail, des problèmes familiaux et surtout plus de logement.

L'association APARTS a pensé que cela faisait trop, beaucoup trop. Alors pour aider les malades du SIDA à vivre comme ceux qui ne sont pas, aidez-nous à les défendre, à ne pas les exclure.

Aidez-nous à les faire vivre, avec les autres, avec vous...

APARTS



Michel Ogier

Le quartier de Maurepas

# B O U R G E O I S E

**Aux portes de la Bretagne, Rennes offre l'image d'une ville tranquille de province. Mais en y regardant de plus près, la réalité est plus complexe. Reportage d'Elisabeth Canet.**

**R**ennes se compose d'un centre ville, « riche », et de quartiers périphériques, « pauvres ». Comme une ville et sa « banlieue » avec ses problèmes. Première ville de France au palmarès du dynamisme économique en 1988 (*l'Expansion*), deuxième à celui des villes les mieux gérées en 1989 (*l'Evénement du jeudi*) et du respect de l'écologie en 1984 (*le Point*), Rennes s'affiche comme un modèle. Cette ville de 200 000 habitants, siège de la Préfecture du département de l'Ille-et-Vilaine et de la région Bretagne n'en finit pas de faire parler d'elle. Et en bien ! « Bourgeoise de province », elle offre l'image d'une ville tranquille et prospère où il fait bon vivre. Mais Rennes est aussi une ville imbriquée dans la modernité. Avec ses points forts et ses faiblesses. Son influence dans le domaine économique ne cesse de s'accroître. Rennes se tourne ré-

solument vers les technologies de pointe – le high tech – avec en 1983 la création d'un technopôle, Rennes Atalante, qui accueille près de 80 entreprises spécialisées dans l'électronique, la communication ou la biologie marine. D'autres centres d'activités économiques, plus modestes, parsèment la ville et des grandes entreprises nationales se sont installées dans ses murs ou à proximité comme Citroën (qui à elle seule compte 5 000 employés et 120 000 en sous-traitance), Ouest-France, Thomson et bien d'autres encore. Enfin, à côté de la gare du TGV Atlantique qui dessert la ville depuis 1989, le projet d'un grand quartier d'affaires se met en place. Pour la municipalité, le dynamisme économique s'explique. Développement et solidarité sont les maîtres-mot de la ligne politique à suivre. L'autre projet grandiose qu'a décidé de s'offrir la ville, c'est le métro. Rennes sera la première ville de France de 200 000 habitants à en être équipée. Le Val, métro auto-

matique, reliera le nord de la ville au sud en 20 minutes avec 15 stations et 9 kilomètres de réseau. Le projet quelque peu contesté par certains qui estiment la facture trop élevée – 2,5 milliards de francs – permettra de rapprocher tous les Rennais du centre-ville et d'éviter ainsi l'éloignement de certains quartiers des « zones de vie ». Malgré ses succès, Rennes a, elle aussi, commis quelques erreurs. Son extension par couches successives explique son plan en forme de cible. Plus on s'éloigne du centre, plus les quartiers sont tristes. Comme dans les grandes agglomérations telles que Paris, Lyon ou Marseille, le centre-ville et les abords immédiats sont presque exclusivement réservés aux plus riches avec des loyers élevés. Vers la périphérie, d'autres quartiers qui portent le nom de Maurepas, Cleunay ou le Blosne, forment une micro-banlieue avec des grands ensembles HLM. S'il paraît hasardeux de risquer une comparaison entre les régions parisiennes et cette ville de province, il n'en reste pas moins que les problèmes de mal-vivre, d'impression de ghetto, de petite délinquance et d'échec scolaire s'y font ressentir. On y retrouve les mêmes malaises qu'ailleurs à moindre échelle. Le quartier de Maurepas, au paysage de tours et de barres vit comme isolé du reste de la ville, le taux d'échec scolaire est un des plus élevés de Rennes.

Maurepas est déclaré de développement social en 1989. L'originalité de la procédure DSQ est, comme l'explique Jean-Michel Poizat, chef de projet de Maurepas et du Blosne, d'intervenir simultanément sur le bâti et sur la vie sociale. Les structures administratives se sont mises en place. De commissions locales en sous-commissions réunissant les différents partenaires (représentants de l'Etat, de la région, de la ville, associations du quartier, enseignants). Les idées ont mûri. Les réhabilitations ont commencé dans les tours du Gros Chêne (910 logements). Le centre commercial doit être rénové. Et sur le thème de l'insertion des jeunes, la mission locale va installer un point d'accueil permanent dans le quartier. Des volontaires nettoieront l'île Saint-Martin, à quelques pas de Maurepas, qui pourra devenir ainsi un lieu de promenade et un chemin piétonnier pour se rendre dans le centre-ville. Jean-Michel Poizat souhaite que les habitants participent à la transformation de leur quar-

tier. « Il faut que les habitants soient eux-mêmes acteurs du changement. Concrètement, par exemple, si l'on veut que les parties communes des immeubles soient respectées par les résidents, il faut qu'ils aient été consultés avant toute décision sur le programme d'aménagement. De même pour les espaces de proximité. » Mais à ses yeux, la concertation avec la population a des limites. « Les habitants ne participent qu'à des décisions concrètes, comme des travaux. Il leur faut un résultat rapidement visible. Mais même si nous ne nous adressons pas toujours directement à la population, par le biais des associations qui sont nos partenaires privilégiés, nous connaissons les souhaits des habitants. »

## REAGIR A L'INSUPPORTABLE

Sur les problèmes de délinquance, la municipalité rennaise reste prudente. Elle existe. Mais à très faible niveau. Dès que le moindre événement se produit, il devient l'objet de toutes les pensées. Récemment, le minibus de la maison de quartier a été incendié. La population en état de choc a demandé une réunion avec le Conseil communal de prévention de la délinquance. Pour la drogue, il s'agit exclusivement de circulation de drogues douces. Ici, on est très loin de Vaulx-en-Velin ou d'Argenteuil. Les délits ne sont que de faible gravité. Mais il faut quand même les combattre. Il n'est pas question de laisser les situations s'aggraver pour réagir lorsqu'elles atteignent des limites insupportables. Interrogé sur les mesures annoncées par François Mitterrand à Bron, le chef de projet de développement social des quartiers de Maurepas et du Blosne, s'estime satisfait. « Pour transformer un quartier, il faut aller au plus vite. Et pour cela, les procédures administratives doivent être le plus souple possible. Actuellement, au lieu d'avancer, nous perdons la plupart de notre temps à remplir des dossiers. Aussi, quand le Président de la République annonce la création d'une structure budgétaire unique qui sera gérée par le Préfet, je ne peux qu'applaudir à deux mains. Pour l'instant, l'argent est dispersé sur plusieurs services comme la direction des affaires sociales, des affaires culturelles, de la Jeunesse et des sports... Quand nous souhaitons obtenir une subvention, nous devons envoyer une demande à chacun des services concernés. Et chacun est libre d'accepter ou de refuser. Nous ne sommes donc jamais sûrs d'obtenir tous les financements. Désormais,

quand le Préfet donnera son accord, nous pourrions mettre en marche l'initiative. » A quelques pâtés de maisons de ces tours et de ces barres, l'imposant édifice de la mairie qui date du XVIII<sup>e</sup> siècle se plante sur une place pavée. C'est le centre ville ou le cœur historique avec des maisons de Moyen Age et d'autres plus récentes, avec sa cathédrale et le parc du Thabor, au charme désuet avec ses allées rectilignes et ses pelouses bien nettes. Le centre-ville a été entièrement rénové. Derrière les façades, les immeubles ont été redessinés. Dans ce quartier, les loyers ne sont pas à la portée de toutes les bourses mais en 6 ans, 1 000 HLM ont été construits dans cette partie de la ville, permettant d'atteindre l'objectif du 25 % de logements sociaux. Pour parvenir à ce pourcentage, pourtant difficile à atteindre en centre-ville, les élus font part de leur recette ; maîtrise du « foncier » et vigilance quant au devenir des parcelles. Grand acquéreur, Rennes a acheté entre 1954 et 1976, près du tiers des terrains. Les élus restent persuadés qu'une municipalité doit surveiller les opérations immobilières qui se déroulent sur son territoire, si elle ne veut pas laisser le champ libre aux spéculateurs. Sur l'ensemble de la ville, 21 zones d'aménagement concerté sont déclarées. Sur chacune d'elles, logements et activités économiques se côtoient. Jean-Yves Chapuis, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, explique la procédure utilisée couramment. « Avant de confier à un promoteur l'aménagement d'une zone, nous voulons savoir très exactement ce qu'il va y faire. Et ce jusqu'au prix des loyers des appartements construits. » Voilà ce qui s'appelle être vigilant.

Elisabeth Canet



# D E P R O V I N C E



Joss Dray/Arta

## FROMAGE, BEFFROI

**Françoise Gaspard est tenace. Elle n'a pas abandonné sa ville, dont elle fut maire de 1977 à 1983. Dans *Une petite ville en France\** avec un sens aigu de l'enquête qui n'oublie ni le détail vivant ni le visage des acteurs, elle revisite toute l'histoire de Dreux. Ce livre est essentiel pour comprendre les effets dramatiques de la crise et les racines profondes de la montée du Front national. Extrait.**

42

**C'**est moins la guerre, la débâcle, l'occupation qui marquent une profonde rupture dans l'histoire de Dreux que les trois décennies qui suivent le retour à la paix.

A l'origine de ce qui va constituer un bouleversement aux multiples conséquences, il y a la mutation industrielle de la ville. Dreux n'était pas au début du siècle, comme on l'a beaucoup dit, un gros bourg essentiellement rural. Les discours des préfets et sous-préfets qui saluent avec emphase les transformations du chef-lieu d'arrondissement à l'occasion des inaugurations – et les occasions ne manquent pas – reprennent inlassablement cette idée qui fait aujourd'hui figure de cliché : « Dreux, ce modeste bourg rural des portes de la Beauce, a su, grâce à l'esprit d'entreprise de ses édiles, devenir une petite ville industrielle dynamique et équilibrée... » On pourrait publier une anthologie de ces discours, recopiés et répétés, à la gloire de ce « modeste bourg rural » devenu une petite

ville industrielle. Quand Dreux commencera de manifester des premiers signes de crise, on en attribuera, implicitement, l'origine au traumatisme créé par le passage de la civilisation de l'agriculture à celle de l'industrie. Une émission récente d'une des chaînes de télévision sacrifiait encore cette image stéréotypée (1).

Cette explication, il importe de le souligner, est démentie par l'histoire. Dreux a, certes, un passé de marché agricole et l'artisanat dérivé de l'agriculture (meunerie, tannerie, tonnellerie...) y a été important. Mais de longue date, elle est une petite cité manufacturière. Au XVII<sup>e</sup> siècle, une manufacture de draps fait travailler dans le bourg et les villages des alentours quelque 3 000 personnes. L'industrie métallurgique, au fil de l'eau, est active. La papeterie et l'imprimerie créées par la famille Firmin Didot, au Mesnil-sur-l'Estrée, à une lieue de Dreux, donnent, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, du travail à la population locale. Dreux, d'ailleurs, ne cessera d'être regardée, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et encore dans

l'entre-deux-guerres, comme la ville la plus industrielle, la plus ouvrière du département (...).

Il faut pour les chaînes qu'on monte des hommes durs à l'ouvrage et dociles. Le réservoir de main-d'œuvre que la mairie avait fait miroiter à la Radiotechnique pour l'attirer se révèle inapte à fournir en nombre suffisant ce type de salariés. Aussi, en 1956, lorsque la première tranche de la Radiotechnique est en état de démarrer, plusieurs centaines d'ouvriers manquent à l'appel pour que les chaînes puissent être mises en marche. Un géographe, qui a étudié l'histoire de la déconcentration de la Radiotechnique dans l'Ouest parisien, raconte comment l'entreprise dut, en catastrophe, procéder : « Des mesures exceptionnelles de recrutement sont (...) prises pour s'assurer le concours de la main-d'œuvre bretonne : les services psychotechniques de Dreux sont allés opérer à Hennebont afin d'y procéder à une reconversion de la main-d'œuvre mise à pied par suite de la fermeture des Forges. Mais cela ayant donné des résultats insuffisants, on a fait appel à des Italiens, à des Hongrois du camp de Domfront, à des Espagnols ; près de 500 ouvriers ont ainsi été embauchés... Cette solution a permis de résoudre le problème, mais pour un temps seulement, car cette main-d'œuvre n'était pas stable ; néanmoins, elle a permis de passer le cap ».

La Radiotechnique en effet devra, dans les années suivantes, faire de nouveau appel à l'extérieur : ses recruteurs iront en Italie, en Espagne et bientôt au Maroc pour trouver des O.S. En 1970, 39 % des salariés de l'usine sont de nationalité étrangère (...). Le pouvoir municipal, soucieux de maintenir le courant d'implantation industrielle, a lui-même recherché des solutions au déficit en hommes. Il s'en est présentée une, en 1962. Parmi les Français d'Algérie, une catégorie composée davantage d'exilés que de rapatriés – au sens propre – trouve difficilement des lieux d'accueil dans l'Hexagone : les anciens harkis et moghaznis. Ces supplétifs de l'armée ou de l'administration française, de culture musulmane, étaient menacés de mort, d'emprisonnement ou de bannissement civil par le nouvel Etat algérien qui les considérait comme des collaborateurs de la colonisation. Ceux qui pouvaient quitter l'Algérie se voyaient accorder la nationalité française : pouvait-on faire moins à l'égard de ces hommes qui avaient servi la France ? Et qu'on

avait compromis en les engageant dans la guerre ? Mais alors que, dans les premiers mois au moins, les pieds-noirs européens rencontrent la solidarité de la métropole, rares sont les municipalités prêtes à recevoir de gaieté de cœur les musulmans devenus Français. Et voilà ces derniers hâtivement parqués dans des camps de transit. Dreux voit dans ces hommes arrachés à leur terre, jeunes, de nationalité française, un apport inespéré de construction de logements pour les travailleurs. Quelque deux cents appartements sont construits à la hâte pour loger les harkis. Ceux-ci s'installent dans ces immeubles en forme de « barres » édifiés aux marges de la ville en 1963, dans l'indifférence générale et sans que quiconque se préoccupe de les accueillir ou de connaître leur histoire. Le seul contact qu'ils entretiennent avec la France et ses institutions passe par un officier qui a commandé une partie d'entre eux en Algérie et qui estime de son devoir de ne pas abandonner ces familles (...).

### LE SOUVENIR DES FORÇATS...

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, le vocabulaire drouais a compté un mot pour désigner le nouveau venu. Avant de le reconnaître et de l'appeler simplement par son nom propre, il était l'« accouru ». Le terme était – et est encore – teinté de mépris, de réticence et de méfiance. Il désignait tout nouveau venu, tout étranger au « pays ». Il n'était pas alors nécessaire d'avoir franchi la frontière pour être un « étranger ». Ou plutôt, la frontière qui séparait le Drouais de celui qui ne l'était pas n'avait rien à voir avec celle de l'Etat. L'« ailleurs », dans la France des terroirs (2) où la distance se mesurait en temps, était ce qu'on ne connaissait pas. « L'autre », celui dont on ignorait l'histoire, les antécédents, était l'étranger. Ainsi, Maurice Viollette, lui-même, avait-il fait figure « d'accouru » au début du siècle lorsqu'il était venu briguer un siège de député à Dreux. Bien que natif d'Eure-et-Loir, fils d'un notable de Janville, il était de cet « ailleurs » à l'égard duquel on témoignait de la réserve et de la crainte : Janville, chef-lieu de canton typiquement beauceron, était loin. Il fallait alors plus d'une journée pour s'y rendre. C'était un autre pays.

Il est vrai que la ville avait connu, jusqu'à la guerre de 1914-1918, des « accourus » d'un

type particulier qui allaient durablement marquer la mémoire collective : les forçats et anciens détenus libérés, interdits de séjour dans les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise limitrophe qui, après avoir été punis, demeuraient surveillés à vie. Surveiller et punir, punir puis surveiller : Michel Foucault a démonté les mécanismes du contrôle social qui s'est construit au XIX<sup>e</sup> siècle autour de l'univers carcéral. Il nous aide à comprendre Dreux et ses peurs. Car la ville fut tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle une étape de cette « chaîne » des forçats. Le passage de la « chaîne » était d'ailleurs un spectacle offert en pâture aux femmes et aux hommes libres. Il se renouvelait plusieurs fois dans l'année, sur tout le parcours qui mène de Paris jusqu'à Brest. Parfois, on venait y repérer un condamné connu : « La foule qui assiege les portes de l'auberge est composée de la plupart des habitants de Créteil », note la Gazette des tribunaux du 23 octobre 1829. « Ils sont venus pour voir au passage le nommé Valentin, ancien meunier de cette ville. Les yeux se rassemblent de le contempler. Les enfants le montrant du doigt... Aux mots de toutes parts répétés par les enfants : " C'est Valentin, c'est Valentin ! ", il répond : " Oui, c'est Valentin, et si vous n'êtes pas sages, vous viendrez à ma place... Ce n'est pas pour rire, que cela vous serve d'exemple "(3) ». Le compte rendu se voulait édifiant. C'était aussi la fonction de la « chaîne » que de rassurer les bons et de faire trembler les méchants.

Il s'est créé, dans les années 1960, un restaurant à Dreux qui a pris le nom de « Vidocq ». On se souvenait encore que dans cette rue, dans cette maison peut-être, s'arrêtait la « chaîne » et qu'une de ces chaînes, celle de 1838, avait déplacé toute la ville comme pour un spectacle d'une qualité rare : Vidocq en était. Ces forçats qu'on a vu passer, qu'on est venu conspuer ou regarder avec commiseration, ces miséreux qui se sont arrêtés le temps d'une nuit, ont peuplé l'imaginaire local. On craignait bien sûr qu'ils ne profitent de la halte et de l'obscurité pour « rompre la chaîne » et s'évader. Des forçats libres dans la ville...

\* Publié fin 1990 aux éditions Gallimard.

(1) FR2, Rencontres, janvier 1993.

(2) Cette France dont Eugène Weber décrit la progressive vérification à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans la fin des terroirs, Fayard, 1986.

(3) Cité in Michel Pierre, le Dernier Exil, Histoire des bagnes et des forçats, Gallimard, 1989.

## ET EXTREME DROITE

43

# LA REPUBLIQUE METISSEE

*Différences : Quelle est la mission de Banlieues 89... quel bilan en faites-vous ?*

■ Roland Castro : La mission de Banlieues 89 est, d'une manière générale, d'aider à la réalisation de projets qui mettent en cause la façon misérable dont ont été fabriquées les banlieues. Depuis 1983, nous avons, concrètement, accompagné plus de 120 projets de restructuration urbaine, présentés par des collectivités locales, pour réparer, inventer des projets intercommunaux, modifier des ZUP, créer des espaces publics, favoriser une meilleure accessibilité, relier, etc.

Par ailleurs, nous avons lancé une réflexion théorique sur la ville\*. Nous avons créé, par exemple, le concept de « civilisation urbaine » ou bien suggéré des interrogations telles que : civilisation urbaine ou barbarie ? Je crois que les événements du dernier trimestre nous ont donné raison ! Parallèlement à notre travail sur le terrain, nous avons donc développé une approche politique de la ville. Je pense que nous en sommes à la fin d'un processus d'expérimentations. Celles-ci se sont opérées avec un maximum de bonnes volontés mais avec des moyens très insuffisants. Elles sont donc trop ponctuelles. La DIV a été aussi une tentative institutionnelle intéressante, mais bien trop faible et naïve : il faut aujourd'hui une politique plus musclée, plus ambitieuse.

*D : Sur certains sites où vous avez conduit une innovation, vous parlez de réussite. Par exemple à La Courneuve. Quels sont vos critères, vos indicateurs pour parler d'une évolution positive ?*

■ R. C. : La Courneuve c'est un succès... mais un succès relatif. C'est comme une bouteille à moitié pleine ou à moitié vide. Le projet de rénovation a déjà modifié le paysage urbain et l'ambiance. Cependant, comme souvent dans les territoires où tout est très fragile, les choses ne vont pas assez vite, même si elles sont encourageantes.

En revanche, c'est une vraie réussite à Saint-Priest, dans le Rhône, d'avoir créé un véritable centre ville. Au milieu d'un immense paquet d'HLM moches, la mairie a installé de nombreux équipements publics, des commerces, cinéma, etc. On y a construit une vaste place, devenue le cœur de la ville.

Même évolution à Oullins. Quand les municipalités se bougent, agissent sur la vie locale, le culturel, et mettent en valeur les populations immigrées, le vote Le Pen et les abstentions reculent. Le civisme avance. Les élections sont pour nous un bon indicateur de la qualité de la vie sociale et du lien entre les habitants, en plus des enquêtes de satisfaction.

*D : Selon vous, la ville est en crise... pourquoi, comment peut-on l'expliquer, et quelles réponses proposez-vous ?*

**Roland Castro porte plusieurs « casquettes » : cofondateur et président de Banlieues 89 - associée à la délégation interministérielle à la ville -, architecte et délégué à la rénovation des banlieues. En France, il est urgent, estime-t-il, d'inventer la « Cité Monde ».**



■ R. C. : Lorsqu'on laisse un mécanisme « naturel » s'effectuer, des lieux deviennent de plus en plus pauvres, d'autres de plus en plus riches. C'est ce qui se passe s'il n'y a pas de politique foncière, de politique de peuplement, ou lorsqu'on laisse se construire des quartiers neufs qui repoussent encore plus loin du centre ville, les plus exclus. Il faut un déterminisme d'Etat, du jacobinisme, une volonté politique pour corriger ce mouvement « naturel » et pour n'exclure personne.

A Banlieues 89, nous disons qu'il y a trois lieux à traiter avec, tout d'abord, le lieu urbain en tant que tel. C'est, par exemple, le travail sur les grands ensembles ou sur l'absence d'espaces de convivialité afin de désenclaver et embellir. Parallèlement, il y a un travail idéologique à mener. Jusqu'ici, on s'est senti un peu solitaire sur ce point : je crois

que l'on commence néanmoins à nous écouter : il y a une prise de conscience avec Vaulx-en-Velin, le mouvement des lycéens, « l'insurrection des marges »...

La France a à inventer un modèle de ville démocratique, qui serait la « Cité Monde ». Nous devons tirer parti, du fait que, dans nos villes, en Europe, il y a aujourd'hui, le monde entier. A partir de toutes ces provinces du globe, nous devons fabriquer une cité démocratique et égalitaire... en engageant notamment des actions « inégalitaires » au bénéfice des lieux qui se portent le plus mal.

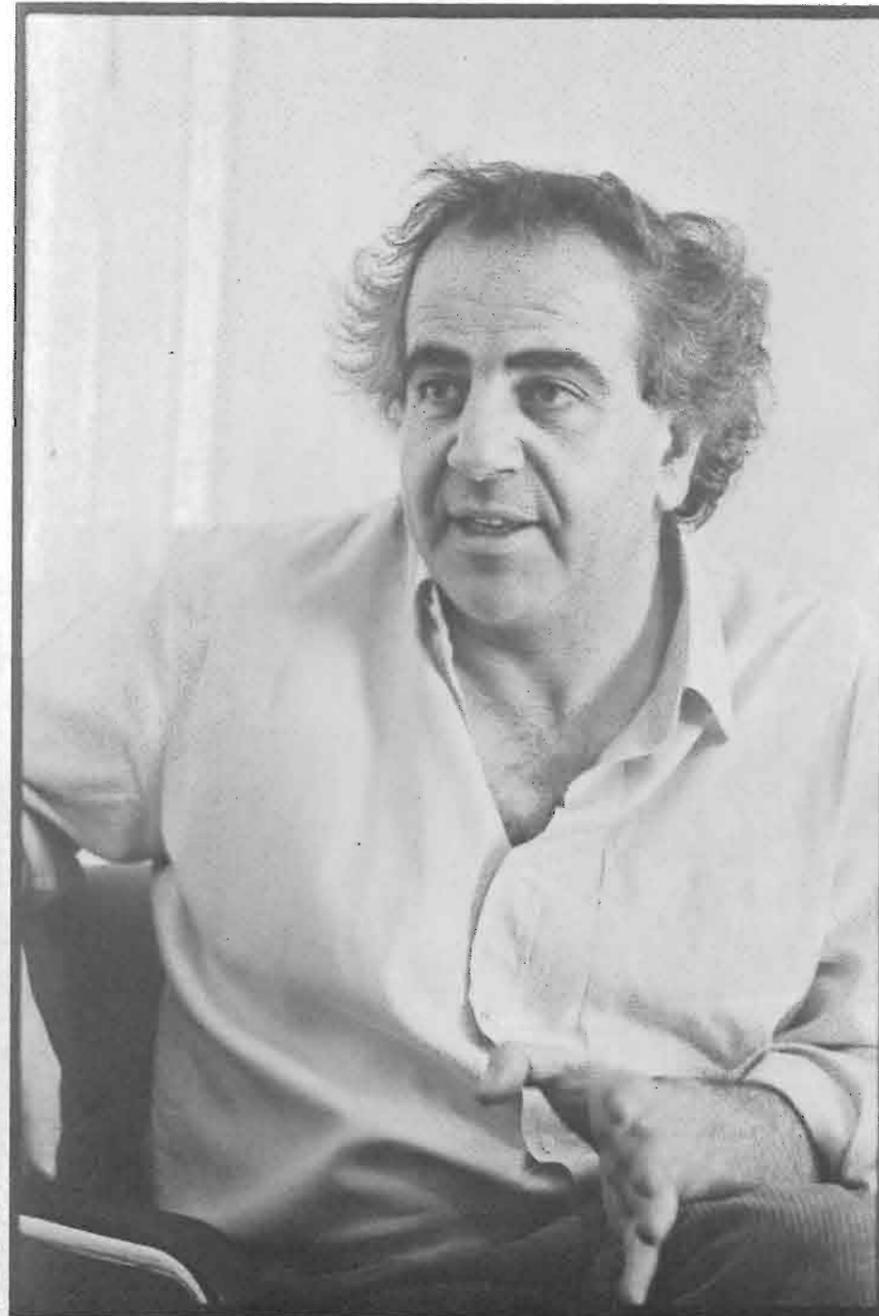
Il faut inventer « la République métissée » : cela serait dans la tradition de la France de livrer ce message-là !

Pour faire face à la crise de la ville, et c'est la deuxième réponse à apporter, il faut aussi des réformes législatives. On a déjà avancé avec la loi Besson sur le logement des exclus, ou avec la loi Delebarre, qui obligera les communes à construire des HLM partout. Il faut aussi, c'est urgent, une impulsion politique pour multiplier des expériences comme à Mons-en-Bareuil, avec le conseil municipal où participent des étrangers. Il faut encore revoir le mode de dotation financière des communes, il faut des profs plus outillés là où ça va mal... Bref, un cadre législatif est indispensable, parallèlement à un remodelage de l'appareil d'Etat sur les questions de la ville, c'est pour cela que j'ai milité depuis longtemps pour un ministère de la ville qui puisse faire travailler en synergie les différents services de l'Etat. La question urbaine est devenue une question sociale, une question centrale. Donnons-nous les moyens de créer des cités démocratiques et d'en finir avec le travail social gentil, les bonnes intentions catholiques... finissons-en avec le bricolage social !

*D : Un « livre blanc de l'Ile-de-France » a été publié l'an dernier en préalable à une révision de l'aménagement de la région parisienne.*

*Quels commentaires en faites-vous ? Cette énorme métropole vous paraît-elle gérable alors qu'il existe une telle diversité entre le centre de Paris et ses périphéries... ?*

■ R. C. : Nous avons pas mal réfléchi à Banlieues 89, à la question de l'aménagement de l'Ile-de-France, à travers, notamment, une approche que nous nommons « les 5 Paris ». Le livre blanc s'inspire en partie de notre réflexion sur les 5 pôles stratégiques que nous suggérons de développer. Mais, à mon sens, ce document ne pose pas assez clairement la question d'une mobilisation politique et idéologique autour de la notion d'une cité égalitaire. Le diagnostic des lieux où ça va mal est trop timide, ainsi que la liste des efforts à en-



Claude Conditte

treprendre pour apporter une réponse sérieuse.

Il est indispensable d'engager un processus démocratique sur le « Grand Paris »... c'est compliqué car il y a des blocages terribles de la part des différents courants politiques. Malgré tout, je suis persuadé que l'Ile-de-France est gérable. A condition que les services de l'Etat soient mobilisés de façon unifiée. C'est-à-dire que l'on décide de couvrir l'autoroute du Nord plutôt que l'avenue de Neuilly. Malheureusement, c'est l'inverse qui a été fait !

Une des idées du livre blanc est de densifier la petite couronne. Nous pensons également que cela est nécessaire... à condition que l'on

prenne des mesures d'accompagnement pour éviter les spéculations et les drames, les exclusions qu'elles entraînent. Si l'idéologie du marché a tous ses droits, on a alors des situations d'errance par endroit, et un renforcement des richesses par ailleurs. Si on laisse aller, et bien oui, l'Ile-de-France est ingérable. Il faut inventer un juste rapport entre la proximité de quartier, ce que les communes peuvent faire, et la totalité de l'Ile-de-France. A chaque niveau, pour chacun de ces territoires, on doit pouvoir trouver des instances compétentes.

*D : Et les habitants dans tout cela... ne risquent-ils pas d'être simples spectateurs de la transformation de leur ville ?*

## LE VAL-FOURRE

A Mantes-la-Jolie, ville de 45 000 habitants située au nord-ouest de Paris, se trouve le Val-Fourré. Ce grand ensemble construit entre 1961 et 1977 compte 28 000 personnes, soit plus de 60 % de la population de Mantes. Parmi elles 90 % sont des immigrés. Mantes-la-Jolie fut une des premières villes à édifier une mosquée (1981). Comme dans tous les grands ensembles, les habitants ont à se plaindre de l'urbanisme mal conçu, uniforme et d'échelle inhumaine. Ici, il n'y a pas de notion de quota. Seuls les revenus sont pris en considération. La Commission nationale pour le développement des quartiers créée en 1981 retient donc le Val-Fourré comme un des vingt-trois sites pilotes de son action. Les principaux axes d'intervention sont : la réhabilitation du bâtiment et l'aménagement des espaces publics ; la reconstitution d'une vie sociale par l'insertion professionnelle des jeunes (40 % d'entre eux au chômage en 1986). Et enfin, la coordination des interventions sociales (organismes HLM et élus). D'autres volets du développement social existent : le contrat d'agglomération pour l'intégration des immigrés ou la commission du droit des femmes (50 % d'entre elles sont au chômage). La lutte contre l'exclusion, c'est aussi Charles Rojzman et son association Transformation-thérapie sociale qui en formant le personnel des services publics cherchent à prévenir ces peurs irrationnelles.

Marie-Adèle Bella

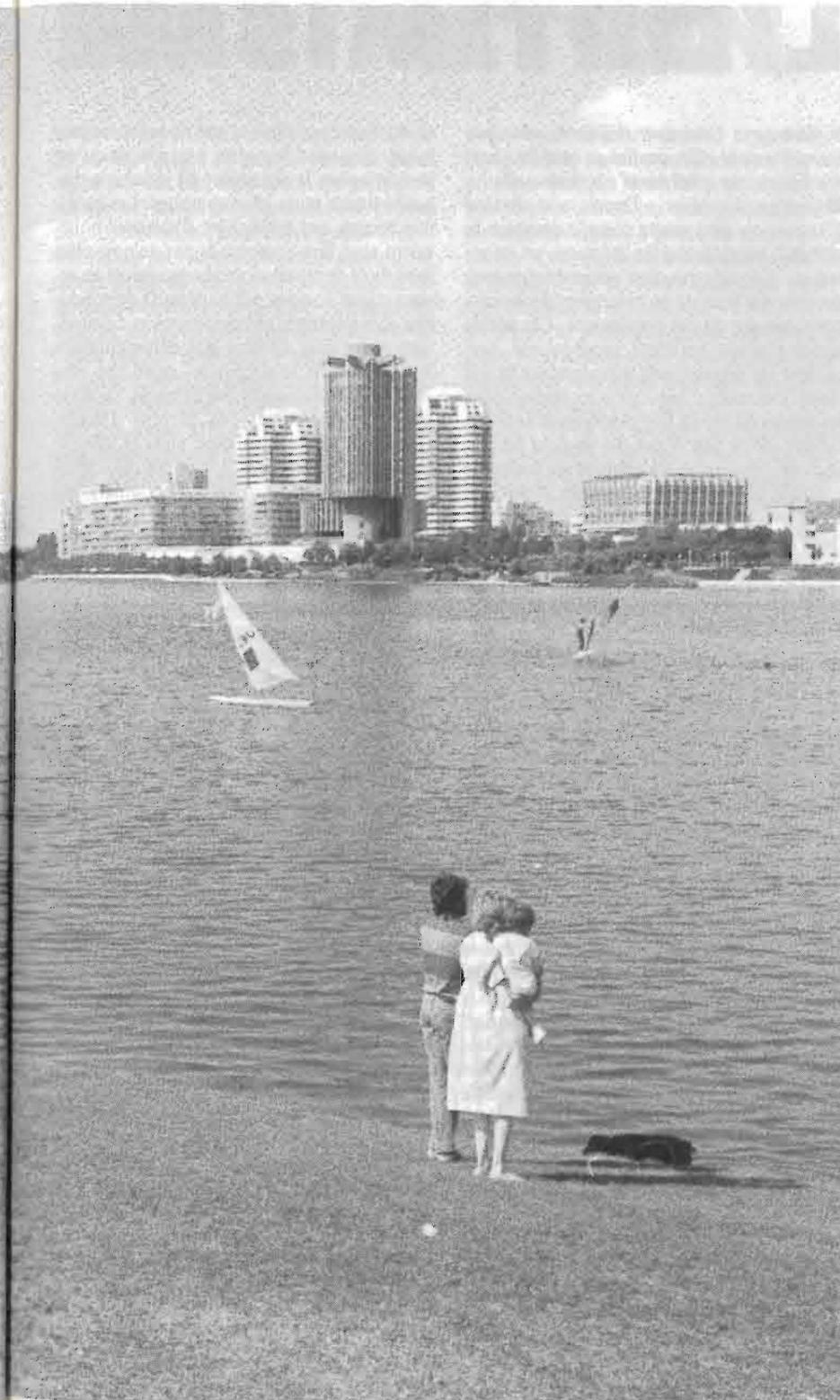
■ R. C. : Bien sûr, c'est un défi, notamment en Ile-de-France, d'arriver à inventer une concertation. Si le projet d'aménagement est réellement porté politiquement par la puissance publique, on peut imaginer parvenir à un vaste travail de concertation. Pour l'instant, les enjeux électoraux sont plutôt minables ! Afin que les habitants ne regardent pas, médusés, leur ville se transformer, il faut, je le répète, restaurer l'esprit civique...

Propos recueillis par Laure Lasfargues

\* Banlieues 89 a créé une revue : « Lumière de la ville », n° 3, janvier 1991. Tél. : 45.32.06.23.



Noël Monier



**L** paraît hasardeux de choisir, selon le mot de Gramsci, entre le « pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de l'action ». D'un côté le « terrain » qui annonce les dérives des laissés-pour-compte, de l'autre une politique volontariste de la ville qui souhaite élever la tâche au-delà des intérêts partisans.

La rapidité de l'action que tout le monde attend risque d'achopper sur la lenteur des modalités pratiques et sur le blocage des systèmes de représentation civique.

Quel que soit le chemin annoncé vers une autre cité, la chaleur du contact humain comme la confiance entre partenaires ne se décrètent pas en haut lieu. Elles sont pourtant indispensables.

Ville nouvelle de Créteil

# DEMAIN C'EST QUAND ?

# L'OPTIMISME DE L'ACTION



Noël Monier/Arta

**Tous les regards sont rivés sur les structures et les responsables de la politique urbaine. Tandis que les projets se multiplient, les explosions de révolte sociale éclatent. Georges Cavallier, directeur général à la Délégation interministérielle à la ville (DIV) explique dans l'entretien qui suit le sens de l'approche institutionnelle, les principes, les finalités, les moyens, les difficultés.**

**Différences : Comment définir la politique française de la ville, quelles en sont les grandes lignes, sur quel passé s'appuie-t-elle ?**

■ Georges Cavallier : Depuis une dizaine d'années on s'est rendu compte combien la ville était menacée par des fractures, un émiettement. Certains quartiers périphériques sont devenus des lieux de concentration des laissés-pour-compte du développement. Ces ségrégations spatiales reflètent, reproduisent, amplifient les ségrégations économiques et sociales. Les zones d'habitation construites dans les années 60 ont vu leur peuplement se transformer peu à peu. Ceux qui avaient du travail, des ressources, en quelque sorte une vie normale, ont cherché à déménager. Aussi, par une politique de peuplement contestable certains quartiers ont fini par rassembler les familles les plus défavorisées. Là, les habitants cumulent les handicaps sociaux, économiques, scolaires... Ce cumul est parfois tel que l'adresse devient le déterminant d'une sorte d'absence d'avenir. Au début des années 80, les conséquences en sont clairement apparues avec notamment les incidents dans la banlieue de Lyon, aux Minguettes. C'est à ce moment que se sont mises en place des opérations que je qualifierai d'expérimentales ou d'« opérations-commandos ». Elles visaient à attaquer le problème différemment, à partir de quelques principes simples.

**D : Quels sont ces principes ?**

■ G. C. : D'abord, le principe d'action globale : il faut attaquer simultanément tous les problèmes. Il ne sert à rien de réhabiliter le bâti si on ne mène pas dans le même temps une intervention sociale avec les gens qui y habitent. Deuxième principe : le partenariat. L'union fait la force, c'est bien connu. Mais cela réfère aussi à l'idée de la chaîne, si l'un des maillons manque, l'ensemble risque de craquer. Enfin, l'action doit être inscrite dans la durée. Rien de sérieux ne peut se réaliser hors du pluriannuel parce que l'action globale concerne aussi bien les structures que les mentalités. Tirant profit de ces expériences et de l'application ponctuelle de ces principes, le gouvernement actuel souhaite passer à une action de plus grande envergure.

**D : Quels problèmes cette politique rencontre-t-elle ?**

■ G. C. : Ce changement d'échelle nous oblige à sortir de l'artisanat, à mobiliser beaucoup plus de monde. Cela oblige à démultiplier l'action par le canal des préfets, donc à mettre davantage l'administration en contact avec le terrain. On ne peut plus se contenter d'actions sur le quartier. Des facteurs déterminants se jouent au niveau de l'agglomération. J'évoquais la politique de peuplement contestable : pour y remédier, c'est au niveau de l'agglomération précisément que l'on peut essayer de répartir les populations

en difficulté pour éviter que ne se reproduise la ségrégation. C'est aussi à ce niveau qu'on peut imaginer la possibilité de réduire la disparité fiscale entre les communes. Les égoïsmes locaux qui empêchent d'avancer pourraient ainsi être contournés par de nouvelles modalités de répartition des ressources en tenant mieux compte des impératifs de solidarité. Les quartiers physiquement et culturellement enclavés doivent être démarginalisés à tout prix. Ils sont coincés, entre une voie ferrée et une autoroute par exemple, ils manquent d'équipements, de moyens d'accès. Quand on aura changé cela, alors la ville reconnaîtra ses quartiers. L'une des difficultés est d'ordre institutionnel : l'agglomération existe uniquement dans les faits.

**D : Quel est le dispositif mis en place, avec quels partenaires ?**

■ G. C. : La politique urbaine que nous menons n'est pas une politique urbaine de plus, c'est une politique qui a pour vocation d'être le cadre d'action de l'ensemble des partenaires concernés. Nous voulons faire converger l'ensemble des partenaires concernés. Nous voulons faire converger l'ensemble des énergies. D'où l'idée de rassembler tous les ministères en un même lieu de décision. Voilà la raison d'être du Comité interministériel à la ville, présidé par le Premier ministre, qui regroupe tous les ministres concertés, soit une vingtaine.

Il fallait aussi un lieu de concertation entre l'ensemble des partenaires : c'est le Conseil national des villes, où l'on trouve un collège d'élus, un collège de sociaux-professionnels, et le collège des ministres qui siègent au CIV. Ces deux instances ont pour bras séculier la DIV (Délégation interministérielle à la ville), petite équipe dont le métier est d'animer et de piloter la politique urbaine. C'est elle qui coordonne les travaux de ces instances. Elle fait notamment appliquer et préparer - en s'appuyant sur les préfets - des contrats passés entre Etats et collectivités locales. Ces contrats sont de trois ou cinq ans. Ils concernent à l'heure actuelle 400 quartiers et 13 agglomérations où l'on prépare ou applique des contrats de ville. D'autres contrats, de trois ans, ont été signés dans une optique plus limitée, celle de l'habitat urbain. Ces contrats sont financés par des crédits spécifiques qui s'ajoutent aux moyens propres aux ministères et par l'injection de « matières grises » les équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale. Cela est géré par le Fonds social urbain.

**D : Ce passage de la notion de programme à la notion de projet est-il vraiment nouveau et surtout décisif ? Et puis des structures de dialogue ont toujours existé, le partenariat aussi ?**

■ G. C. : Bien sûr, simplement, cela ne s'est jamais concrétisé sur une échelle aussi

vaste et avec une telle ambition. Notre projet se veut intégré et intégrateur. Il est développé par des élus avec toutes les prérogatives que leur donne la décentralisation. Ce type de projet est donc neuf parce que la décentralisation est récente. A titre d'exemple, le projet global développé par l'agglomération de Saint-Nazaire pour préparer le contrat de ville, est un projet sans précédent et sans équivalent par son ambition. Il est vrai que plus l'agglomération est importante, plus les difficultés deviennent complexes. Les enjeux sont tels, avec l'affirmation de tant de considérations tactiques locales, que le projet devient très compliqué. Cependant si l'on n'avance pas sur cette voie, on ne traitera pas les problèmes de fond.

**D : On pourrait vous opposer que cette politique volontariste se heurte aux effets toujours à l'œuvre de la crise économique, aux problèmes de chômage et de formation... ?**

■ G. C. : Certes, nous sommes tributaires de paramètres qui nous dépassent. Malgré cela, il me paraît réaliste de penser que l'on puisse réduire les inégalités actuelles, en tout cas conjurer des processus qui deviendraient irréversibles. Ce qui est en cause finalement

c'est l'éventuelle constitution de ghettos à l'américaine, des lieux abandonnés par les pouvoirs publics, dont les gens ne peuvent plus sortir. On n'est pas très loin de cette réalité dans un certain nombre de quartiers en France. Cela est inadmissible sur le plan de la solidarité, de la justice mais aussi en termes d'efficacité économique.

**D : Parmi les problèmes locaux que vous évoquez, vous heurtez-vous à des attitudes partisans, qui pourraient d'ailleurs remettre en cause l'efficacité des contrats ?**

■ G. C. : Il va de soi que des conflits existent, des rivalités, des manœuvres, des tactiques. C'est humain. Mais nous sommes globalement dans une situation de consensus de fait sur les objectifs de la politique urbaine. A l'exception de l'extrême droite, tout le monde est d'accord pour lutter contre la création de ghettos. Dans le cadre des 13 contrats de villes signés, les municipalités sont de couleurs politiques diverses. Cela s'applique aussi aux Conseils de prévention de la délinquance. Voilà qui est essentiel pour une politique dont un des ressorts est la durée.

**D : Vous faisiez référence à des résultats déjà obtenus. Lesquels ?**

■ G. C. : On a déjà renversé la spirale du pire dans beaucoup d'endroits. A Orly, par exemple, beaucoup de problèmes ont pu être surmontés grâce à des actions menées dans l'esprit que je viens de définir. On a retrouvé une certaine mixité entre commerces et résidences, des logements ont été réhabilités, la population a été rééquilibrée. C'est désormais une ville comme une autre. On pourrait aussi citer Poitiers, on y a renversé les processus cumulatifs qui ailleurs paraissent imparables. Ce travail est difficile, lent, fragile, mais possible. A Vaulx-en-Velin, la démarche n'était engagée que depuis deux ans et demi. C'est très court. L'expérience a montré qu'un projet global ne donne pas d'effet durable avant cinq ans.

**D : Votre plan de travail comporte notamment soixante sites pilotes pour l'intégration. Comment ces sites ont-ils été choisis ?**

■ G. C. : Ces sites ont notamment pour point commun de comporter une population étrangère ou d'origine étrangère en butte à des problèmes particulièrement prégnants. Ce sont en fait des projets pilotes pour l'intégration de ces populations. Là, le développement social urbain doit prendre en compte avec une



Stéphane Charbonnier

# GALERIE ARIEL

140, boulevard Haussmann - 75008 Paris  
Tél. (1) 45.62.13.09



*R. & D. Most*

BIJOUTIERS - JOAILLIERS FABRICANTS

*Créations*

Tél. : 45.48.22.51 43, RUE SAINT-PLACIDE, 75006 PARIS

222 2733

LE REFUGE  
SPORTS

**LE REFUGE**

46, rue Saint-Placide 75006 Paris

LES PIEDS SENSIBLES  
c'est l'affaire de

**SULLY**

Confort, élégance, qualité,  
des chaussures faites pour marcher

85 rue de Sèvres  
5 rue du Louvre  
53 bd de Strasbourg  
81 rue St-Lazare

Du 34 au 43 féminin,  
du 38 au 48 masculin, six largeurs

CATALOGUE GRATUIT :  
SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6<sup>e</sup>  
5 % sur présentation de cette annonce



**GACD** CENTRALE  
D'ACHAT  
DES  
CHIRURGIENS  
DENTISTES  
ALPHA S.A.

27, rue Bleue, 75009 PARIS

Tél. (1) 42.46.87.87

Télécopieur (1) 48.24.05.53

CRÉATIONS EXCLUSIVES GOTTEX

**HENRI DANIEL**

VILLE PLAGE COCKTAIL . SOIR

25, Bd POISSONNIÈRE - PARIS-2<sup>e</sup> - TÉL. 236-52-53

Pompes funèbres  
Marbrerie

**CAHEN  
& Cie**

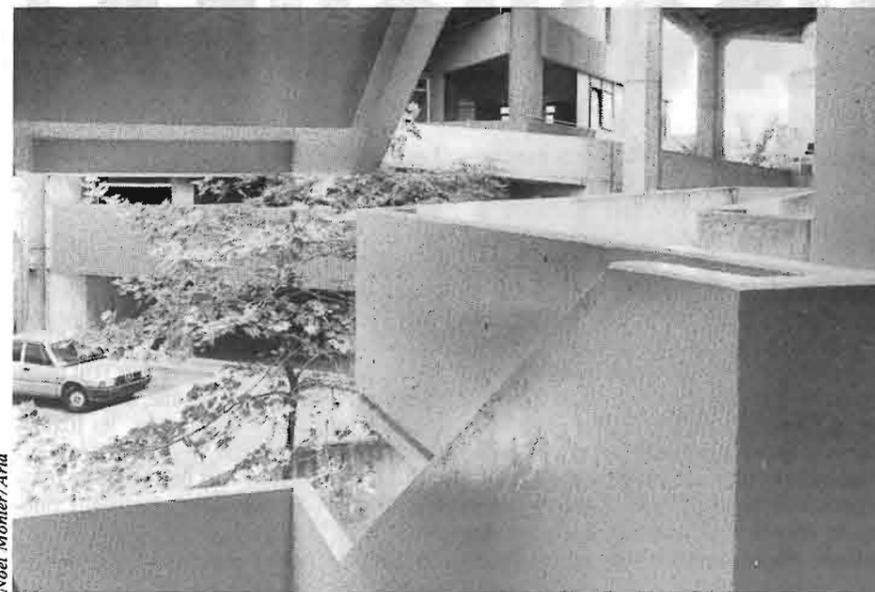
43.20.74.52

MINITEL par le 11

**MATT SPORTSWEAR  
PRET-A-PORTER**

84 rue de Turenne  
75003 PARIS

Tél. : 271.19.11



Noël Montier/Arta

A Ivry, ville nouvelle,  
dans le quartier  
de l'Agora,  
l'on tente d'ouvrir  
les bâtiments à la lumière  
et à la verdure.

« Banlieue 89 » s'y associe.

Au programme :

1. Aménagement d'un « éco-musée ».
2. Installation d'un parc d'exposition.
3. Réhabilitation du quartier dit du « Petit Maroc », celle-ci est considérée comme opération-phare destinée à relier le centre et son immédiate périphérie.

Le préalable central qui a présidé à la signature du « contrat de ville » concerne le traitement social urbain et la lutte contre l'exclusion. Trois pôles d'action émergent : le front de l'emploi, la formation, l'illettrisme. Des aides européennes sont venues s'ajouter aux investissements nationaux : l'ensemble porte à 100 millions de francs l'enveloppe financière.

Pour sa part le groupe Caisse de dépôts et consignation participe à un ensemble de projets (à hauteur de 1,1 million de francs) destinés au développement économique de la commune. Huit localités de l'estuaire de la Loire se sont adjointes à la ville de Saint-Nazaire : Saint-Malo-de-Guersac, Montoire-de-Bretagne, Saint-André-des-Eaux, Donge, Paimbœuf, Saint-Brévin, Saint-Viaud et Corsept.

■ SAINT-DIÉ

La plus petite des agglomérations en convention « contrat de ville » (signé le 13 septembre dernier) avec la DIV : 24 000 habitants. « Coïncée » entre l'Alsace et la Lorraine, Saint-Dié souffre de deux maux majeurs : diminution de la population et chômage ; 60 % d'emplois perdus dans le cuir et le textile d'habillement, secteur dominant dans l'industrie locale.

Le budget du « contrat » (1990-1992) est de 174 millions de francs dont 63 % doivent servir à « Forger un environnement urbain dynamique et écologique ». Il s'agit notamment d'aménager les berges de la Meurthe, d'engager des actions de sensibilisation à l'écologie, de multiplier les espaces de convivialité, de créer un nouveau centre-ville. Enfin Saint-Dié veut valoriser son festival de géographie.

## DES VILLES EN CONTRAT

Le contrat de ville est pluriannuel ; il associe l'ensemble des collectivités et le préfet mandaté par le Conseil interministériel à la Ville. La formule est, dans sa lettre, ambitieuse, elle se veut intégrer toutes les dimensions de l'action publique : habitat, aménagement urbain, culture, action sanitaire et sociale, développement économique, communication.

Financièrement la part de l'Etat est d'environ 35 %, le reste provenant pour l'essentiel du département, de la région et des communes concernées. Treize contrats sont engagés depuis 1989. Ils concernent : la Seine-Saint-Denis, Lyon, Marseille, Lille, Roubaix, Tourcoing, Toulouse, Saint-Nazaire, Saint-Denis-de-la-Réunion, Creil et Saint-Dié. Deux ont été signés : Saint-Nazaire et Saint-Dié.

■ SAINT-NAZAIRE

Cité moyenne (65 000 habitants), détruite pendant la guerre, taux de chômage proche des 20 %, avec des points déprimants : 60 % de la population active dans la cité HLM de la Tréballle (700 logements). Dans la même cité le taux d'échec scolaire est terrifiant : en primaire un élève sur cinq seulement connaît une scolarité normale.

La crise de la construction navale et le démantèlement des chantiers sont passés par là. La ville a tourné le dos à son port. En 1985, la politique urbaine locale cherche à rouvrir la ville sur le port, notamment par la reconquête des zones d'activités industrielles et d'entrepôts formant barrage entre les centres-villes et le bassin de Saint-Nazaire.

attention particulière l'objectif d'intégration, d'où une action supplémentaire pour favoriser le mouvement associatif, le brassage, les rencontres entre communautés.

*D : Justement, à propos d'associations, on en parle comme des partenaires, et cela depuis longtemps déjà. Cela sert-il vraiment à quelque chose ?*

■ G. C. : La participation associative n'est pas pour nous un catéchisme. Son implication relève d'un constat clair : si les habitants ne participent pas, cela ne marche pas. Cela étant, il faut bien voir que nous vivons un certain essoufflement du mouvement associatif. La crise associative correspond à une crise de la citoyenneté.

*D : Pourquoi opter pour un travail spécifique sur l'intégration des immigrés ?*

■ G. C. : Cette option me paraît intéressante de plusieurs points de vue. D'abord sur le plan des cultures. Car au fond, l'intégration ne consiste pas à gommer de manière autoritaire les différences. Le jour où l'humanité ne vivra plus que dans une seule culture, elle se sera singulièrement appauvrie. Il faut au contraire promouvoir des traditions, des cultures qui font l'enrichissement commun. Dans une autre optique, nous devons tenter de développer des coopérations bilatérales qui peuvent permettre de faire émerger des projets concrets sur lesquels on puisse mobiliser les citoyens, les citadins, et en particulier les jeunes.

*D : Etes-vous optimiste, M. Cavallier ?*

■ G. C. : On est épouvanté de constater dans le même temps l'urgence des problèmes et la lenteur d'adaptation des systèmes et des dispositifs au terme desquels il faut s'attendre à des résultats concrets. Mais on n'a pas d'autre choix. Comme disait Gramsci, « il faut avoir le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de l'action ».

Interview réalisée par René François et Chérifa Benabdessadok

Le Luth fait partie des 400 quartiers déclarés prioritaires dont le réaménagement est nécessaire sous peine de troubles sociaux. Elisabeth Canet l'a visité. Suivons le guide.

# CHRONIQUE D'

# UNE BANLIEUE

**D**ix mille habitants dans un quartier de la banlieue au nord-ouest parisien à quelques minutes à peine de la capitale. Six barres et neuf tours composent le paysage. Quelques espaces verts et un parking figent l'ensemble. Le Luth, c'est un des 400 quartiers déclarés prioritaires par François Mitterrand à Bron, lors des Assises de *Banlieue 89*. Un de ces 400 quartiers, dits de développement social, qu'il est urgent de transformer sous peine d'explosion. Le Luth, ce n'est pas l'enfer. Mais les habitants se sentent oubliés, laissés à l'écart. Ils souffrent d'un manque d'espoir. Entrant plus avant dans la cité, le quartier se révèle : il ne constitue pas une seule et même entité. D'un côté, à l'est, la partie dite riche combine copropriété et logement social dans un équilibre réussi. Ses habitants, pour se démarquer de leurs voisins de l'ouest, locataires de HLM, nient habiter le Luth. Ils préfèrent déclarer, avec un certain euphémisme, qu'ils vivent à la frontière du village, le quartier voisin.

Le Luth ouest, c'est l'image type de la banlieue. Celle dont on parle depuis plusieurs semaines. Triste et sans vie.

Quatre longs immeubles s'alignent, tous bien rangés les uns à côté des autres, entrecoupés d'une rue et parfois d'un espace vert.

Les halls récemment repeints recommencent à être décorés de graffitis et autres modes d'expression moderne. Malgré les interphones posés pour rassurer la population, les halls d'accueil et les escaliers continuent à être squattés par des bandes de jeunes. Ils se racontent leurs aventures — bruyamment —, abordent une adolescente au passage. Rien de bien méchant. Mais ils sont là, et par leur seul nombre et leur teint souvent basané, ils font peur. Autre « squatters » du quartier, les toxicomanes viennent acheter leur dose. Trop impatients de s'injecter leur poison, ils se réfugient dans les derniers étages, les locaux vidues ou l'escalier.

Derrière les portes sans-souci — traduisez blindées —, les logements sont corrects. Les plus vieux datent d'une vingtaine d'années. Une des sources du problème — les habitants s'entendent sur ce point —, c'est la monotonie de l'architecture. Le plan du quartier a été dessiné au début des années 1970 selon des concepts d'urbanisme rejetés depuis. Les bâtiments, de véritables serpents, rampent sur des centaines de mètres. « Rousseau », du nom de la rue qui le borde, est la barre la plus impressionnante. Comment ne pas se sentir anonyme dans ses 714 logements ?

Au pied des immeubles, les magasins font défaut. Il n'y a pas de vitrine à regarder, de rue pour se promener. On ne fait que traverser le quartier pour aller de l'arrêt

de bus ou du marché à son appartement. Mais le Luth, ce n'est pas seulement ce portrait plutôt noir. Se contenter de cette description de l'urbanisme, c'est passer à côté de la réalité, complexe, de ce quartier.

Pour pallier le manque de vie, les associations se multiplient : sportives, culturelles, antidrogue... Les individus, niés par les grands ensembles, recréent le tissu social. Des jeunes des cités proposent à leurs cadets, des activités en tout genre les jours de congé scolaire. Depuis quelques mois, ils se mobilisent contre la toxicomanie, un des plus graves maux dont souffre le quartier. En un an, plus de dix jeunes sont morts par overdose. Il y a six mois, après le décès de Rachid T., âgé de 23 ans, son frère aîné et deux de ses amis, Ali et Belkeir ont appelé à une grande manifestation sur le quartier, histoire de démontrer aux dealers que la « guerre » était lancée. Plusieurs centaines d'habitants ont répondu à l'appel, donnant naissance à l'association *J'aime le Luth*. Discussion après discussion le projet a évolué. Partis de la lutte contre la toxicomanie, ils ont franchi le pas en décidant de participer à l'insertion sociale des jeunes. Une étude prévoyant l'aménagement d'un garage et d'une imprimerie dans lesquels les jeunes pourront s'initier à une formation a été confiée à un expert. Pour Hamid, le président de l'association, technico-commercial dans le « civil », « résoudre le problème des cités,

*c'est s'attaquer au problème des exclusions, et notamment celle des jeunes. Il faut leur offrir la possibilité de trouver une place dans la société grâce à un emploi ».*

Gennevilliers, c'est la ville de l'Île-de-France où la population est la plus pauvre. 51 % des familles ne payent pas d'impôt sur le revenu ; ils n'atteignent pas le minimum imposable. Dans ce même département des Hauts-de-Seine, des villes réputées pour leur douceur de vivre, et leurs tarifs, comme Neuilly-sur-Seine, Saint-Cloud ou Rueil côtoient Gennevilliers. Elles pratiquent une politique ségrégationniste. Immigrés et familles de faible revenu n'y font pas bon effet. A Levallois, les appartements de standing — 5 millions le F4 — se multiplient, remplaçant les logements sociaux. Les bords de Seine ne sont réservés qu'à certains. Et il est d'autant plus facile pour son maire, M. Balkany, de se débarrasser de la population indésirable, qu'il exerce également la fonction de président de l'office départemental HLM. Il peut tout à son aise déplacer une famille de sa ville et la reloger ailleurs dans les Hauts-de-Seine, comme à Gennevilliers sans que le maire de cette commune puisse intervenir.

Et lentement, en cantonnant toutes les cités dans certaines villes et en brisant l'équilibre lo-

gement social-copropriété, on finit par créer des ghettos. Le député-maire de Gennevilliers, Jacques Brunhes se bat pour obtenir un droit de regard sur les familles logées dans sa commune. Mais jusqu'à ce jour, aucun texte ne le prévoit. Le Luth est le résultat de toutes ces anomalies. En 1989, il a été déclaré quartier de développement social. Une convention entre la ville, la région et l'Etat a été signée, engageant chacun des partenaires à débloquer d'importants moyens financiers pour transformer le quartier. Dans le domaine culturel, les premiers signes d'une amélioration apparaissent. Les associations connaissent un nouvel élan. Les écoles ont été classées zone d'éducation prioritaire, permettant l'ouverture de nouvelles classes. Mais les grandes transformations, celles qui bouleverseront la vie de la population demandent du temps.

La municipalité, à majorité communiste, a lancé une concertation. Les habitants sont sollicités dans des commissions sur les grands



Jean-Claude Luffitte/ville de Gennevilliers

**Au Luth, la concertation maquette d'un nouveau quartier a lieu entre responsables et habitants.**



# INTERVIEWS CROISÉES

thèmes tels que l'emploi, l'urbanisme, l'éducation... Des questionnaires leur sont envoyés. Des rencontres au pied des cités, dans la rue, sont organisées. Et les « Luthains » qui le souhaitent, travaillent dans des ateliers de maquettes, pour remodeler le quartier. A grand renfort de cubes de polystyrène soigneusement taillés, ils redessinent le Luth tel qu'ils l'espèrent. Francis Chouat, chargé du développement social du quartier résume ainsi la concertation : « *Personne ne connaît mieux les besoins des habitants que les habitants eux-mêmes. Ce qui est original dans cette démarche, ce n'est pas de demander l'opinion des gens, cette expérience a déjà été tentée ailleurs. Mais ici, nous consultons la population avant de définir le projet pour être sûr qu'il correspond bien aux souhaits exprimés. Habituellement, des spécialistes préparent des projets et c'est ensuite que la population les discute.* » Le défi lancé par la municipalité de Gennevilliers a connu dans les premières semaines, un lancement difficile. Les habitants étaient sceptiques. Il leur était impossible de concevoir la disparition même partielle des barres, et de tout ce qu'elles symbolisent. Puis, avec le dynamisme de certains habitants, beaucoup ont commencé à y croire. Les maquettes se sont transformées en taillant dans les immeubles, en en modifiant d'autres en locaux d'activité économique... Et la concertation se poursuit, ouvrant la porte à l'espoir de voir bientôt un « nouveau Luth ».

Elysaabeth Canet

## HUIT ANS AUX GRESILLONS

**A quelques pâtés d'immeubles du Luth, de l'autre côté de Gennevilliers, les Grésillons terminent « leur développement social ». A la différence du Luth, les Grésillons ont une longue histoire. D'abord zone maraîchère, puis lieu d'implantation d'usines comme Chausson dans l'industrie automobile, son urbanisation date essentiellement de l'avant-guerre. Les immeubles sont anciens et les logements peu confortables. Des pavillons côtoient ces petits bâtiments. Et pour ponctuer l'ensemble, trois grandes cités, plus récentes, s'élèvent.**

**Lorsque la procédure de développement social a été signée, en 1983, les Grésillons jouissaient d'une réputation à faire frémir les plus valeureux. Mal vivre, délinquance, échec scolaire record... Et lentement, les actions menées sur le quartier par le biais du développement social ont commencé à remodeler les Grésillons. Deux des grandes cités ont subi un lifting complet. Le « 74 » a été démolé puis reconstruit, le « 115 » a été entièrement réhabilité. Des groupes de jeunes sont montés pour proposer des activités aux jeunes oisifs. L'aide aux devoirs a permis, parallèlement au classement des écoles**

**du quartier en zone d'éducation prioritaire de venir soutenir les élèves les plus en difficulté. Et la vie s'est améliorée dans ces deux ensembles. Les demandeurs de HLM ne sont plus horrifiés à l'idée d'être logés dans ces deux cités. Mais dans ce quartier, tout n'a pas encore été fait pour transformer la troisième cité. Les « 3F » viennent d'entrer dans leur phase de réhabilitation. Et il faudra probablement quelques années pour redorer le blason de cet immeuble où perdurent trafic de drogue et petite délinquance.**

**Dans le domaine social, le dynamisme de la population et sa volonté de participer à la transformation du quartier, a permis de donner naissance à de multiples associations : halte-garderie, ateliers d'écriture, clubs de jeunes... Officiellement, la convention de quartier de développement social a pris fin en 1989. Mais ce laps de temps de cinq ans, trop bref pour tout transformer, doit être prolongé de trois ans. L'objectif pendant cette période, est de pérenniser les actions mises en place précédemment, de manière à ne pas voir tous les efforts déployés partir en fumée.**

Justine Leyre



Maurice Charrier

*Différences : La situation de Vaulx-en-Velin, petite commune à la périphérie de la grande ville avoisinante, a-t-elle pu jouer parmi les facteurs qui ont provoqué l'explosion que l'on connaît ? Si oui, par quels mécanismes ?*

■ Maurice Charrier : On ne peut affirmer que la situation de Vaulx-en-Velin dans l'agglomération a pu jouer un rôle déterminant parmi les facteurs qui ont provoqué l'explosion dans la mesure où de nombreux observateurs sont tombés d'accord pour dire que ces événements se sont déclenchés là, mais qu'ils auraient pu tout à fait avoir lieu dans d'autres villes. Toutefois, reste posée la question de la conception même du développement urbain de l'agglomération lyonnaise. Récemment, lors de l'examen du Schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU) qui définit les grandes orientations de développement de l'agglomération pour les dix années à venir, j'ai eu l'occasion de souligner la nécessité impérieuse d'un développement cohérent de toute l'agglomération. En effet, une agglomération de 2 millions d'habitants ne peut pas vivre seulement autour de la ville-centre, il faut prendre en compte et valoriser les atouts des 55 communes dans tous les domaines : culturel, économique, sportif, scolaire... Le droit à la vie, le droit à la ville doit être assuré pour tous et partout. Tous les moyens doivent être mobilisés pour empêcher une marginalisation sociale ou ethnique d'une partie de la population de l'agglomération.

*D : La gestion de votre ville se heurte-t-elle aux blocages ou contradictions liés aux clivages politiques traditionnels ? Que pensez-vous de ce qu'on appelle les « égoïsmes communaux » ? Comment lutter contre ?*

■ M. C. : L'agglomération lyonnaise vit depuis vingt ans avec une communauté urbai-

**ne qui assume entre autres les compétences d'urbanisme et de logement. Les rapports entre la ville et la Courly sont faits de hauts et de bas et j'ai pour habitude de dire publiquement quand ça va, mais aussi quand ça ne va pas. Ce qui est dommageable, c'est qu'avec la Courly, les lieux de décisions sont éloignés de la réalité concrète du terrain et qu'il est parfois difficile de faire admettre des constats qui paraissent pourtant évidents. Je pense que l'on se heurte plus à une décentralisation insuffisante qu'à des blocages dus aux clivages politiques. Je suis profondément persuadé qu'il faut améliorer l'autonomie communale, son autogestion par les habitants quitte à, ponctuellement sur des projets d'intérêt d'agglomération, mettre en place les structures intercommunales nécessaires.**

*D : Ce qu'on appelle la crise de la citoyenneté (entre autres : du taux d'abstention croissant lors des scrutins électoraux à l'explosion périodique, médiatisée ou non, de violences, jusqu'aux manifestations xénophobes) induit une nécessaire reconstitution du tissu social. Comment cela est-il appréhendé par le maire que vous êtes et son équipe municipale ?*

■ M. C. : J'irai plus loin que de parler seulement de crise de la citoyenneté. Il y a plus profondément une crise des institutions qui sont discréditées globalement auprès des gens et plus particulièrement de la jeunesse. Cette situation est grave pour la démocratie et se traduit notamment par ce que vous appelez une crise de la citoyenneté. Elle devrait interpeller toutes les institutions, de la commune jusqu'à l'Etat. Et je crois qu'il n'y a pas de recettes miracles. Au niveau communal, il faut intéresser les gens à leur vie, à leur ville et son devenir en développant l'autogestion, en facilitant la vie associative et aussi – et

c'est une autocritique, réfléchir avec l'ensemble des élus et des services municipaux à l'évolution de notre société et des aspirations des gens. On gère sans doute trop nos villes en se reposant sur des acquis certes positifs, mais qu'il faut savoir perpétuellement remettre en cause. Toujours au niveau communal, la reconstitution du tissu social passe par une multitude d'initiatives pour réapprendre aux gens à vivre ensemble. Mais les communes ne sont pas les seules à devoir s'impliquer. Comment peut-on parler de recomposition du tissu lorsque, comme à Vaulx-en-Velin, 17 % de la population active est au chômage, lorsque les jeunes sont dépourvus de formation professionnelle, lorsque les fins de mois de trop nombreuses familles sont de véritables casse-têtes. Il faut engager sans attendre un grand débat national qui devra impliquer nécessairement des choix nouveaux de société.

*D : Une politique, qui se veut offensive, d'intégration des citoyens d'origine étrangère et des populations françaises en difficulté se met en place (direction interministérielle à la ville, haut conseil à l'intégration, définition de 60 sites prioritaires). La notion de « projet » y prend le relais de « l'outil-programme » jugé trop rigide, technocratique. Comment la ville de Vaulx-en-Velin s'inscrit-elle (ou ne s'inscrit-elle pas) dans ce processus ou cette démarche ?*

■ M. C. : Sans aucun esprit de polémique, je voudrais souligner que notre ville n'a pas attendu la mise en place de ces orientations politiques nouvelles pour se pencher sur les problèmes d'intégration. Un seul exemple : celui du centre multiculturel sur lequel nous travaillons depuis des mois, nous avons eu, dès le lancement de ce projet, le soutien d'administrations, dont certaines souhaitent faire



Michel Noir

ne qui assume entre autres les compétences d'urbanisme et de logement. Les rapports entre la ville et la Courly sont faits de hauts et de bas et j'ai pour habitude de dire publiquement quand ça va, mais aussi quand ça ne va pas. Ce qui est dommageable, c'est qu'avec la Courly, les lieux de décisions sont éloignés de la réalité concrète du terrain et qu'il est parfois difficile de faire admettre des constats qui paraissent pourtant évidents. Je pense que l'on se heurte plus à une décentralisation insuffisante qu'à des blocages dus aux clivages politiques. Je suis profondément persuadé qu'il faut améliorer l'autonomie communale, son autogestion par les habitants quitte à, ponctuellement sur des projets d'intérêt d'agglomération, mettre en place les structures intercommunales nécessaires.

*D : Ce qu'on appelle la crise de la citoyenneté (entre autres : du taux d'abstention croissant lors des scrutins électoraux à l'explosion périodique, médiatisée ou non, de violences, jusqu'aux manifestations xénophobes) induit une nécessaire reconstitution du tissu social. Comment cela est-il appréhendé par le maire que vous êtes et son équipe municipale ?*

■ M. C. : J'irai plus loin que de parler seulement de crise de la citoyenneté. Il y a plus profondément une crise des institutions qui sont discréditées globalement auprès des gens et plus particulièrement de la jeunesse. Cette situation est grave pour la démocratie et se traduit notamment par ce que vous appelez une crise de la citoyenneté. Elle devrait interpeller toutes les institutions, de la commune jusqu'à l'Etat. Et je crois qu'il n'y a pas de recettes miracles. Au niveau communal, il faut intéresser les gens à leur vie, à leur ville et son devenir en développant l'autogestion, en facilitant la vie associative et aussi – et

c'est une autocritique, réfléchir avec l'ensemble des élus et des services municipaux à l'évolution de notre société et des aspirations des gens. On gère sans doute trop nos villes en se reposant sur des acquis certes positifs, mais qu'il faut savoir perpétuellement remettre en cause. Toujours au niveau communal, la reconstitution du tissu social passe par une multitude d'initiatives pour réapprendre aux gens à vivre ensemble. Mais les communes ne sont pas les seules à devoir s'impliquer. Comment peut-on parler de recomposition du tissu lorsque, comme à Vaulx-en-Velin, 17 % de la population active est au chômage, lorsque les jeunes sont dépourvus de formation professionnelle, lorsque les fins de mois de trop nombreuses familles sont de véritables casse-têtes. Il faut engager sans attendre un grand débat national qui devra impliquer nécessairement des choix nouveaux de société.

*D : Une politique, qui se veut offensive, d'intégration des citoyens d'origine étrangère et des populations françaises en difficulté se met en place (direction interministérielle à la ville, haut conseil à l'intégration, définition de 60 sites prioritaires). La notion de « projet » y prend le relais de « l'outil-programme » jugé trop rigide, technocratique. Comment la ville de Vaulx-en-Velin s'inscrit-elle (ou ne s'inscrit-elle pas) dans ce processus ou cette démarche ?*

■ M. C. : Sans aucun esprit de polémique, je voudrais souligner que notre ville n'a pas attendu la mise en place de ces orientations politiques nouvelles pour se pencher sur les problèmes d'intégration. Un seul exemple : celui du centre multiculturel sur lequel nous travaillons depuis des mois, nous avons eu, dès le lancement de ce projet, le soutien d'administrations, dont certaines souhaitent faire



► de ce centre une initiative pilote au niveau régional. Mais jusqu'aux événements du mois d'octobre, certains faisaient la sourde oreille pour subventionner ce centre... Pour mener une politique d'intégration, on a certes besoin d'un cadre de réflexion, de projets, mais surtout de moyens. On ne peut pas mener de politique cohérente dans aucun domaine si les moyens adéquats ne suivent pas.

**D : Quelle est la réalisation ou l'expérience dont le maire que vous êtes peut être fier ?**

■ M. C. : Il y a une expérience que nous menons depuis que je suis maire et qui ne doit pas être complètement mauvaise puisque de nombreuses municipalités l'ont reprise — comme celle de Bron, que dirige J.-J. Queyranne, c'est celle des visites de quartier. Chaque semaine, une fois l'hiver et deux fois l'été, nous rencontrons les habitants de Vaulx-en-Velin directement sur leur lieu de vie, par très petits secteurs (une ou deux montées d'escaliers dans les immeubles, un lotissement). Il nous faut 180 visites pour faire le tour de l'ensemble de la ville. Ces visites de quartier nous permettent tout d'abord de régler ces petits problèmes de la vie quotidienne qui, même s'ils sont peu importants, nuisent à la qualité de la vie. Mais aussi, au cours des discussions, nous pouvons aborder en direct avec les gens du quartier des questions touchant au devenir de la ville, ou aux problèmes de société. Ce dialogue est important tout à la fois pour les habitants et les élus.

**D : Où se situerait ce que vous considérez comme l'échec le plus patent ?**

■ M. C. : Il y a, je crois, un échec dramatique au plan national, c'est l'absence de tout projet pour notre société... Ce dont souffre notre pays, ses habitants et la jeunesse en particulier, c'est de l'absence de perspectives... Et l'on revient là à la nécessité d'un grand débat national sans a priori, sans tabous et sans préjugés.

**Différences : Le pouvoir urbain municipal est devenu une réalité du paysage social. Maire d'une des plus grandes villes de France, mais aussi député et personnalité politique nationale, vous êtes-vous senti solidaire de votre collègue de Vaulx-en-Velin, au moment des événements du mois d'octobre dernier ?**

■ Michel Noir : La maladie des banlieues n'est pas l'apanage d'une seule commune de France. Aux événements de Vaulx-en-Velin ont succédé bien vite d'autres incidents et il y a des dizaines de lieux où l'explosion pourrait de même survenir. En vérité, toutes les agglomérations importantes du pays sont concernées par les premiers signes cliniques d'un mal très profond. C'est pourquoi je me suis naturellement senti solidaire de mon collègue de Vaulx-en-Velin, et ce, d'autant plus que la municipalité locale, avec le concours actif de la communauté urbaine de Lyon, a engagé depuis longtemps une politique très résolue de rénovation du cadre de vie.

**D : Les clivages politiques traditionnels se superposent souvent aux clivages géo-**



Vaulx-en-Velin place du Mas-du-Taureau, avec le café qui a brûlé.



Le supermarché qui a également brûlé... et en dessous, la ZUP du Mas-du-Taureau.



économiques (centre urbain-périphérie) ; vous paraissent-ils constituer une donnée forte de la gestion d'une agglomération ? Les « égoïsmes communaux » sont-ils toujours à l'œuvre ?

■ M. N. : Le principe fondateur de mon action de président de la communauté urbaine de Lyon est de penser toujours en termes d'agglomération. En effet, la conjuration des « égoïsmes communaux » et des conservatismes municipaux souhaiterait ardemment préserver le statu quo ante et la seule solution pour franchir cet obstacle structurel est de mettre chacun devant sa responsabilité d'élu : le service de l'intérêt général. Ainsi, dans l'agglomération lyonnaise, les disparités économiques ou humaines sont trop souvent les fruits et de l'histoire et de la mauvaise volonté de certains édiles. Eh bien, je pense que nous pouvons réformer cet état de fait ; une agglomération est, comme une personne, infiniment précieuse en chacune de ses parties. C'est la raison pour laquelle, par exemple, le réseau des transports en commun doit desservir équitablement tous les usagers de Lyon et des communes environnantes. Nous venons de décider de le doubler dans ce sens. Et quand une telle politique est mise en œuvre, les oppositions politiques trop obstinées ne sont plus à craindre car les citoyens apprécient bien plus la justice que la vaine rhétorique.

**D : Ce qu'on appelle la crise de la citoyenneté (entre autres : du taux d'abstention croissant lors des scrutins électoraux à l'explosion périodique, médiatisée ou non, de violences, jusqu'aux manifestations xénophobes) induit une nécessaire reconstitution du tissu social. Comment cela est-il appréhendé et pratiqué par le député-maire que vous êtes ?**

■ M. N. : La crise de la citoyenneté est à la fois une réalité et une apparence : d'un côté les gens sont las des joutes politiques qui n'amuse qu'un petit milieu concentré dans les états-majors parisiens ; de l'autre, sur le terrain, dans les quartiers, les Français expriment une forte volonté de solidarité active en créant de multiples associations qui font le tissu social. L'ambition légitime que je puis avoir est, dans ces conditions, de faire participer à la vie publique locale toutes ces associations, et à travers elles tous les citoyens, aux débats qui engagent notre avenir commun. La politique, c'est d'abord la vie de la cité (non le théâtre politique) et cela, les gens le comprennent de mieux en mieux.

**D : Une politique d'intégration des citadins d'origine étrangère et des populations françaises en difficulté se met en place : direction interministérielle à la ville, haut conseil à l'intégration, définition de 60 sites prioritaires... La notion de « projet » prenant le relais de l'outil-programme jugé trop rigide. Comment la ville de Lyon s'inscrit-elle ou ne s'inscrit-elle pas dans ce processus ou cette démarche ?**

■ M. N. : La ville de Lyon a proposé à tous les Lyonnais un projet pour la cité construit autour de cinq objectifs : l'éducation, la solidarité, l'urbanisme, le rayonnement de Lyon et la transparence de la gestion. Nous nous sommes engagés par écrit, et nous n'avons pas eu besoin de directives nationales dont les principaux effets me semblent aujourd'hui essentiellement cosmétiques. Ce n'est pas un ministère de plus qui pourra agir avec justesse sur le terrain : c'est dans chaque ville l'équipe municipale qui doit prendre ses responsabilités et définir, en constant dialogue avec les citoyens, les objectifs prioritaires de sa politique, avec pour cela une aide efficace et non paralysante de l'Etat. Il me semble, en outre, quelque peu dommage que le pouvoir méprise à ce point la « province », qu'il pense que les maires ne sont pas capables de trouver dans leurs villes les universitaires, les urbanistes, les architectes compétents pour mettre en œuvre, cas par cas, les politiques les plus adéquates.

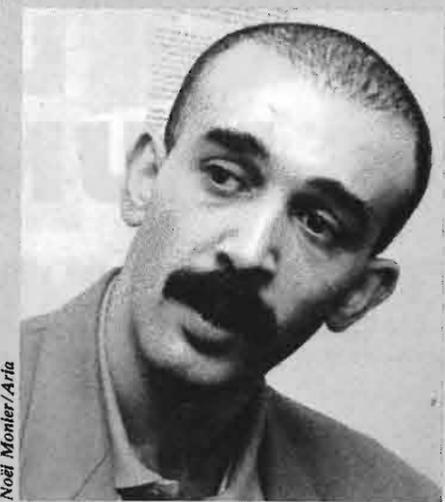
**D : Quelle est la réalisation ou le projet sur Lyon dont vous êtes le plus fier ?**

■ M. N. : Vous répondez aujourd'hui signifierait que je considère que mon action est terminée. Or c'est à l'heure du bilan qu'on peut compter les bons et les mauvais points. Cependant, je crois que mon premier souci, tout au long de cette mandature, sera celui de l'éducation. Tout part de là. On ne pourra intégrer les migrants sans proposer à leurs enfants une véritable réussite scolaire ; on ne pourra combattre la marginalisation de certains jeunes qu'en promouvant un enseignement pluriel et économiquement adapté à notre époque ; on ne pourra enfin espérer redonner une meilleure cohésion à notre société sans préserver les années intenses de brassage social, d'ouverture à la vie, d'éveil intellectuel que sont les années d'apprentissage scolaire. Les penseurs des lumières avaient saisi toute l'importance de ce que nous appelons la formation, il nous appartient — même si la centralisation encore très grande demeure un obstacle — de faire tous les efforts possibles pour ouvrir les volets du succès à notre jeunesse.

**D : Quel est l'échec le plus patent ?**

■ M. N. : Je n'aime pas ce terme d'échec : qui dit échec dit résignation, or je ne suis pas résigné. Notre plus grand souci, je vous l'ai dit, est celui de l'éducation. Serons-nous capables, à Lyon, et plus généralement en France, de remédier à l'effondrement inévitable de l'école d'hier en provoquant une nouvelle donne éducative ? Je le souhaite et j'agis dans ce sens, en créant par exemple, la fondation Entreprise/Réussite scolaire ou en concluant avec l'Etat un contrat d'objectifs qui fait de Lyon une ville pionnière pour l'éducation. L'école est la matrice de la France de demain, c'est donc le premier devoir des représentants élus que de la réformer dans le meilleur sens possible.

Propos recueillis par  
Chérifa Benabdessadok



## NE LES BANNISSEZ PLUS

L'ultime exclusion de la cité, c'est l'exil, le bannissement, l'expulsion. C'est contre cette violence que se battent Mohamed Hocine (sur la photo pendant la grève de la faim qu'il a observée au mois de novembre dernier) et ses amis du Comité national contre la double peine. Ces jeunes gens n'ont pas acquis pour des raisons diverses la nationalité française à laquelle ils pouvaient prétendre à leur majorité : à cet âge pense-t-on vraiment administration, loi, nationalité ? Ils sont pour la plupart d'entre eux nés en France, ou bien ils y ont toujours vécu depuis leur très jeune âge, ils peuvent être mariés à des conjoints français ou père d'enfants français. Mais la loi tranche comme la guillotine, sans nuance : s'ils ont commis un certain type de délits, notamment en rapport avec l'usage de stupéfiants, ils sont condamnés par la justice, ce qui est bien normal, et ils purgent les peines auxquelles ils sont astreints ; mais, en plus, ils sont expulsés. La loi ne voit plus l'homme ou la femme qui n'a aucune attache avec le pays d'origine de ses parents, elle classe : étranger ! expulsé ! La question est délicate, pourtant. Car une loi c'est difficile à changer, c'est long, c'est compliqué. La question est aussi rendue plus délicate parce que l'opinion publique braquée sur les effets des campagnes « immigrés/insécurité », résiste à devenir sensible au malheur de ces jeunes gens qui s'expriment au grand jour pour dire : cessez de nous bannir ! Même s'il ne partage pas toujours les méthodes d'action et le langage des membres du Comité national contre la double peine, le MRAP déclare sa solidarité avec le Comité et s'est engagé, avec d'autres associations, pour le droit de ces personnes à vivre dans leur maison, avec leur famille, leurs amis, leurs enfants, dans leur langue. C'est ça la vie, non ?

C. B.

# L'ENJEU MUNICIPAL

**Aubervilliers est une ville qui cherche des solutions à ses problèmes. Dans la confrontation, la difficulté, la peur aussi, de lendemains qui ne chantent pas. Débat ouvert.**

**V**ille de banlieue limitrophe de Paris, de tradition ouvrière et populaire, Aubervilliers est marquée par son histoire industrielle.

Ancien village maraîcher, l'ouverture du canal Saint-Denis et de la voie ferrée sur la Plaine, au début du siècle, marquent l'amorce de son développement. Une vaste zone industrielle se constitue alors. Elle entraîne l'arrivée massive d'une population ouvrière venue se placer dans les fabriques (charcuteries et boyauteries industrielles liées à la proximité des abattoirs de la Villette, fonderies, usines de mécanique, premières industries chimiques...). Les ouvriers et leurs familles viennent de loin, des provinces françaises, mais aussi d'Espagne, d'Italie, de Pologne... Ils amorcent la tradition de brassage d'immigrations successives qui a tant imprégné l'image et la culture d'Aubervilliers. Ils logent dans de habitations précaires ou dans des immeubles collectifs locatifs sans confort.

Après guerre, les besoins en logement s'accroissent considérablement avec notamment la nécessité de reloger les familles parisiennes. A partir de cette époque, la politique municipale sera constamment axée sur la construction de logements sociaux et la réalisation des équipements collectifs corollaires. Elle s'inscrit alors dans une logique de rénovation. Les questions de préservation du patrimoine sont jugées secondaires. Aujourd'hui, Aubervilliers affronte un nouveau choc : la répercussion des mouvements qui se produisent dans Paris « intra muros » depuis une dizaine d'années, essentiellement, cette bourrasque immobilière et spéculative qui a généré tant d'effets notoires dont la perversité, sur le plan économique et social, n'est pas encore précisément mesurable.

Le Patrimoine de logements publics et parapublics représente 11 500 unités sur un parc global de 30 000 logements environ. Le parc de l'OPHLM représente 7 200 logements et abrite 25 000 locataires (sur 67 000 « albertvillariens »).

Il s'est développé en plusieurs phases.

- Les HBM (ancêtres des HLM actuels), avec un premier immeuble construit en 1931.
- Les années 1950, période de la reconstruction, naissance des premiers « grands ensembles » (les « 800 », le Pont-Blanc, Robespierre). 3 000 logements environ.
- Les années 60-70 : période des tours et de la construction industrielle - 3 000 logements (tours du centre ville). Bien qu'Aubervilliers connaisse quelques « tours », ces constructions sont tout de même limitées.

A la fin des années 70, les effets de la crise économique se font sévèrement sentir. De nombreuses entreprises ferment (en particulier les fonderies) ainsi que de nombreuses PME/PMI de la métallurgie, sous-traitantes de grands groupes industriels en restructuration. En outre, les financements à la construction des logements sociaux sont en baisse. On s'attache plus à une certaine recherche architecturale, avec la volonté de donner à chaque immeuble et à chaque logement une personnalité propre. C'est à cette époque également que la ville se dote d'un POS (Plan d'occupation des sols). Il aura pour objectifs de favoriser le développement des activités économiques, de limiter la croissance urbaine, de prévenir la spéculation immobilière.

Parallèlement, un service municipal de l'Action économique est créé, et la municipalité intervient de plus en plus en matière d'acquisition de terrains ou de locaux industriels (pour les rétrocéder ensuite à des partenaires privés).

## DEUX VILLES EN UNE

En 1985/87, est élaboré et voté par le conseil municipal, un programme local de l'habitat (PLH), document d'étude et de propositions officialisé par les lois de décentralisation permettant de définir une stratégie et des orientations de travail, en matière d'habitat.

En fait, cette étude, commencée « anodinement », a provoqué un véritable effet de choc et a été à l'origine d'une petite révolution dans la vie municipale.

De fait, la situation du logement sur la ville est explosive, 3 000 demandeurs de logements sur les listes d'attente pour seulement 150 lo-



La revalorisation des quartiers anciens n'aboutira pas au départ des populations migrantes.

gements sociaux disponibles chaque année. Situation explosive et duale en même temps... Deux villes se développent : d'un côté un parc HLM en relatif bon état d'entretien, qui devient le mode de résidence privilégié sur la commune, de l'autre, un parc de logements privés (14 000) construits avant 1948, qui constitue le noyau des quartiers les plus anciens de la ville, et qui est aujourd'hui en état de dérive et de déshérence : insalubrité, inconfort extrême, périls, etc. Les propriétaires d'immeubles ne sont guère incités à entretenir leur patrimoine du fait de ce contexte spéculatif. Bien souvent, en pratiquant de considérables plus-values, remettra l'immeuble sur le marché en copropriété, sans avoir effectué au passage les moindres travaux.

## L'EXTREME DROITE EN CEINTURE ROUGE

L'état de dégradation des quartiers anciens renvoie une image négative de la

ville. L'arrivée rapide en 10 ou 15 ans de populations migrantes très précarisées et très diverses crée des phénomènes de rejet de la part de la population plus anciennement implantée (cela se traduit d'ailleurs en résultats électoraux : montée en flèche du vote d'extrême droite, abstention massive, et ce, dans une ville de la traditionnelle « ceinture rouge » !). L'offre de logement sur la ville est insuffisante et ne répond pas aux besoins de certaines catégories : logement des jeunes, logements locatifs à prix modérés, accession pour les jeunes ménages à revenus moyens...

Pour remédier à cela, le programme local de l'habitat propose d'opter pour une stratégie globale sur l'ensemble du parc logement de la ville, en se dotant d'une structure municipale transversale : la « Maison de l'habitat » appelée à coordonner l'ensemble des actions en matière de logement.

Il s'agit aussi d'intervenir prioritairement sur les quartiers anciens en mettant en œuvre des procédures d'OPAH (Opérations program-

mées d'amélioration de l'habitat) permettant aux propriétaires de financer des travaux de réhabilitation par le biais de subventions dispensées par l'ANAH (Agence nationale d'amélioration de l'habitat).

## L'ENJEU MUNICIPAL

On passe ainsi d'une logique de rénovation et de production à une logique d'intervention plus fine, en préservation du patrimoine immobilier « historique » de la ville. Les quartiers anciens devenant l'enjeu municipal. Cette nouvelle stratégie induit la nécessité de définir un projet politique pour la ville en association avec les habitants. L'amorce de cette réflexion s'est traduite par la mise en place d'un service municipal « Vie des quartiers », sorte de médiateur chargé de faire le lien, sur le terrain, entre les élus et en collaboration étroite avec les associations.

Mais il faut bien prendre conscience que les communes sont extrêmement démunies face à l'ampleur des moyens financiers à mettre en œuvre. Les quartiers anciens dégradés dans

bon nombre d'endroits constituent aujourd'hui de véritables brûlots tout aussi explosifs à terme, que les secteurs de grands ensembles avec le choc des relations difficiles entre de multiples communautés ethniques, dans un contexte général de paupérisation. Aubervilliers est enfin confronté aux problèmes liés à l'insertion des populations migrantes.

Comment sédentariser ces populations, les impliquer dans une vie sociale de quartier, comment renouer des réseaux de solidarité, etc. Toutes ces questions, pour l'instant, font peur, et ne sont pas abordées de front par la municipalité.

Entre l'ancien et le nouveau demeurent, du fait de l'urgence des problèmes, des pratiques anciennes, de vieilles traditions technocratiques, mais c'est aussi à partir de ce terrain que s'élaborent les nouvelles réponses qui s'imposeront d'évidence dans une vingtaine d'années.

Une autre façon de dire les gens de la ville : celle du poète. François Maspéro et Anaïk Frantz sont partis pour un voyage d'apparence peu exotique : embarquement à Roissy, tête de ligne B du RER, terminus Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Ils en sont revenus avec un texte et des photographies d'une merveilleuse richesse : sensations, couleurs, odeurs, histoire, nostalgie, douleurs aussi, cris et chuchotements... Ces cent messages que nous écoutons sans les entendre parfois, les deux comparses les restituent avec le recul de voyageurs avertis. Et la tendresse d'observateurs qui se laissent prendre à l'amour – a priori – des gens qu'ils croisent, interrogent, quittent et retrouvent avec nous, pour nous, par la magie des mots et de l'image.

**F**rançois prétend qu'il va se remettre à la mise au clair de ses notes. Toujours davantage en retard, ses notes. Mais par la suite, tout ce qu'il retrouvera sur son cahier à cette page-là, c'est l'esquisse d'une grande ODE d'inspiration nettement canine : influence tardive du cocktail royal, du chat Mar-la-Main ou du toilettage canin ? Conséquence de la lecture de cet *Avis important* de l'Electricité de France affiché sur une porte ? Propriétaires de chiens ! Nos agents sont de plus en plus agressés par vos fidèles compagnons. Nous vous remercions par avance de prendre les dispositions qui leur éviteront ces ennuis. Toujours est-il que voici, en l'état, cette **ODE AU CHIEN FRANÇAIS** :

## LES PASSAGERS DU ROISSY-EXPRESS

### 1. PRELUDE

Trottinant crottinent les ânes  
A **Istanbul** ou à **Tourane**.  
Grignotent les gais écureuils  
A **Varsovie** clignant de l'œil.  
Changent en cage les serins  
Dans les grands jardins de **Pékin**.  
A poings fermés de vieux iguanes  
Dorment aux parcs de **La Havane**.  
Au garde-à-vous les marabouts  
Font la biffe à **Ouagadougou**.  
La bouse des vaches qui paissent  
Fait le bonheur de **Bénarès**.  
Dans **Tirana** c'est bien connu  
Des cochons bleus vaquent tout nus.  
A **Camagüey** les perroquets  
Font des parties de bilboquet.  
A **Anchorage** par beau temps

On peut croiser des ours blancs  
Et parfois même un orignal  
Qui vous jette un regard fatal.  
C'est à **Lhassa** que le yéti  
Jette aux bonzes des confettis.  
A **Téhéran** c'est reposant  
On marche sur les chats persans.  
Le grand tapis à **Manaus**  
Resquille dans les autobus.  
Quant à l'éléphant il fourmille  
C'est normal à **Célesteville**.  
Car **chaque ville** dans son coin  
Protège un animal au moins,  
Bête à bec ou bête à groin,  
Babouin, pingouin ou maringouin.  
REFRAIN :  
Mais chez nous il n'y a rien,  
Rien que des chiens, des chiens, des chiens.



Anaïk Frantz

« Les passages du Roissy-Express ». Extrait.  
Texte de F. Maspéro et photos  
d'Anaïk Frantz,  
Le Seuil, septembre 1990.

(Suivent douze chants et trois interludes, dont l'un est consacré à la tauromachie. Cela nous écarte un peu du chien, mais moins qu'on ne peut le croire, car il s'agit bien entendu du rapport de l'homme au taureau pris comme illustration exemplaire du rapport de l'homme à l'animal en général. De la tauromachie, le poète passe, par un habile glissement, à la chasse au lapin. Il en évoque les diverses formes et notamment la plus noble, celle qui se pratique avec des chiens courants au son des trompes d'Eustache et des chants cynégétiques appropriés :  
Ah dites-moi, gentille bergère  
N'avez-vous pas vu passer le lapin, pin-pin... etc.  
Il évoque alors l'instant ultime et fatal, celui de l'affrontement tragique de l'homme et de la bête, l'ultime défi et l'ultime regard, yeux dans les yeux : noblesse de la solitude du lapin face à la mort, noblesse de la solitude de l'homme face au lapin. Quelques alexandrins bien frappés doivent montrer qu'à l'égal de la tauromachie, la chasse au lapin n'est qu'une métaphore de la vie et de la mort ramenées à leur pureté originelle, à l'authenticité foudroyante et nue de cette unique seconde de l'alternative, où le destin bascule dans le sang inéluctable mais où rien n'est encore joué.  
Suit une recette de lapin à la moutarde. Ce passage doit être beau comme une prière.  
Après quoi le poète revient au chien français, ou plus précisément au chien de la banlieue parisienne, par des voies subtiles qu'il serait trop long d'expliquer ici : il suffira de dire qu'elles sont celles du sang, de la volupté et de la mort. L'ode se clôt sur une envolée lyrique en forme d'apothéose et sur ce dernier hémistiche :  
... et l'amour, dans tout ça ?  
Il convient encore de noter que, mû par un sentiment dont la délicatesse l'honore, l'auteur ne donne pas la recette du chien aux échalotes.)  
« Il n'empêche, dit Anaïk. Un pays où l'on aime tant les chiens et où l'on déteste tant les étrangers, tu ne m'ôteras pas de l'idée que c'est un pays qui ne tourne pas rond. »

# LES JOURNALISTES

Le rap est urbain et il a des choses à dire. Poésie, rythme, revendication, cet art musical « jeunes » prend racine là où se vit la difficulté d'être.

Né dans le Bronx, méga-quartier de New York, le rap est une discipline de la culture Hip Hop, pratiquée par les Zulus et créée en 1975. A ce moment-là les Blacks et les Portoricains ne se sentaient guère concernés par la politique du pouvoir qui de toute façon les laissaient tomber. Sans complexe et plus pacifique, le rap français est né dans les cités HLM de Marseille, Saint-Denis, Toulon, Sainte-Geneviève-des-Bois... Pas dans les beaux quartiers, mais au creux des ghettos des banlieues populaires. Ce n'est pas le hasard qui a fait exploser cet art dans les caves, les maisons de jeunes ou simplement dans la rue : il prend racine là où vit le chômage, le racisme, l'exclusion, le SIDA...

Poésie urbaine, le rap se scande sur des rimes étudiées. Sa musique se compose d'une succession de célèbres morceaux funk ou soul repiqués par le Deejay (sorte de disc-jockey). Il les met bout à bout puis les scratche (dérapiage de l'aiguille sur la surface du disque vinyle). Parfois ils sont deux sur scène jonglant habilement avec le tempo et les mots mais toujours aux ordres du MC (maître de cérémonie). Le support musical du rap reste assez dépouillé, voire primitif, les instruments coûtent cher... De toute façon, l'essentiel est dans les mots et l'énergie. Ne se recon-



BMC, groupe rap de Saint-Denis. Ils rappent, dansent et font des graphs.

## DU FUTUR

naissant pas dans les mièvreries d'un Top 50, susurré à longueur d'ondes par des médias dits « branchés », les Blacks, les Blancs et les beurs des banlieues ont pris la parole. To rap, en anglais, signifie parler sec, parler fort. Et ils ne s'en privent pas : leurs mots sont violents parce que les injustices les frappent durement. Leurs messages s'adressent aux jeunes mais aussi aux politiques qu'ils interpellent et de qui ils exigent des mesures concrètes pour soulager leurs galères.

« ...Regarde la jeunesse dans les yeux, toi qui commandes en hauts lieux... Je ne te demande pas de comprendre mais de résoudre les problèmes qui habitent la banlieue qui s'agite... » Ces paroles appartiennent à un morceau de Suprême NTM, groupe phare du 93, il se compose de neuf garçons et filles, originaires des cités de La Montjoie et Salvatore-Allende de Saint-Denis. Malgré un succès fulgurant, les NTM gardent leurs casquettes bien vissées sur leurs jeunes crânes :

« On n'est pas des leaders, juste des haut-parleurs... On cherche à ramener des influences culturelles différentes sur la piste de danse. » Aujourd'hui, beaucoup de maisons de disques partent à la recherche des bons rappers. Parcours difficile car chaque rappeur se prétend le meilleur ! Célèbres ou inconnus, ils rivalisent tous d'énergie et de slogans attirants. « J'appelle à la danse, pas à la violence... Un Français (Français en verlan) et un Africain se sont réunis pour

faire deux styles en un... », ça c'est une improvisation juste pour rigoler de Bawy, alias Trésor, rencontré la Nuit du Rap, organisée le 26 octobre dernier, par le service jeunesse de Saint-Denis. D'après lui, les jeunes lisent peu et ne regardent pas les infos. Alors il se sent investi d'un rôle d'informateur et les jeunes l'écoutent : « Toi t'écris, moi je rappe, nous sommes les journalistes du futur. » Il arrivait de Sainte-Geneviève-des-Bois, dans l'Essonne, avec les potes de son groupe : NMC Ricains. Plus de deux mille jeunes venus de toute l'Île-de-France étaient présents pour assister à cette rencontre exceptionnelle où se sont défilés une dizaine de groupes dont les plus fameux étaient Suprême NTM et IAM de Marseille. Ce fut une soirée magique sur laquelle planait une douce ivresse de se retrouver nombreux à partager les mêmes révoltes, les mêmes espoirs et la même rage de vivre. Peut-être aussi parce que « le rap c'est du côté de l'âme... Ça ne s'apprend pas, ça se ressent et ça se vit », expliquait au début des années 80, Phase 2, l'un des fondateurs du mouvement Hip Hop. Pourtant, en 1983, Phase 2 ne donnait pas cher du rap, il pensait que personne ne le prendrait au sérieux parce que trop loin des normes, trop dérangeant. En 1990, malgré les tentatives de mainmise du showbiz, beaucoup de rappers restent lucides et continuent de porter de plus en plus loin leurs messages revendicatifs d'égalité et de fraternité. Yoh ! Dédicace à tous les opprimés.

**Maria Domingues**

**MISE AU POINT :** Africa Bambaataa, ancien gangster du Bronx, devient un leader pacifiste et crée le mouvement Zulu en 1975. Les adeptes de la Zulu Nation obéissent à vingt lois qui condamnent le vol, les viols, la drogue et l'alcool. Les cinq disciplines du Hip Hop que pratiquent les Zulus sont : le Human Beat-Box, la Break-dance, le Deejay-art, l'Aerosol-Art et enfin le rap qui comprend lui-même plusieurs styles (le ragamuffin, le hard-core, etc). Il est une émule de la tradition orale des griots africains et des troubadours.

## LE MONDE DE DEMAIN (extrait)

“

Pur produit de cette infamie appelée la banlieue de Paris Depuis tout jeune, je gravite avec le but unique d'imposer

ma présence

Trop instable pour travailler trop fier pour faire la charité

Je préfère la facilité

Considérant que le boulot m'amènera plus vite au bout du rouleau alors

réfléchissez combien sont dans mon cas aux abords de mon toit

Et si cela est comme ça c'est que depuis longtemps des gens tournent le dos

aux problèmes cruciaux, aux problèmes sociaux.

Qui asphyxient la jeunesse qui réside aux abords

Au Sud, à l'Est, à l'Ouest, au Nord

Ne vous étonnez pas si quotidiennement l'expansion de la violence est telle car

certain se sentent seulement concernés

lorsque leurs proches se font assassiner est-ce cela la liberté, égalité, fraternité

J'en ai bien peur

**REFRAIN :**

Le monde de demain quoi qu'il advienne nous appartient.

La puissance est entre nos mains alors écoute ce refrain

**REFRAIN MUSICAL :**

Quelle chance quelle chance d'habiter la France

Domage que tant de gens fassent preuve d'incompétence dans l'insouciance

générale les fléaux s'installent

Normal

Dans mon quartier, la violence devient un acte trop banal alors, va faire un

tour dans les banlieues regarde la jeunesse dans les yeux

toi qui commandes en hauts lieux mon appel est sérieux non ne prend pas ça

comme un jeu

car les jeunes changent voilà ce qui dérange

Plus question de rester passif en attendant que ça s'arrange j'ne suis pas un

leader simplement un haut-parleur d'une génération révoltée

prête à tout ébranler même le système qui pousse à l'extrême

mais NTM suprême ne lâchera pas les rênes épaulé par toute la jeunesse

défavorisée seule vérité engagée le droit de l'égalité

Nous voilà à nouveau prêts à redéclencher une vulgaire guerre civile et non

militaire

Y'en a marre des promesses on va tout foutre en l'air

**REFRAIN**

Je ne te demande pas de comprendre mais de résoudre les problèmes qui

habitent la banlieue qui s'agite toujours plus vite,

sans limite, admetts qu'il y a un point critique à ne pas dépasser en tant

qu'informateur

je me sens obligé de dévoiler la vérité car le silence ne sera plus jamais plus

jamais toléré

Oh oui c'est triste à dire mais tu n'as pas compris pourquoi les jeunes de mon

quartier vivent dans cet état d'esprit

la délinquance avance et tout cela a un sens car la violence coule dans les

veines de celui qui a la haine,

OK je reprends les rênes pour faire évoluer ton esprit pris, prisonnier du

système où les règles ne sont pas les mêmes suivant ta classe,

suivant ton style, suivant ta face, suivant ta race.

Suprême NTM (Nique Ta Mère)



Noël Monier / Aria

**Cinéma le Rex à Chatenay-Malabry (Hauts-de-Seine), racheté par la commune dans les années 70.**

## DEROULEZ LA TOILE

**Le septième art et la ville tissent des liens concrets et symboliques. La ville chavire entre cinéma de quartier en voie de disparition et kinopolis gigantesques et froids. Pendant ce temps, les films continuent d'investir dans les cités une source poétique inépuisable. Incursions, excursions.**

Une ville parfois, entre dans l'histoire du cinéma, lorsqu'il y naît, un premier film. Nantes : Jacques Demy y fait déambuler les personnages de *Lola*. « *On n'aime qu'une fois* », dit Anouk Aimée, dans le film. Par le biais d'un personnage ou la simple évocation de la ville, Demy y revient film après film. Vingt et un ans plus tard, il y tourne à nouveau *Une chambre en ville*. Tour à tour, le théâtre d'événements sociaux violents : grèves, affrontements et lieu d'un mélodrame, la ville est une figure poétique, une source de rêveries. De Nevers à Hiroshima dans

*Hiroshima mon amour*, d'Alain Resnais et Marguerite Duras (1959), deux villes, Hiroshima et Nevers, sont reliées par l'histoire de l'héroïne. Venue tourner un film à Hiroshima, dont la destruction est évoquée dans des images documentaires, une femme se souvient d'une autre ville, Nevers, où, pendant la guerre, elle a aimé un jeune soldat allemand. L'évocation de deux histoires, l'une collective et l'autre individuelle, se réalise dans les images de ces villes, mais plus encore dans l'énonciation incantatoire, par le personnage japonais de la ville de France et par la jeune femme française de celui d'Hiroshima.

Ces noms répétés, qui renvoient à une guerre passée, évoquent chez le spectateur français de 1959, une guerre en train de se faire et qui refuse d'être nommée : la guerre d'Algérie.

### CAPITALES KALEIDOSCOPIES

Ouagadougou, Ankara, Dakar, New York, Paris. La capitale, d'un pays du tiers monde, selon qu'elle apparaît dans un film étranger ou dans une production autochtone, n'a pas le même visage. Le voyage vers la capitale de *Borrom Sarret* (1953) (le charretier) premier film africain et premier film du Sénégalais Sembene Ousmane, évoque celui du *Choix* (1987) du Burkinabé Idrissa Ouedraogo ou du *Troupeau*, de Yilmaz Güney. Il s'agit dans chaque film d'un voyage nécessaire, pour gagner un peu mieux sa vie. Parcours de l'exploitation et trajet initiatique : l'espoir d'enrichissement est un leurre. Les bergers qui vont vendre leurs moutons à Ankara sont dépouillés au cours du voyage et subissent une nouvelle forme d'exploitation à leur arrivée en ville.

Que vous preniez *Le petit Marcel* (de Jacques Fansten), qui monte à Paris, et se retrouve coincé en banlieue parisienne ou le cowboy de *Macadam cowboy* (John Schlesinger) qui lui va, naïf, vers un New York corrompu, le thème du voyage à la ville, parcours initiatique, perte de l'innocence est un thème qui a la vie dure et qui préexiste à son exploitation cinématographique.

### DECORS A PROFUSION

On a pu voir dans l'exposition « Cités Ciné » que le décor de la ville était naturellement un décor de cinéma, même s'il faut le reconstruire en studio, ou sur un immense terrain vague, comme le Paris vu du

Pont Neuf que Leos Carax a fait construire du côté de Montpellier, pour son dernier film, « *Les amants du Pont Neuf* ». Deux films que l'actualité nous propose donnent à voir la ville où on ne l'attendait pas. Dans un musée, par exemple. *La ville Louvre*, film documentaire de Nicolas Philibert, raconte la vie du musée parisien, gigantesque cité dans la cité. Nous assistons au déploiement de bataillons de peintres aux exercices-incendie, à l'essayage des uniformes, au déroulement de la toile d'un tableau monumental, à la visite des bas-fonds, pardon des réserves. Tout cela est beau et drôle à la fois.

### PARIS ET MARSEILLE

Au temps de la déraison, Marseille et Paris, deux villes que René Allio a si bien traitées que l'on montre aujourd'hui, un film de 1967, pour y retrouver le Paris d'alors. *Transit* déconcerte dès les premières images. C'est que ces villes y sont vues dans le souvenir d'un *Allemand* immigré, donc doublement mises à distance, doublement étrangères ? Ajoutez à cet effet d'étrangeté que cette ville est ouverte sur le large mais resserrée autour du petit monde de l'immigration politique allemande, que chaque départ rétrécit plus encore l'espace pour ceux qui restent. Cette cité des chagrins, si bien décrite dans le roman d'Anna Seghers. Allio, le cinéaste des perpétuels retours à Marseille, la transcrit par des décors, des séquences quasi théâtrales. Par d'autres moyens, une esthétique expressionniste, C. de Chalonge, dans son *Docteur Petiot*, livre à distance le Paris de l'occupation et de la collaboration. René Allio tend un autre miroir ; ce sont les mêmes temps déraisonnables qui agitent Paris et Marseille.

**Christiane Dancie**

\* Exposition à la Cité des sciences sur le thème de la ville.

### DES SALLES MOINS EGALES QUE D'AUTRES

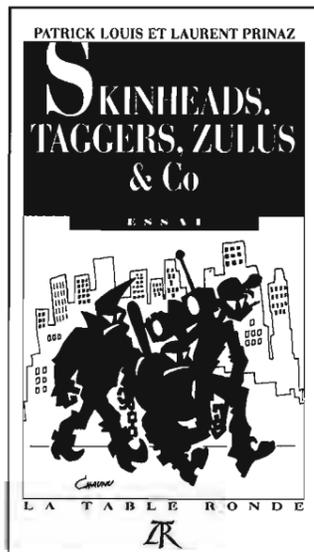
La crise du cinéma, aujourd'hui, ne concerne pas seulement le « produit » film. C'est aussi une crise du lieu cinéma. Des salles ferment. Le dix-neuvième arrondissement, de Paris, par exemple ne dispose plus d'aucune salle. Les urbanistes s'interrogent : faut-il maintenir le cinéma de proximité, entendez par là le cinéma de quartier, ou créer des cinécentres, kinopolis gigantesques, véritables supermarchés du cinéma ? C'est affirmer dans le même temps que le film est une marchandise et développer une certaine idée de la ville. Aujourd'hui toutes les salles ne sont pas égales devant les films. Les salles « correspondantes » des grands circuits de distribution n'ont pas le choix, elles doivent projeter le film que les circuits leur envoient, pour lesquels elles n'auront à verser que 50 % de leurs recettes. Pour leur part, les salles indépendantes et les salles municipales doivent verser une caution pour pou-

voir passer tel ou tel film qu'elles auront choisi. Quand les villes ne rachètent pas des salles promises à la fermeture, ce peut être une région tout entière (c'est le cas du département du Gers) qui, avec l'aide de l'Etat, repeuple son territoire en salles de cinéma. « *Le voyage aux bords de la nuit* » proposé en octobre dernier sur un terrain en friche, à Marseille, était un cinéma urbain très particulier. Dans plusieurs lieux, sur trois hectares, une fête foraine d'images dans la nuit. Il y avait des choses aussi loufoques que des projections pour spectateurs dans un lit, sur le thème de la nuit : *Les passagers de la nuit*, *La nuit du chasseur*, à un peu plus loin, le cinéma de la plage : spectateurs sur des transats, sur les écrans, l'image, face à la mer... Les lycéens occupaient déjà, la ville. Sur quinze mètres d'écrans, juxtaposés, filmé par les lycéens, le soleil se couchait cent fois sur Marseille.

C. D.



■ **LES BANDES, UN DANGER ?** *Skinheads, Taggers, Zulus & Co* (éditions de la Table ronde), tel est le titre de l'essai rédigé par Patrick Louis, docteur d'État en sciences politiques, et Laurent Prinaz, éducateur de rue. Cette enquête, agrémentée de nombreux témoignages, nous plonge de plain-pied dans l'univers quelque peu confus, voire déroutant, des bandes. Chaque ville possède ses propres zulus, taggers et skinheads. Ceux-ci rassemblent plusieurs factions qui ont pour permanent objectif de « casser du Noir, de l'Arabe et du juif ». Les auteurs s'intéressent plus particulièrement aux adolescents des cités, qui, d'une certaine façon, se sentent rejetés du monde des adultes et se regroupent non par ethnie, comme on le croit généralement, mais par affinités. La BCR, par exemple,



bande d'un quartier chic parisien, rassemble des autochtones, des Africains, des Antillais. D'une manière générale, la bande constitue un code de référence pour les jeunes. Ils y trouvent des valeurs, un mode de vie et y nouent des relations de parité qui leur sont refusées dans le milieu, con-

trôlé, des adultes. C'est aussi un lieu privilégié de parole, d'amitié, de solidarité et les conflits interbandes sont relativement peu fréquents. Le lecteur apprendra à distinguer les tendances de chaque groupe. Les zulus, par exemple, se veulent une branche du mouvement pacifique américain Zulu Nation et rejettent donc totalement l'usage de la violence, de même que les tags (ou graffitis) et la drogue. Ainsi, cet essai, tout en démontant certains clichés permet une meilleure compréhension de ce phénomène prétendument nouveau.

Marie-Adèle Bella

■ **SPLendeur DES SULTANS.** A l'aide de près de 200 photos inédites, tirées des archives de toutes les monarchies du Moyen-Orient entre 1869 (inauguration du canal de Suez) et 1952 (révolution nassérienne), l'historien britannique Philip Mansel brosse une saga somptueuse de la vie des Etats musulmans d'alors : empire ottoman, Perse, Afghanistan, Khanats d'Asie centrale sous domination russe, Maroc, Egypte, Arabie, Oman, Jordanie, Libye, Irak, beys de Tunisie et Koweït, face aux appétits impérialistes européens, irrésistible sur le plan militaire, économique et culturel. Cet agréable livre d'histoire magnifiquement illustré offre une clé pour comprendre le Moyen-Orient d'aujourd'hui à la lumière de son histoire récente. (Editions Balland.)

Yves Thoraval

■ **DEVOIR D'INAMITIE.** Trois noms symptômes et symboles : Abraham Serfaty, détenu depuis 1974 pour délit d'opinion ; Ben Barka, disparu dans les circonstances que l'on sait ; Oufkir, physiquement éliminé et dont les enfants croupissent dans des geôles sans lumière ni fenêtres... Tout cela dirigé par *Notre ami le roi Hassan II*. En un mot comme en cent, si ce n'est déjà fait, hâtez-vous de lire le bouquin de Gilles Perrault (Gallimard). C'est une mine d'informations. Resterait à l'écrivain de reprendre sa plume pour nous parler des 1 200 entreprises françaises qui prospèrent au Maroc, où la main-d'œuvre est neuf fois moins chère qu'en France. Sans compter les débouchés pour l'industrie de guerre : artillerie, chars, hélicop-

tères, radars... Mais tout le monde le sait : un livre est toujours inachevé. Merci Perrault.

■ **CENTRALITE IMMIGREE\*** est une étude relative à la constitution et aux modes de fonctionnement d'un espace pluri-ethnique : le quartier de la Goutte d'or. Ce rapport scientifique dirigé par Jean-Claude Toubon et Khelifa Messamah apporte une contribution importante dans un domaine encore peu exploité, celui des rapports entre la ville et l'immigration. La Goutte d'or étant en ce domaine un quartier symbole.  
\*Editions l'Harmattan.

■ **LE CROISSANT ET LA CROIX GAMMEE.** Les auteurs\* de ce livre, dont le sous-titre est *les Secrets de l'alliance entre l'islam et le nazisme d'Hitler à nos jours*, ont réuni un grand nombre de faits, documents et témoignages, afin d'établir une vérité historique souvent méconnue du grand public.  
\*Roger Faligot et Rémi Kauffer, éditions Albin Michel.

■ **LE CHANT DU LYS ET DU BASILIC\***, le roman de Latifa ben Mansour, retrace l'enfance d'une petite fille, Meriem, durant la guerre d'Algérie. A travers cette histoire, on peut se rendre compte de ce que fut la vie de certaines femmes algériennes durant cette période difficile.

M.-A.B.

\*Editions Jean-Claude Lattès.

■ **DANSE LUNATIQUE.** Ville-juif : deux pièces musicales et chorégraphiques avec sept danseurs et trois musiciens. Par la compagnie Anne Dreyfus : *Seau d'humeurs* (de la danse lunatique !) et *Le Rire du géant* (un jeu démoniaque et capricieux !). Du 2 au 9 février, 20 h 30, théâtre Romain-Rolland. L.L.

**ERRATUM.** Deux erreurs se sont glissées dans le précédent numéro de *Différences* *Dessine-moi la France*, article sur les réfugiés, p. 24-25. Il fallait lire Gérold de Wanger (et non Gérard). Celui-ci est cofondateur de France Terre d'asile. Adresse exacte de FTDA : 4-6, passage Louis-Philippe, 75011 Paris. Précisons par ailleurs que le MRAP est membre de la Commission de sauvegarde du droit d'asile (CSDA).

## A RENNES L'ENFANT EST UNE PRIORITÉ



Photo Michel OGIER

**RENNES**

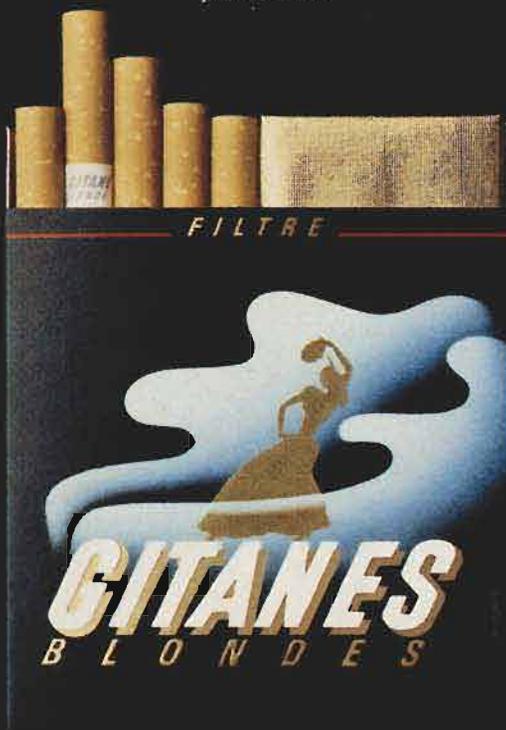
**FESTIVAL  
DES MEDIAS LOCAUX**  
Marne la vallée

**COULEURS**  
*de Saint-Priest*

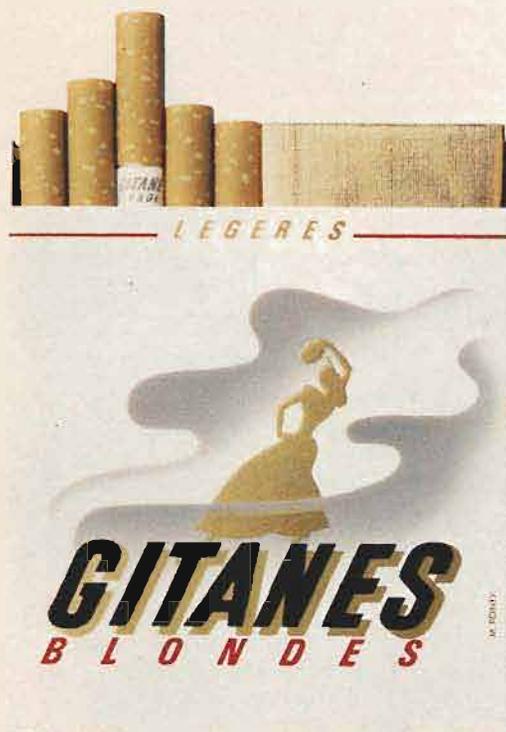
**COQ D'OR 1990  
DU MEILLEUR MAGAZINE  
DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

COULEURS est édité par A.V.R.I.L  
pour la mairie de Saint-Priest (Rhône)

plein arôme



# blondes



*légères*